BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Education, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX *CHEFS* D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A *TOUTES LES* PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XXIII.

JANVIER A JUIN 1860.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE DE SÈVRES, 31.

1860





DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,



A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.



poésie tantôt fraîche, tantôt naïve, tantôt noble, forte, éloquente, élevée, nous tiennent dans une muette et inquiète contemplation de la victime admirée. — Au troisième acte, elle succombe ; hélas !

C'est la dernière tête
Qu'a prise l'échafaud !

Robespierre n'est plus. Les portes de la prison sont ouvertes. Marie-Joseph cherche et appelle en vain son frère. La jeune captive, elle aussi, a compris son malheur. Elle tombe et expire. Hoche, cette enfant, le poëte et les faits, suffisent à remplir de pathétique ce troisième et dernier acte.

Dans *Napoléon et Joséphine*, on trouverait encore aisément peut-être plusieurs souvenirs de cette poésie grecque où la nature, avec ses grandes scènes et ses grâces infinies, vient se mêler, comme fond ou comme tableau, au jeu des passions humaines. Le parc de la Malmaison, les fleurs et les plantes exotiques que chérissait Joséphine et qui peuplaient ses galeries, rappellent assez les bois silencieux et sacrés qui avoisinaient Colone. Les filles d'honneur qui, comme les princesses d'Homère, manient l'aiguille et produisent des tissus impossibles tout en devisant de la guerre et des guerriers, remettent en mémoire ces vierges de l'Attique ou de l'Olympe, que les poëtes enveloppaient de tant de grâces. Eugène et Hortense, par leur piété filiale, éveillent le souvenir d'Antigone et d'Ismène. Joséphine, exclue du foyer où elle régnait, apparaît douce, inspirée, poétique, comme l'était le vieil aveugle. Napoléon, avec cette politique qui, comme la meule, va, passe, brise et broie, semble, par sa figure, son maintien, son accent, son langage, être la froide incarnation de l'implacable destin. Il n'y a pas jusqu'à ce tonnerre qui retentit sur Paris à l'heure tardive où les augustes époux signent en conseil leur séparation, qui ne soit un écho de ces scènes grandioses, pronostic de malheurs, que Sophocle sait introduire dans le plus doux, le plus triste et le plus mystérieux de ses chefs-d'œuvre. — Ces souvenirs que M. Daillière évoque et éveille dans l'esprit du lecteur, donnent a son drame ce caractère d'antiquité, ce cachet du temps et de l'espace que l'on demande pour les œuvres tragiques. — Napoléon, Joséphine, Eugène, Hortense ; une famille impériale dissoute par la crainte et l'ambition, quel drame ! — Certes, il n'est pas besoin là de machines ni de fable. Il n'y a qu'à dire, qu'à raconter, qu'à laisser voir. — C'est ce qu'a compris M. Daillière, et il l'a fait avec une grâce particu-

lière de sensibilité, de naturel, de simplicité, de mélancolie. Chez lui, point d'emphase, point de lyrisme ambitieux ; un vers facile, élégant et délicat ; souvent le chaste et pur sentiment de Racine, l'expression discrète, le mot qu'on ne cherche pas et qui est venu du cœur.

Quant aux poëmes, le premier fut composé à l'occasion de la statue de Riquet, créateur du canal des deux mers, inaugurée à Béziers en 1838 ; le second célèbre les restes de saint Augustin reportés par la conquête à Hippone ; le troisième, le retour de l'aigle impériale, ses victoires sur le drapeau rouge et la Russie ; le quatrième, répétant une partie du précédent, est dédié à l'armée et chante la guerre d'Orient. La longueur de notre article ne nous permet pas de parler de ces poëmes avec étendue. Nous nous bornerons à en citer deux passages ; l'un prouvera que M. Daillière est de son temps et de son pays ; l'autre, qu'il ne pactiserait pas avec le désordre et qu'il n'honore pas tout ce qui gouverne. — Voici comment il apprécie les héros de 48 et les puissants d'alors :

France, laisseras-tu l'équipage en délire
Lancer aux océans ton superbe navire ?
— Son gouvernail aux mains de pareils matelots !
J'aimerais mieux le voir sans boussole et sans voiles,
Entre tous les écueils, à la foi des étoiles,
S'aventurer seul sur les flots (p. 232) !

Parlant du retour des cendres de Napoléon et du tombeau qui les renferme sous le dôme des invalides, il dit avec fierté :

. . . . . Et des rives lointaines
Les peuples tour à tour viendront dire : Il est là !
Et si, des flots impurs de leurs hordes sauvages,
Les Perses revenaient pour souiller nos rivages,
Qu'ils reculent.... car le voilà !

Adieu, terre d'exil ! salut, terre française !
Sous le royal abri l'aigle respire à l'aise ;
L'aspect de cent drapeaux allume ses regards ;
Son instinct généreux lui révèle sans doute
Que sa serre bientôt pour l'immortelle voûte
Ravira d'autres étendards (p. 229) !

Si nous ne nous trompons, on doit trouver ici l'accent d'un véritable poëte, qui mérite d'être connu. J.-D. VUILLAUME.

14. **L'ÉGLISE ROMAINE** *en face de la Révolution*, par M. J. CRÉTINEAU-JOLY ; *ouvrage composé sur des documents inédits, et orné de neuf portraits des-*

sinés par STAAL; 2e *édition*. — 2 volumes in-8° de 512 et 540 pages (1860), chez Henri Plon; — prix : 15 fr.

En commençant les deux articles que nous avons consacrés, il y a moins d'un an (t. XXI, pp. 122 et 204), à la première édition, si vite écoulée, de ce livre, nous parlions de tous les bonheurs littéraires de M. Crétineau-Joly : bonheur de découvertes, bonheur d'à-propos, etc. Bonheur d'à-propos! plus que jamais celui-ci lui a été fidèle! Il publiait pour la première fois son livre à la veille de cette guerre d'Italie qui devait soulever plus de questions qu'elle n'allait en trancher: or, ces questions, elles étaient résolues à l'avance dans ce livre par les faits et par d'illustres expériences; en sorte que les combattants auraient pu, — auraient dû, peut-être, — le mettre dans leur sac comme un traité de stratégie morale, capable de les diriger vers le but de la guerre, qui est une paix glorieuse pour tous, respectueuse pour tous les droits et pour tous les intérêts, pendant que leur savante stratégie militaire les conduisait à la victoire. — Après la guerre de canon et d'épée, voici la guerre de plume et de diplomatie. Et c'est à la veille de cette guerre nouvelle, engagée déjà dans la presse, bientôt sur le champ de bataille d'un Congrès, que reparaît ce livre, suffisant à éclairer les débats dans sa forme première, surabondant aujourd'hui avec les documents nouveaux dont il est enrichi.

C'est sur ces documents nouveaux que nous devons uniquement appeler l'attention de nos lecteurs; car, pour le reste, il suffit de leur indiquer nos précédents articles, que nous ne saurions ici que répéter. Rappelons seulement que violence ouverte et brutale, ou lutte insidieuse et hypocrite, telles étaient les deux phases de la guerre essayée par la Révolution contre l'Eglise romaine, auxquelles correspondait chacun des volumes de cet ouvrage. Or, ainsi en est-il encore aujourd'hui. Oui, la violence des armes ou la sape des réformes : pas d'autre alternative encore pour les ennemis de l'Eglise; c'est-à-dire un traité de Tolentino et le démembrement du patrimoine de Saint-Pierre, ou bien une édition nouvelle du Memorandum de 1831, avec l'espérance de déshonneur et de déclaration d'impuissance politique pour la souveraineté pontificale. Or, encore une fois, n'est-ce pas à ce double chef que se rapportent les principaux documents publiés déjà par M. Crétineau-Joly, et quelques-uns des documents nouveaux qu'il nous livre dans cette seconde édition? A ceux qui voudraient dépouiller l'Eglise au nom du brutal *fait accompli*,

il oppose ses considérations sur le pouvoir temporel des Papes, et la terrible énumération des vengeances de Dieu contre ceux qui ont *touché son Christ*, depuis l'empereur Anastase, frappé de la foudre du ciel en même temps que de la foudre pontificale, jusqu'à cette malheureuse maison de Savoie, qui paraît avoir si peu compris la quadruple leçon que la mort lui a donnée coup sur coup (t. I, pp. 219-231). Il oppose encore cette note du cardinal Consalvi au Congrès de Vienne, chef-d'œuvre de logique et d'habileté dans le bon droit, où l'illustre négociateur démontra si péremptoirement la violence et l'invalidité du traité de Tolentino, et réclama avec tant de justice dédommagement et compensation pour Avignon et le Comtat venaissin ravis par la Révolution au Saint-Siége (t. I, pp. 497-504).

Mais l'attention de l'Europe est surtout fixée sur ce petit pays de Piémont, aujourd'hui foyer de la Révolution italienne et de la guerre contre l'Eglise. Ne parlons donc ni de la curieuse tactique de l'empereur Napoléon Ier pour éteindre le schisme constitutionnel, révélée par une note inédite de l'abbé Bernier (t. I, pp. 327-329), ni d'une lettre, pleine pourtant d'enseignements, du cardinal Consalvi au prince de Metternich (t. II, pp. 79-82); et avec M. Crétineau-Joly, attachons-nous à étudier la conduite du Piémont. C'est d'abord au nom des nationalités en général, et en particulier de la nationalité italienne, que le Piémont fait sa guerre et sa politique d'annexion. Ah! les nationalités éteintes! il faut voir comme M. Crétineau-Joly leur donne, avec l'histoire, le coup de grâce! Le galvanisme révolutionnaire peut bien les agiter et faire jaillir l'étincelle qui mettra l'Europe en feu : il ne les ressuscitera jamais. Ah! la nationalité italienne! Il faut entendre Bonaparte en parler au Directoire, dans sa lettre inédite du 16 vendémiaire an VI (7 octobre 1797) : « Vous connaissez peu ces peuples-ci. Ils ne méritent » pas que l'on fasse tuer 40,000 Français pour eux. Je vois par » vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse : vous » vous imaginez que la liberté fait faire de grandes choses à un » peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche... Je n'ai pas à mon » armée un seul Italien, hormis, je crois, 1500 polissons ramassés » dans les rues des différentes villes d'Italie, qui pillent et ne sont » bons à rien. Ne vous en laissez pas imposer par quelques aven- » turiers italiens qui sont à Paris,... qui vous diront qu'il y a » 80,000 Italiens sous les armes; car, depuis quelque temps, je

» m'aperçois par les journaux et ce qui me revient, que l'opinion » publique en France s'égare étrangement sur les Italiens (t. I, » pp. 197-205). »

Mais les plus curieuses des additions de cette édition nouvelle sont deux citations, l'une des Mémoires du cardinal de Richelieu, l'autre de la *Storia d'Italia* de Joseph Ricciardi, « président à per- » pétuité des insurrections calabraises. »

C'est en 1629, — il y a deux cent trente ans accomplis, — que le cardinal de Richelieu, aussi grand peintre que grand politique, faisait de Charles-Emmanuel Ier ce portrait, vrai portrait de famille, applicable aux descendants comme aux aïeux : « Son esprit n'était pas » plus tôt délivré d'appréhension et de crainte, que son ambition » ordinaire le saisissait et le portait à mille pensées qui, en son ima- » gination, n'avaient d'autre fin que sa grandeur, et qui ne pouvaient » aboutir qu'au trouble de la chrétienté. Il remettait sur le bureau » la conquête du Milanais, tantôt celle de Gênes, tantôt de Genève ; » il proposait ensuite qu'on lui fît tomber le Montferrat entre les » mains. Il voulait aussi porter la France à tout entreprendre, vou- » lait avoir toutes ses conquêtes, et ne lui donner aucune chose de » considération. Son esprit ne pouvait avoir de repos, et, allant plus » vite que les mouvements rapides des cieux, il faisait tous les jours » plus de trois fois le tour du monde, pensant à mettre en guerre tous » les rois, princes et potentats, les uns avec les autres, pour retirer » seul le profit de leurs divisions. » Louis XIII le Juste s'indignait de ses injustes prétentions, de ses envahissements spoliateurs, « ne » respectant ni les liens de la famille, ni la faiblesse d'un voisin, ni » le protectorat de la France. » — « On lui représenta, ajoute le » cardinal, que cette demande n'était pas honnête, que le roi ne » pouvait donner le bien d'autrui, que sa Majesté n'était pas venue » pour dépouiller les princes d'Italie, mais bien pour leur conserver » ce qui leur appartenait. » — Est-ce une prophétie, ou une peinture prise sur le vif? c'est simplement l'histoire constante de la maison de Savoie. Aujourd'hui l'alliance de la France ne lui suffit plus ; il lui faut, pour satisfaire ses instincts spoliateurs, l'alliance de la Révolution. Dès 1857, Ricciardi donnait le programme de tout ce que nous voyons aujourd'hui, de ce *vol à l'annexion*, qui sera dans la postérité un des grands scandales de notre âge ; le programme de cette insurrection italienne unitaire au profit du Piémont et par le *Piémont*. *Insurrection fomentée*, demande imposée de la dynastie de

Savoie et du Statut piémontais, dictature du roi, envoi de commissaires pour unifier et armer, rejet de la diplomatie et appel à la force, mépris du droit et proclamation du fait accompli : rien ne manque à ce programme, évidemment dicté par les acteurs qui se sont chargés de le remplir ; rien, comme on sait, n'a manqué à l'exécution, rien, sinon « les 500,000 combattants à la tête desquels » le roi de Sardaigne devait se montrer sur les Alpes. » — « A » l'heure des combats, dit M. Crétineau-Joly, on jugea plus pru- » dent de substituer à ces 500,000 fabuleux Italiens 200,000 Fran- » çais très-réels, qui, à Montebello, à Marignan, à Magenta et à » Solferino, conquirent l'admiration de l'Europe et l'ingratitude de » l'Italie révolutionnaire (t. II, pp. 508-514). »

Tel est ce livre *redivivus*, à qui nous souhaitons le même succès que dans sa vie première ; non pas un simple succès de librairie qui plairait moins, croyons-nous, à l'amour-propre de l'auteur qu'il ne mécontenterait sa foi ; mais un succès de propagande, le seul digne de lui : un succès de propagande, sinon parmi les spoliateurs et les révoltés, — ce qui serait un souhait chimérique, — au moins parmi les directeurs et les maîtres de l'opinion, et surtout parmi ceux à qui il appartient de décider souverainement entre l'injustice et le bon droit, entre la Révolution et l'Eglise romaine. U. Maynard.

15. **EPAGATHUS**, ou *les Martyrs de Lyon, Scènes de la vie chrétienne au IIe siècle*, par M. Edouard de Villeneuve. — 1 volume in-12 de XII-218 pages (1858), chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris ; — prix : 1 fr. 20 c.

Retracer avec des couleurs vives et brillantes les périls, les souffrances et la mort des illustres martyrs de Lyon, l'évêque Pothin, l'esclave Blandine, le phrygien Attale, le diacre Sanctus, le médecin Alexandre, etc. ; entourer ce tableau d'une esquisse de la situation morale des esprits en ces temps d'erreurs et de sanglantes persécutions, tel a été le dessein de M. de Villeneuve. Un style poétique, des épisodes variés, des péripéties nombreuses, concourent à former une sorte de drame épique, au milieu duquel viennent s'enchasser les parties les plus saillantes des actes de nos glorieux martyrs. Ce livre intéressant se lit avec émotion : il plaira certainement à beaucoup de lecteurs ; mais leur donnera-t-il une idée réelle et toujours bien juste du mémorable spectacle dont les bords du Rhône furent témoins au second siècle de notre ère ? il est permis d'en douter. Nous préférons, pour

29. **ROME** *durant le Carême, la Semaine sainte et les Fêtes de Pâques, Correspondance d'un pèlerin, extraite d'un journal de voyage*, par M. l'abbé V. Dumax. — 1 volume in-12 de 328 pages (1859), chez Victor Palmé; — prix : 2 fr.

Nous venons de lire avec un véritable charme ce nouvel ouvrage de l'auteur de *Rome chrétienne racontée à la jeunesse* (Voir notre t. XXI, p. 54). M. l'abbé Dumax a singulièrement mis à profit son séjour dans la ville éternelle. Il a tout vu, tout étudié de ce qui peut réjouir les yeux, édifier et toucher le cœur des pèlerins ; et, de retour en France, il aime à faire partager aux autres les douces et pieuses émotions qu'il a ressenties lui-même. — Dans ce nouveau volume, divisé en trois parties, il nous offre, comme l'indique son titre, un tableau de Rome pendant le *Carême*, la *Semaine sainte* et les *Fêtes de Pâques* : grand et beau sujet, qu'il a traité d'une manière toute simple, mais plus encore toute aimable et pieuse, et par-dessus tout avec un amour respectueux et filial, dont l'empreinte se retrouve à chaque page. On sent ici le langage d'un fils dévoué, parlant d'une mère qu'il chérit tendrement. — M. l'abbé Dumax n'a pas dit son dernier mot sur Rome. Il annonce encore une série d'entretiens qui formeront un volume faisant suite à celui-ci, et qui s'appellera : *le Pèlerin catholique à la basilique de Saint-Pierre et dans les cinquante-deux sanctuaires de la Ville sainte, désignées pour les stations du Carême et de l'Octave de Pâques* (p. 53). — En attendant ce nouvel ouvrage, nous recommandons celui-ci à tous les chrétiens, et plus particulièrement à ceux qui auraient le désir de visiter Rome durant la sainte quarantaine, mais qui ne peuvent accomplir ce pieux pélerinage. — Ils trouveront ici, dans une lecture attrayante et instructive, une sorte de dédommagement, car ils y apprendront, sans fatigue aucune, tout ce qu'ils désirent savoir et tout ce qui peut fournir un aliment à leur piété.

M. l'abbé Dumax, déjà si riche d'observations personnelles, a voulu les compléter encore en puisant aux meilleures sources les documents qui lui manquaient. Les *Esquisses sur Rome chrétienne*, de Mgr Gerbet ; l'*Année liturgique*, de dom Guéranger ; les *Conférences sur la Semaine sainte*, du cardinal Wiseman ; les *Trois Rome*, de Mgr Gaume ; l'*Histoire des chapelles papales*, de M. le chevalier Moroni, tels sont les ouvrages qu'il a le plus souvent consultés, et dont on retrouve des extraits dans le texte même ou dans les notes explicatives de son livre. Ces notes, placées au bas des pages ou

rejetées à la fin du volume, sont elles-mêmes précieuses, et offrent constamment de l'intérêt.

Nous voudrions voir cet excellent ouvrage entre toutes les mains, dans ces tristes jours où tant d'esprits prévenus, imbus de vieux préjugés, nourrissent contre Rome des sentiments de dédain, de mépris ou de haine. Tout livre qui tend à détruire ces sentiments injustes, en faisant mieux connaître Rome, nous est singulièrement cher, et c'est pour nous un devoir de le recommander. Grâce à Dieu, les livres de ce genre ne sont pas rares de nos jours ; mais entre tant d'autres, nous aimons à signaler celui-ci. S'il ne doit pas figurer parmi les plus brillants, les plus éloquents, il est digne du moins de prendre rang parmi les plus solides, les plus pieux, les plus attachants. Il a en outre, ce nous semble, un double mérite : s'il inspire, d'une part, un grand désir de visiter Rome, de l'autre il console, par une charmante lecture, le chrétien qui ne peut faire ce pélerinage.

30. **STELLA MARIS,** — *Ecce-Homo.* — *Renoncement.* — *Une larme de Dante,* par M. André LEMOYNE. — In-18 de 106 pages (1860), chez Firmin Didot frères, fils et Cie ; — prix : 2 fr.

Ce tout petit volume est édité avec un grand luxe de coquetterie typographique : couverture avenante, caractère agréable et mignon, papier choisi, tout plaît au regard et semble inviter la main à feuilleter ces pages. La toilette des vers n'est pas moins irréprochable que celle du livre. Pas de négligence, pas d'épithète parasite, rien qui dénote le superflu d'une inspiration exubérante. Le poëte a mis tout son art à ciseler sa strophe ; il a tenu beaucoup à bien faire. C'est une sollicitude qu'il faut louer, surtout à cette heure où tant de rimeurs suffisants se gènent si peu devant le public.

La touche de M. Lemoyne rappelle Millevoye ou Alfred de Musset moins ses licences ; il a de la grâce, une élégance facile et sobre, un élan contenu. Dix-sept pièces ont suffi à composer ce volume : *Intelligenti pauca.* M. Lemoyne a eu raison d'être court ; il a peu de souffle, et une course de longue haleine l'épuiserait vite. Ainsi, dans son ciel poétique, ses premières étoiles : *Où sont-ils ?* — *Renoncement*, — *Ecce Homo*, — *l'Absent*, — le *Poëte*, — *l'Hirondelle*, brillent d'un éclat mélancolique et doux ; puis les autres pâlissent, jusqu'à ce qu'enfin le *Champ de bataille* se colore d'un feu martial. Souvent donc l'inspiration faiblit, et les sons de cette lyre suave expirent dans le

Et le timide oiseau sur la branche soupire,
Et l'abondance vient *répandre* son sourire.
Et je puis distinguer la voix du laboureur,
Qui dans les champs annonce un paisible labeur (p. 67).

Nous pourrions interroger ainsi la plupart de ces pages, et les condamner, sans sévérité aucune, à être *revues*, *corrigées*, et sinon *augmentées*, du moins *remises sur le métier*, suivant le précepte du maître.—M. Beuf s'attendait peut-être à une facile indulgence. Lors même qu'il serait seul en cause, nous devrions être justes ; à plus forte raison l'équité nous est un devoir quand nous avons devant nous les poëtes, ou si l'on aime mieux, les habiles rimeurs du siècle, habitués à revêtir le vice et l'erreur d'une forme savante ; inévitablement, nos louanges déplacées feraient passer sur leurs lèvres un de ces tristes sourires qui humilient notre foi religieuse. Oui, nous aimons le poëte catholique, mais nous ne voulons pas que d'imprudentes audaces, en touchant la lyre chrétienne, s'exposent à en faire jaillir, non de ces sublimes harmonies qui bercent l'âme de rêves infinis, mais des notes heurtées, discordantes, qui appellent le dédain des profanes.

Que M. Beuf ne s'offense donc pas si nous lui disons d'une voix amie : Travaillez, et attendez votre heure. GEORGES GANDY.

42. **ESSAI** *sur le pouvoir public*, ou *Exposition des lois naturelles de l'ordre social*, par le R. P. VENTURA DE RAULICA; *pour faire suite à l'ouvrage le* Pouvoir politique chrétien, par LE MÊME AUTEUR. — 1 volume in-8° de XXVIII-632 pages (1859), chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 7 fr.

Annoncer que cet ouvrage fait suite au *Pouvoir politique chrétien* dont nous avons parlé t. XX, p. 335, c'est assez dire qu'il a une gravité extrême ; aussi croyons-nous devoir en faire un examen approfondi, soit à cause de la réputation de son auteur, soit pour les questions éminemment pratiques et redoutables qu'il soulève.

Une table des matières précède le volume et déroule tout le plan du livre. Elle contient treize chapitres, dont voici les titres : de la Société et du pouvoir en général ; — de la Fin de la société et de la nécessité du catholicisme pour qu'elle atteigne sa fin ; — de la Société publique en particulier, et des différents états où elle peut se trouver ; — du Pouvoir public en particulier et de ses différentes formes ; — de la Dignité et de l'origine divine du pouvoir public ; — de l'Origine immédiate et directe du pouvoir public par la société ; — Réponse aux objections des publicistes absolutistes contre la doctrine du droit de

transmettre la souveraineté; — du Droit de la société parfaite de résister, dans certains cas, au pouvoir public, et de changer la forme et les personnes de son gouvernement; — Réfutation des objections des publicistes royalistes contre le droit de la société de résister activement au pouvoir; — Légitimité et usurpation; — des Rapports du pouvoir public avec le pouvoir domestique, ou du droit d'élection; — Suite du même sujet; Majorats et substitutions; — des Attributions du pouvoir public : injustice et dangers de la centralisation. — Après cette table fort étendue, vient une préface de l'auteur. Nous y lisons (p. XXV) : « Tout le droit public moderne se résume dans ce qu'on » appelle le système du *droit divin*, et dans le système de la souve» raineté du peuple. » Cette définition nous semble inexacte et peu prudente : 1° inexacte, parce que le système du *droit divin*, qui n'est pas celui de l'absolutisme, quoi qu'en dise l'auteur, n'est nullement un système païen comme le système de la souveraineté du peuple, car les partisans du *droit divin* n'y croiraient plus, s'ils n'admettaient pas que la *loi divine* doit gouverner le pouvoir; 2° imprudente, car il n'est pas de théorie que le philosophisme moderne, voulant matérialiser les origines et l'exercice du pouvoir, ait condamnée et *bafouée plus souvent que la théorie du droit divin*. On eût été dans le vrai si on eût affirmé qu'en politique, comme en religion et en philosophie, la grande erreur moderne c'est le panthéisme, et qu'il est de deux sortes : panthéisme démagogique, ou souveraineté du peuple; panthéisme césarien, ou tyrannie d'un seul, affranchis l'un et l'autre de tout *droit divin*. — Mais arrivons à l'ouvrage.

Examinant la société et le pouvoir public en général, le P. Ventura prend à partie M. de Bonald, bien qu'il en fasse le plus grand cas, puisqu'il le cite très-souvent dans le cours de son livre. Or, nous avons regret à dire qu'il lui fait, avec une déplorable exagération, ce qu'on appelle en termes vulgaires une querelle d'Allemand. Il l'accuse d'avoir renversé de fond en comble le catholicisme, en formulant ainsi pour la société religieuse la célèbre trinité sociale : pouvoir, ministre, sujet. « Dans l'Eglise, a-t-il dit, Jésus-Christ est » le *pouvoir*, le prêtre est le *ministre*, les fidèles sont le *sujet*. » Il semble au P. Ventura que M. de Bonald décapite l'Eglise en lui refusant un chef sur la terre. Qu'il veuille bien se rassurer : par cela seul que M. de Bonald appelle les prêtres ministres de Jésus-Christ, il reconnaît les origines divines de l'Eglise et condamne très-explicitement l'incrédulité. Le sacerdoce, qu'il s'exerce par le Souverain Pon-

tife ou par un simple prêtre, n'est-il pas, dans le langage de l'Eglise même, un ministère? D'ailleurs, M. de Bonald s'est expliqué, dans la *Législation primitive* qu'on incrimine, d'une façon nette et catégorique. « La société chrétienne, dit-il (p. 163), a, comme toute so-» ciété constituée, un pouvoir envoyé par le souverain, qui est Dieu, » des ministres envoyés par le pouvoir, des fidèles ou sujets qui doi-» vent être un avec les ministres, et même avec le pouvoir. » Ce pouvoir envoyé par le souverain est évidemment le pouvoir pontifical, distingué ici des ministres que celui-ci envoie. M. de Bonald n'avait pas à faire un traité de théologie, — il le déclare lui-même, — mais simplement à généraliser sa théorie sociale, et il l'a fait avec cette parfaite orthodoxie qui reluit dans ses Œuvres. Eh bien! croirait-on que ces textes significatifs, loin de réjouir le P. Ventura qui les cite, ne le désarment pas, qu'ils lui inspirent, au contraire, des paroles violentes sur les influences perverses du gallicanisme, qui ont égaré le grand homme, s'écrie-t-il, jusqu'aux régions du protestantisme? Il ajoute : « Le gallicanisme n'est, au fond, que la négation de la souve-» raineté spirituelle du pape dans l'Eglise (p. 26). » Ainsi, gallican et protestant, c'est tout un. Nous ne sachions pas cependant, malgré notre peu de sympathie pour les opinions dites *gallicanes*, que le Saint-Siége ait excommunié Bossuet.— On adresse encore une grosse mercuriale à M. de Bonald parce qu'il a dit : « Afin que l'Etat soit » constitué par la religion, il est nécessaire qu'il en règle les mi-» nistres, dont les passions pourraient ébranler la religion, et ébran-» ler ainsi la constitution de l'Etat. » Puisque la religion doit constituer l'Etat, il est très-clair que celui-ci, dans la pensée de M. de Bonald, ne peut *régler les ministres* que suivant les lois de la religion même; et pourtant le P. Ventura s'écrie : « L'Etat réglant les ministres de la » religion, peut-il être autre chose que l'Etat réglant la religion elle-» même (p. 44)? » L'auteur, on le voit, est prompt à s'alarmer; c'est là sans doute une susceptibilité étrange, et on doit s'étonner que lui étant si naturelle, elle soit restée impassible devant les théories condamnables que nous allons signaler. —Après de longs développements généralement vrais sur la fin de la société et la nécessité du catholicisme, sur la société publique en particulier et sur ses états divers, il affirme ceci : « Il n'y a au fond que deux formes de souveraineté, et le » pouvoir public n'est que monarchique ou républicain (p. 151); » division arbitraire et beaucoup trop absolue : le pouvoir oligarchique ou aristocratique n'est pas une chimère, puisque l'un et

l'autre ont existé, existent et peuvent exister toujours; or, qui pourrait les confondre avec le régime républicain? Du reste, toutes les formes de gouvernement sont chrétiennes, à la condition que le pouvoir public emprunte de ses divines origines et d'une législation supérieure son autorité et sa force, sa dignité et sa justice. Là encore nous sommes, avec l'auteur, en pleine harmonie d'idées et de sentiments. Mais il faut en venir aux questions brûlantes du livre : 1° Dieu confère-t-il au pouvoir, immédiatement ou par le peuple, le droit de commander? 2° Le peuple délègue-t-il sa souveraineté en la conservant lui-même, de telle façon qu'il ait le droit d'en exercer toujours les fonctions? — Exposons, sur ces deux points, les tristes audaces et les contradictions de ce livre.

Il faut savoir d'abord que le P. Ventura ne veut pas entendre parler de monarchies constitutionnelles; il les a en horreur et leur lance ce fougueux anathème : « Dans les *constitutions* sur lesquelles des » publicistes de collége, des avocats sans cause, des médecins sans » clients, des sophistes sans science et des brouillons de la pire espèce » ont prétendu les asseoir (ces monarchies), on a, il est vrai, octroyé » *aux rois* des prérogatives et des droits dont ces derniers auraient pu » *être satisfaits*; mais malheur à eux s'ils prennent au sérieux ce » qu'on n'a jeté sur le papier que pour tromper certaines susceptibilités des nations... La première chose qu'on a *violée* dans le *fait*, » dès que ces nouveaux gouvernements ont commencé à fonctionner, » a été la prérogative et même la personne du roi, qu'on avait déclaré » *inviolable* par le *mot* (pp. 153, 154). » Donc le P. Ventura est ultràroyaliste, peut-être même un peu plus que le roi; et de plus il déclare le pouvoir *inviolable et sacré*, pensée excellente, dont nous le félicitons. — Mais voici qu'à la page 64 ses espérances républicaines sont tout à coup enthousiastes : il estime qu'après le cataclysme épouvantable qui se prépare, les peuples chrétiens *pourront se passer des rois*, *pourront se gouverner eux-mêmes*, *pourront* se former en différentes Républiques sous la direction spirituelle du Souverain Pontife. On se demande comment les peuples *pourront*, afin d'arriver à *l'état de l'homme parfait et à la plénitude de l'âge du Christ*, se débarrasser *légitimement* des rois *inviolables*; comment les monarchies constitutionnelles qui limitent la royauté sont détestables, si la royauté est elle-même un pouvoir précaire, convenant tout au plus à des peuples enfants.—Puis, voici bien autre chose : en attendant cet âge d'or, il n'y a de possible et de légitime que l'arbitraire. Pour les peuples d'aujour-

d'hui, sans mœurs et sans foi, « une ombre d'ordre politique, capable » de les faire exister sans les faire vivre, n'est possible qu'à la condi- » tion que le plus grand nombre de *volontés soient enchaînées;* qu'à » la condition que la personnalité humaine soit *asservie;* qu'à la con- » dition, en un mot, que l'*esclavage* soit pour eux la première loi » constitutive de l'Etat (p. 165). » De cette façon, les gouvernements des peuples corrompus seront à leur aise pour *faire exister les peuples.*—Quelles sont donc enfin les origines de la souveraineté? — Le système protestant de la *souveraineté du peuple* compose cette souveraineté collective de toutes les souverainetés individuelles; il éloigne Dieu et des origines et de la direction du pouvoir; il consacre logiquement le despotisme et l'anarchie. Le P. Ventura, — avons-nous besoin de le dire?—répudie ces erreurs. Avec beaucoup de théologiens du moyen âge, il croit que le pouvoir public tient ses droits de Dieu même, non directement, mais par l'intermédiaire de la société. Des docteurs catholiques d'un grand renom, Fénelon et Bossuet, par exemple, se sont éloignés de ce sentiment, qui, du reste, est librement débattu dans l'école, ils ont cru que l'autorité vient de Dieu immédiatement; plusieurs, par exemple les principaux chefs du parti royaliste, MM. de Bonald et de Maistre, ont affirmé que les peuples monarchiques confèrent d'abord aux gouvernements la souveraineté qu'ils ont reçue de Dieu, mais qu'ils la donnent en quelque sorte sous la pression d'une nécessité sociale, et cela pour ne plus la reprendre hors des circonstances où cette souveraineté est douteuse en cas de prétendants, ou éteinte par la disparition complète d'une dynastie. Nous n'avons pas ici, on le conçoit, à apprécier ces systèmes; disons seulement qu'ils se concilient tous avec la théorie chrétienne du pouvoir. Telle n'est pas cependant la tolérance du P. Ventura. Suivant lui, cette théorie suppose nécessairement la transmission de la souveraineté divine au prince par le peuple ou la communauté; il va plus loin, et exagérant la pensée des docteurs qui est la sienne, il ne veut pas que le peuple se dépouille de son imprescriptible souveraineté; il ne veut pas qu'il cesse d'en exercer les droits, et il arrive ainsi à légitimer non-seulement les révisions et les changements de constitutions *appropriées aux circonstances*, mais l'insurrection collective contre les princes, leur déposition par le *peuple,* et même le *tyrannicide, si le peuple l'ordonne.* Ces théories, par le temps qui court, sont de l'huile jetée sur les flammes révolutionnaires, et il faut s'étonner de les rencontrer dans un tel livre. Au

moyen âge, de grands esprits catholiques affirmaient l'*amissibilite du pouvoir;* mais alors la société, — comme le remarque fort bien le P. Ventura, — était une République chrétienne dirigée par le pape; aussi, une condition essentielle pour cesser d'obéir aux princes, c'était, d'après les aveux répétés de la théologie, de soumettre au pape la question d'obéissance, *de recourir à lui pour qu'il déliât les* peuples du serment de fidélité. Or on ne *délie* que ce qui est lié; alors donc, comme aujourd'hui, les peuples devaient obéir; ce n'était pas *leur décision,* mais une *dispense* qui les dégageait d'une loi, ou tout au moins, pour parler suivant d'autres docteurs, au Souverain Pontife, et à lui seul, en dernier appel, comme père de la chrétienté et docteur suprême de l'Eglise, il appartenait de résoudre ce cas de conscience social. Telle n'est pas, tant s'en faut, la doctrine du P. Ventura. Puisque les rois ont voulu échapper à la sage direction romaine, tant pis pour eux; qu'ils en subissent les conséquences. En attendant qu'on revienne par un cataclysme à cette autorité tutélaire, les peuples ne peuvent ni ne doivent perdre leurs priviléges. Un individu sans doute n'a pas le droit de s'insurger, mais ce droit appartient *au peuple,* et bien qu'il soit juge et partie dans sa cause, il peut, en vertu de sa souveraineté inaliénable, congédier un roi et une dynastie s'il juge que les circonstances l'exigent, les punir même du dernier supplice s'ils ont attenté, toujours d'après le jugement de la majorité, aux droits inviolables du peuple. — On comprend tout de suite l'incalculable gravité de ces affirmations. Il est vrai que l'auteur, en reconnaissant au peuple le droit absolu de changer ou de modifier gouvernements et constitutions, entend qu'il se décide selon la *justice;* mais d'abord, que signifie cette obligation, quand il s'agit d'un souverain envers son mandataire? Un maître a-t-il besoin d'avoir raison pour destituer légitimement un commis, ou pour ôter ses fonctions à un délégué? Ensuite, qui est juge ici de la loi de justice suivant laquelle, dit-on, le peuple doit agir? C'est le peuple luimême. Et pourtant, observe-t-on encore, le peuple est juge et partie dans sa cause; conséquemment sa décision est inique. En réalité, quelle différence pratique y a-t-il donc entre ce système et la souveraineté du peuple nettement condamnée? Les individus, dites-vous, doivent obéir; la communauté, elle seule, a le droit de juger et de s'insurger; mais la communauté, ce nous semble, se compose d'individus; si chaque unité doit obéir, comment la réunion de ces unités commandera-t-elle? le citoyen s'insurgera, l'homme restera fidèle,

et comme l'un et l'autre constituent la même personne, celle-ci sera, en même temps, souveraine et sujette; quoi qu'elle fasse, elle sera coupable comme homme ou comme citoyen; nous voici arrivés à l'absurde.

Quant aux contradictions, elles abondent; elles naissent toutes de cette contradiction fondamentale et première : l'auteur appartient à l'extrême droite, on l'a vu; il défend les ordonnances de Juillet, et n'accepte pas la quasi-royauté; il exècre les Chartes: il lui faut la prérogative royale pure et sans mélange; nous n'avons pas à juger cette politique, nous la constatons. Et néanmoins, sa théorie l'entraîne; il va forcément de l'extrême droite à l'extrême gauche; il a parlé comme M. de Labourdonnais; il parle ensuite comme la Fayette et Manuel; l'insurrection, pour lui, est *le plus saint des devoirs*. Il limite les cas d'insurrection et de tyrannie; il exige des circonstances impérieuses de salut public; l'école révolutionnaire, elle aussi, tient ce langage; elle fait valoir les droits du peuple, la loi des majorités; elle confie à celles-ci la mission de déclarer, sans appel, que le contrat social, admis par le P. Ventura dans le sens d'engagements réciproques, est violé, qu'il y a lieu de recourir aux armes; or, nous le demandons, si, aujourd'hui, en dehors du droit public chrétien qui réglait et limitait l'obéissance par l'intervention de la papauté, les peuples sont, en droit, — et on l'affirme positivement, — juges suprêmes et en dernier appel de leur souverain, y a-t-il plus qu'une épaisseur de cheveu, suivant les données de l'expérience, entre la théorie révolutionnaire et celle qu'on présente ? Le peuple prononcera par ses représentants, c'est encore une idée du livre ; mais s'il n'y a pas de représentation nationale ou si elle est dispersée, les droits du peuple, tels qu'on les proclame, seront-ils périmés, et s'ils ne le sont pas, comment se fera la résistance ? Hélas ! comme toujours : des individus, et pour la plupart de la pire espèce, des brouillons qui déplaisent si justement à l'auteur, prépareront l'émeute, soulèveront les passions mauvaises, et, à l'aide des manœuvres connues, feront grandir le mouvement insurrectionnel jusqu'aux proportions d'une révolution politique ou sociale. C'est ainsi que le *tour est fait*, suivant une expression célèbre. — Sans doute, si tout se passait dans les assemblées et dans la rue comme dans la tête et dans le cœur du P. Ventura, tout irait à merveille ; mais ce n'est là qu'une utopie, et des plus dangereuses; elle peut tomber sur les masses comme la flamme sur des étoupes. Et cela est si vrai, que l'auteur lui-même fait le procès

à Charles Ier, avec une exagération dont il faut chercher la source dans ses idées. De son autorité privée, il le déclare tyran, justiciable du peuple; s'il n'approuve pas ici le tyrannicide, c'est qu'il trouve que toutes les formalités judiciaires ont été violées; pur scrupule de procureur, dira-t-on peut-être, nous le craignons. Il applaudit également, en parlant au nom du catholicisme, à la Révolution protestante de 1688, car il a les Stuarts en horreur et il les accable d'invectives. Eh bien donc! si l'auteur, malgré ses lumières et sa science, peut ainsi se méprendre sur la violation du *pacte social;* si un casuiste aussi renommé réforme avec cette audace les jugements équitables de l'histoire, que sera-ce des autres? Au surplus, nous avons, sur cette épineuse matière, un juge plus sûr que nous-mêmes; nous avons les solennelles paroles du Saint-Siége. Qui ne se rappelle les hardiesses de l'*Avenir*, dirigé en 1831 par M. de Lamennais? Ce journal faisait parler, en faveur du droit des peuples à l'insurrection, les docteurs catholiques du moyen âge, saint Thomas à leur tête; répudiant la doctrine protestante de la souveraineté du peuple, il admettait, dans un sens soi-disant catholique, cette souveraineté; armé de cette doctrine, il applaudissait à l'insurrection de Juillet; il conviait les *populations* opprimées, mais non les individus, à secouer le joug des tyrans; et le P. Ventura, dans une lettre qui fit alors beaucoup de bruit, reprochait avec violence à cette feuille d'aller à la démagogie, d'encourager toutes les révolutions *faites et à faire.* L'épiscopat s'émut; Grégoire XVI prit la parole, vu la gravité du moment; et, dans la fameuse Encyclique du 15 août 1832, il déclara solennellement, sans vouloir condamner assurément les théologiens du moyen âge qu'invoquait l'*Avenir*, que, suivant les traditions de l'Eglise, l'obéissance, non pas seulement des individus, mais des peuples à leurs princes, doit être inviolable. Cette doctrine abaisse-t-elle les nations? Au contraire, elle les élève, en les préservant de la révolte; elle les sauve des intrigants et des brouillons; elle leur permet d'ailleurs, à part la rébellion, toutes les résistances légitimes de la plume, de la parole et de l'action, qu'un pouvoir égaré ou oppresseur, dans l'état actuel des mœurs publiques en Europe, ne méprise jamais impunément. C'est la pensée de M. de Bonald; c'est aussi la nôtre.

Il y a aujourd'hui d'autant plus d'imprudence, — nous nous servons du mot le plus doux, — à proclamer ce prétendu droit des peuples, à l'entourer des suffrages de la théologie catholique et de la

sainte Ecriture, que l'Europe, travaillée par les factions révolutionnaires, est sur un volcan. Croirait-on qu'au milieu de cette conspiration universelle contre l'Eglise et les princes, le P. Ventura se plaît, à peu près tout le long de son livre, à attaquer les gouvernements ? Il va même jusqu'à désespérer leur sagesse future en leur disant que les peuples, malgré des retours honorables, ne pardonnent jamais certains griefs. Il fait bien, ici et là, en quelques mots, la part des brouillons et des séditieux ; mais elle est minime devant son plaidoyer interminable contre les princes ; pour eux, sa plume est sans pitié. Oubliait-il donc les applaudissements du *Siècle* et de son école, qu'il prétend déserter ? Il voit partout, non sans motif, la centralisation peser sur les peuples ; il la signale, avec quelque exagération, comme un *panthéisme* et un *paganisme* social, et il n'a pas l'air de se douter des exigences révolutionnaires, qui, à certains égards, la justifient. A ce point de vue, il est très-dur pour l'Autriche dans ses rapports avec la Hongrie et l'Italie ; il n'épargne même pas la France, après avoir brisé bien des lances pour son gouvernement. Partisan déclaré et enthousiaste de l'Empire, il le félicite de doter un grand pays d'une foule de libertés, et plus loin cependant, quand il en est à maudire la centralisation, il affirme qu'elle existe, avec son cortége d'oppressions et de misères, là où tout à l'heure il voyait 36 millions d'hommes jouir « et même au delà, de toutes les » libertés compatibles avec l'ordre public (p. 461). » Que dirait-il si les diverses communautés européennes, écoutant ses véhémentes objurgations, se mettaient en devoir d'exercer à la lettre leurs *droits* de souveraineté, de changer leurs constitutions et de déposer leurs princes ? Encore une fois, nous ne voulons ni ne pouvons aborder les questions politiques où le P. Ventura s'engage ; nous le mettons seulement en face de lui-même, et franchement, puisqu'il s'impose la tâche, non-seulement de concilier les diverses parties de son livre, mais encore de faire vivre fraternellement ses opinions de 1848 et ses opinions de 1859, nous aimons mieux nous en remettre à sa conscience, et en décharger la nôtre.

Nous n'avons pas tout dit, malheureusement. Précisément parce que l'auteur est illustre, la voix du devoir ne saurait se taire. Il faut donc s'étonner et déplorer que dans un livre grave, qui devait se tenir loin des partis, dans les régions hautes et sereines de la philosophie catholique, on ait abordé tout un ordre de considérations et de discussions irritantes, sans même tenir compte

suffisamment des ménagements et des respects qu'imposent, aux publicistes chrétiens plus qu'à d'autres, des infortunes noblement portées. A défaut du sentiment des convenances, la logique ici commandait la réserve. Ensuite, comment peut-on investir les représentants d'un peuple des droits absolus de la souveraineté, réduire les princes à l'état de délégués toujours révocables, toujours soumis, et donner à ceux-ci, dans une République même, une dictature de salut public? Nous ne discutons pas le fond des choses; il nous suffit de mettre en regard les contradictions. Ce qu'il y a d'étrange encore, c'est qu'en donnant aux peuples un pouvoir constituant et *discrétionnaire*, on soutient, avec les chefs du parti monarchique, qu'une nation, spécialement la France, a une constitution naturelle que son tempérament lui impose, qu'elle ne peut ni ne doit s'en dépouiller sans un profond dommage, et que les lois qui règlent la transmission héréditaire du pouvoir en font partie. Ailleurs toutefois, entraîné par une théorie, on prétend que tout pouvoir nouveau, pour être légitime, doit être approuvé, d'une façon *plus ou moins* directe, *plus ou moins* explicite, par le peuple. Plus loin, on se contente de l'approbation tacite, et à ce point de vue, la devise insignifiante des empereurs romains : *Elegit senatus populusque romanus*, semble un brevet équitable d'acceptation populaire délivré aux Césars, tandis qu'on refuse à la royauté de Juillet le consentement tacite de la France. Cette royauté cependant fut obéie; le pape même déclara qu'on pouvait la servir, lui prêter serment. Que pense de cette décision le P. Ventura? est-ce le cas d'appliquer son autre théorie sur les substituts des princes légitimes, régnant pour ceux-ci, n'ayant d'autorité qu'en leur nom? Mais alors, que devient donc la souveraineté populaire? la voilà si humble qu'il lui faut accepter un remplaçant des mains du prince son délégué. Si encore on nous disait avec précision où est le vrai peuple, où sont les électeurs naturels;... mais point: le peuple approuvant et agissant, ce sont tantôt les chefs de famille, tantôt la voix du plus large suffrage universel, comprenant même les jeunes gens de 18 ans et les femmes. Ailleurs, les domestiques, tous ceux « qui engagent leur travail ou leur existence au service des particuliers (p. 501), » sont exclus. L'auteur dit sans doute d'excellentes choses sur la reconstitution de la famille par la propriété, par la liberté testamentaire, mais il n'admet pas que la propriété, mobilière ou immobilière, donne des garanties à l'ordre public. Dans cet ordre de paradoxes il prétend établir, contre l'his-

toire, qu'en France les droits politiques ont toujours été le privilége des chefs de famille.

Nous ne le suivrons pas dans ses considérations souvent très-justes, plus souvent aventureuses, sur les gouvernements de l'Europe. Nous applaudissons à ses sympathies pour la Pologne, à ses généreux désirs de voir bientôt toutes les libertés des peuples et tous les droits des gouvernements placés enfin sous la protection paternelle de l'Eglise ; mais pourquoi affirmer que les Etats du Saint-Père gémissent, courbés sous les entraves de la centralisation? Quelles regrettables paroles, aussi dépourvues de vérité que de respect! Cet écrivain si dévoué, dit-il, à l'Eglise romaine, ne connaît-il pas les franchises provinciales et autres dont Rome et les provinces jouissent largement? N'a-t-il lu ni M. de Rayneval, ni M. de Corcelles, ni le remarquable ouvrage sur *les Victoires de l'Eglise sous le pontificat de Pie IX* (p. 75 de notre t. XXI)? Le P. Ventura aime l'Italie, et il faut l'en féliciter; raison de plus pour qu'il se sépare, avec la vigueur qu'on lui connaît, de ceux qui naguère applaudissaient Pie IX pour le perdre. Aussi bien a-t-il dit, — et c'est une page très-piquante du livre, — des vérités très-franches à l'abbé Gioberti contre la fausse unité italienne, le rêve avoué des démagogues. De telles paroles, si sincères et si vraies, engagent, nous ne dirons pas les intentions, mais la plume d'un écrivain.

Nous devions, à cause de l'excessive importance du sujet, ces développements à nos lecteurs. Maintenant nous manquerions à nos habitudes d'impartiale franchise et de modération, si nous ne citions pas les pages qui motivent nos critiques, et qu'il eût été impossible d'indiquer une à une sans briser le fil de nos idées et ralentir notre argumentation; donc nous mentionnerons principalement pour ce qui concerne 1° la question capitale de la souveraineté dans ses origines et dans ses fonctions, 2° la centralisation et le droit électoral, les pages 150, 151, 152, 153, 155, 164, 165, 231-254, 281, 312, 313, 314, 315, 319, 320, 328, 351, 332, 333, 319, 366, 367, 369, 370, 376, 365, 364, 443, 571, 455, 598, 601, 604, 605, 608, 628, 629. Nous pourrions multiplier ces citations, mais il faut nous borner. Ajoutons, en finissant, qu'un tel livre, malgré les vues utiles qu'il renferme, est profondément regrettable, et mérite les sévérités d'une critique franchement consciencieuse. GEORGES GANDY.

43. **ÉTUDE SUR PRUDENCE,** *suivie du* Cathemerinon *traduit et annoté* par M. l'abbé A. Bayle, aumônier du lycée de Marseille. — 1 volume in-8° de VIII-312 pages (1860), chez Ambroise Bray; — prix : 5 fr.

Prudence est incontestablement un des plus grands poëtes de l'antiquité chrétienne, et surtout l'un des plus intéressants à étudier au double point de vue de la tradition et de l'archéologie sacrée. L'amour exclusif de la littérature païenne a pu seul le faire descendre de ce piédestal que lui avait élevé l'admiration des siècles précédents. M. Ozanam nous en donne ainsi la raison : « Comme le langage des chré-
» tiens n'avait point toute la pureté cicéronienne, comme Prudence
» était convaincu d'avoir employé *soixante et quinze* mots qui n'a-
» vaient pas d'exemple dans les écrivains antérieurs, immédiatement
» toute cette foule de *barbares* qui, sous prétexte de christianisme,
» s'étaient introduits dans l'école, furent balayés, chassés, pour que
» les païens restassent maîtres du lieu. Il y avait aussi quelques rai-
» sons accessoires. Prudence avait quelques inconvénients, avec son
» culte passionné pour les martyrs. Les hommages sans nombre ren-
» dus aux saints, c'étaient pour le protestantisme des témoins incom-
» modes qu'il fallait faire disparaître (*Hist. de la civilis.*, citée
» p. 312). » Nous devons féliciter M. l'abbé Bayle d'avoir contribué à préparer cette réhabilitation tardive. — Après une esquisse rapide sur les poëtes chrétiens antérieurs à Prudence, tels que Commodien, Juvencus, saint Hilaire, saint Damase, Antonius, saint Ambroise et quelques anonymes, nous trouvons divers détails sur la patrie de Prudence, sur les charges qu'il a remplies, en même temps qu'une notice de ses principaux ouvrages. Les fragments disséminés dans cette courte appréciation littéraire nous donnent la plus haute idée du génie poétique de cet écrivain, l'une des gloires les plus pures de l'Eglise d'Espagne. Ses Œuvres sont nombreuses et variées. Elles contiennent : 1° deux recueils d'hymnes, l'un le *Cathemerinon*, qui est, comme une journée du chrétien, un livre d'heures en vers ; l'autre le *Peristephanon*, ou livre des couronnes, en l'honneur des martyrs ; 2° un poëme didactique, l'*Hamartigenia*, sur l'origine du mal ; 3° deux poëmes *polémiques* : l'*Apotheosis*, qui combat les hérésies du IVe siècle ; *Contra Symmachum*, dirigé contre le paganisme, et s'adressant au rhéteur qui fit entendre la dernière apologie de l'idolâtrie romaine ; 4° un poëme descriptif, la *Psychomachia*, ou combats de la vertu ; 5° enfin, le *Dittocheum*, série de quarante-huit quatrains contenant l'abrégé de l'ancien et du nouveau Testament.

passer par la tête d'une petite enfant, dans la nuit qui s'écoule entre la première communion qu'elle vient de faire, et la confirmation qu'elle va recevoir! — La *première communiante* est suivie du *Balai;* on peut juger, par ce rapprochement, du tact de l'auteur. Le *Balai* vaut bien moins encore que le *Rêve.* — Nous ne concevons pas qu'on ait pu faire figurer, dans une œuvre aussi plate et aussi inconvenante, un évêque et des religieuses; qu'on ait osé donner cette œuvre sous le titre de compliment à Mgr Croisier; qu'on la lui ait dédiée, et qu'on ait obtenu pour cela un *imprimatur* (pp. 137, 138). —Nous ne pouvons pas supposer que M. Portelette ait voulu se moquer de la religion; mais a-t-il cru lui être utile? S'il est vraiment chrétien, comme doivent le faire croire l'*imprimatur* et quelques-unes de ses petites *poésies,* qu'il ne publie pas une seconde édition de ce livre, et qu'il n'en fasse plus de pareil : son sacrifice sera agréable à Dieu et aux honnêtes gens, et profitera à sa réputation. J.-D. Vuillaume.

58. **LA ROYAUTÉ PONTIFICALE** *devant l'histoire et la bonne foi,* par M. J. Chantrel. — 1 volume in-12 de 328 pages (1860), chez Charlez Blériot; — prix : 2 fr. 25 c.

Rien, à coup sûr, ne révèle mieux ce qu'il y a de grand et d'éminemment social dans la divine institution de la papauté, que le bruit qui se fait à cette heure autour de son trône, et dont le retentissement a son écho dans le monde entier. Là s'est engagée, entre la violence et le droit, entre la religion et l'impiété, une lutte solennelle qui fixe les regards des peuples et des rois. Si, sur ce champ de bataille, qui, certes, n'est pas nouveau pour l'Eglise, celle-ci a eu à déplorer déjà bien des défections perfides, que de vaillants et fidèles champions se sont signalés dans l'arène! Est-il une seule attaque dirigée contre le domaine temporel du Saint-Siége, à laquelle n'ait été opposée une vigoureuse résistance? En peu de jours, combien de généreux écrits ont été publiés en faveur de cette sainte cause! Ne pouvant les examiner tous en détail, nous les avons du moins indiqués (pp. 86 et 173). En voici, parmi les plus récents, un qui nous semble les résumer tous. « Lorsque les intérêts de la patrie sont en jeu, dit son » auteur, tout citoyen doit être soldat, et lorsqu'il s'agit de défendre » l'honneur et l'autorité d'une mère, aucun de ses enfants n'aurait le » droit d'invoquer sa faiblesse pour refuser le combat (p. III). » Sous l'influence de ce sentiment filial, l'ardent catholique accourt de nouveau sur la brèche où le péril devient d'un instant à l'autre plus im-

minent. — En général, quoique on en ait beaucoup parlé, on connaît peu, et plusieurs affectent d'ignorer toujours, les graves motifs qui réclament pour la papauté la souveraineté temporelle ; on connaît bien moins encore les droits qu'ont les catholiques à défendre cette souveraineté, et le devoir de la sauvegarder qu'imposent aux gouvernements les droits sacrés des peuples fidèles. La première partie du livre de M. Chantrel est un examen sérieux de ces motifs, de ces droits, de ces devoirs ; elle n'est pas moins remarquable par le choix des preuves que par la simplicité lumineuse de la discussion, à laquelle apportent encore une nouvelle force les témoignages irrécusables des hommes les moins suspects en pareille matière, tels que M. Thiers, lord Landsdowne, Frédéric II, Napoléon Ier. — La souveraineté temporelle des papes n'est-elle pas intimement liée à l'indépendance du pouvoir pontifical, soit qu'on le considère dans son principe, qui est l'autorité spirituelle, soit qu'on le considère dans son terme, qui est le corps des fidèles, composé de nations diverses, vivant chacune sous l'obéissance d'un chef d'Etat respectif? La royauté papale, qui s'est formée pour ainsi dire par la seule force des choses, et dont l'origine positive échappe à toute investigation, n'est-elle pas plutôt l'œuvre de Dieu que celle des hommes? Ne jouit-elle pas de toutes les prérogatives d'un pouvoir légitime, et notamment du droit de se défendre par la force? N'est-elle pas pour les catholiques l'unique garantie de la liberté de conscience, et à ce titre ne doit-elle pas être sauvegardée par les gouvernements, même protestants? Telles sont les questions que pose l'auteur, et dont la solution est à la fois nette et chaleureuse. « Quant aux puissances catholiques, il est évi-
» dent, dit-il, que leur devoir est plus rigoureux encore. En tant que
» catholiques, elles doivent regarder l'Eglise comme leur mère, et,
» par conséquent, mettre leur épée à son service. Quand les choses
» se passent ainsi dans l'ordre, les fidèles vivent tranquilles à l'ombre
» du pouvoir qui maintient leurs droits. Mais quand les gouverne-
» ments, par une raison ou par une autre, manquent à ce devoir sa-
» cré, le droit de défense retombe naturellement sur les individus, et
» on le voit hautement réclamé par les chefs spirituels de la famille
» catholique. La politique peut changer de principe ou trahir sa mis-
» sion ; mais les fidèles ne perdent pas pour cela leur droit à la li-
» berté de conscience, la société catholique ne cesse pas pour cela
» d'être une société (p. 59). » Cette première partie est justement appelée *les Principes*. — Dans la deuxième, — intitulée *l'Histoire*, —

l'auteur montre les origines mystérieuses et seules vraies de cette royauté pontificale, dont le comte de Maistre a dit qu'elle est, comme la loi divine, *justificata in semetipsa*, et que les papes en ont été couronnés « sans s'en apercevoir, et même, à parler exactement, malgré » eux. » Il met ensuite sous nos yeux le tableau saisissant de tout ce qu'ont fait les Souverains Pontifes des premiers siècles, du moyen âge et des temps modernes, non-seulement pour la gloire de leurs Etats, mais encore pour la liberté et le salut de l'Italie entière. Cette deuxième partie est tout à la fois la justification complète des principes émis dans la première, et comme le prophétique miroir où viennent se refléter, dans un passé plus ou moins lointain, les combats et les triomphes de la papauté. Les ruses hypocrites du césarisme pour asservir la souveraineté pontificale sont surtout mises en relief, et prouvent, sous Barberousse, par exemple, et sous Frédéric II son petit-fils, comme sous Napoléon Ier, que « c'est toujours » dans l'intérêt de l'Eglise que prétendent agir ceux qui veulent » lui enlever son indépendance ; les formes changent, le fond reste » le même. » — La troisième partie, — ou *la Question romaine*, — est, sans contredit, celle qui sera lue avec le plus d'intérêt. L'auteur y établit d'abord que Pie IX, dans la générosité de son cœur, a beaucoup plus accordé, pour le bonheur de ses sujets et la prospérité de ses Etats, que ses ennemis eux-mêmes n'avaient d'abord osé espérer. Il examine ensuite les principaux griefs qu'on a soulevés, depuis plusieurs années déjà, contre le régime pontifical, et il les réfute de façon à ne plus laisser un doute dans les esprits même les plus prévenus. Le système gouvernemental, la législation, l'admission des laïques aux fonctions séculières, la répartition des impôts, l'agriculture, l'industrie, tout est passé en revue et soigneusement discuté. La question surtout du trésor est clairement vengée des calculs du marquis Pepoli, et l'on voit comment, en dépit de coupables espérances, des opérations financières où la délicatesse et l'habileté marchent toujours en parfait accord, ont pu, à si courte distance, réparer déjà en grande partie les folles dilapidations de la République Mazinienne. — A propos des réformes dont on a tant parlé, et dont on ne parle plus déjà depuis qu'il s'agit de détruire la royauté pontificale, M. Chantrel, analysant un remarquable article de la *Civiltà cattolica*, démontre que *réformer* c'est introduire des modifications qui rendent une chose plus propre à répondre à la fin qui en a donné la *forme*; que pour la souveraineté des papes « cette fin est évidemment le

» *gouvernement chrétien* du côté des peuples, la *splendeur du ponti-* » *ficat* du côté des princes chrétiens, et l'*indépendance du ministère* » *apostolique* du côté de l'Eglise. C'est là le triple but, unique au » *fond, qu'ont* poursuivi les grands papes réformateurs, comme les » Grégoire VII, les Innocent III et les Sixte-Quint. — Est-ce bien là » ce que veulent les réformateurs de nos jours ? Il n'est plus difficile » maintenant de répondre. Les réformes proposées ne pourraient que » *déformer* ou *transformer* la souveraineté temporelle du pape, c'est- » à-dire la détruire (p. 250). » — L'étude des derniers événements clôt enfin la question romaine. Depuis l'affaire Mortara et la guerre contre l'Autriche, jusqu'à la lettre de Napoléon III au Pape, en date du 31 décembre 1859, et à l'Encyclique de Pie IX, du 19 janvier dernier, se déroule cette série de faits dont la gravité va toujours croissant, et qui se précipitent avec une effrayante rapidité, qu'explique seule l'activité fébrile de la Révolution, appelée encore par tant d'aveugles le *progrès*.

Le livre de M. Chantrel est une œuvre consciencieuse, à laquelle rien ne manque de ce qui peut éclairer l'opinion publique sur ce grand procès entre la papauté et ses ennemis. Les esprits flottants sur lesquels le journalisme prétendu indépendant exerce une si funeste influence, y trouveront une puissante énergie pour résister à la séduction.

59. **LE PIEUX SÉMINARISTE,** par UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE. — 1 volume in-12 de XII-412 pages (1859), chez A. Jouby; — prix : 2 fr. 50 c.

Les Hébreux, chacun le sait, commencent la lecture de leurs livres par la page qui est pour nous la dernière ; ils vont de droite à gauche. Nous avons cet usage judaïque : tout d'abord nous courons à la table, car c'est là que l'on prend vite la mesure de l'auteur et du livre. — Donc, nous ouvrons le *Pieux séminariste* à la page 409 : « Table. » Chapitre III. Importance de se mettre *de suite* à la pratique de ses » résolutions. » Cette phrase nous rappelle *tout de suite* une petite anecdote. Un jour, à Paris, l'académicien Nodier, en académique compagnie, se rendait à un festin, chez un restaurateur quelconque. On entre, on fait la carte, et l'on prie de servir *tout de suite*. « Tout » ceci, et *tout de suite ?* dit l'hôtelière, ce n'est pas possible ; mais *de* » *suite* on peut le faire. » Depuis lors, — et peut-être auparavant, — l'Académie a décrété que *de suite* signifie *l'un après l'autre*, et que *tout de suite* signifie *à l'instant*. — De la table du volume passons

postérité, d'abord comme un glorieux souvenir du bien immense qu'elles ont produit dans la génération contemporaine, puis comme un remarquable exemple de la puissance d'une haute raison inspirée par les convictions de la foi. Puissent-elles être lues, méditées, approfondies! Les ecclésiastiques chargés d'annoncer la parole de Dieu y puiseront le goût des fortes études philosophiques et religieuses, l'idée de la mâle et solide éloquence. Les personnes du siècle qui ont le bonheur de croire, se sentiront consolées et raffermies; aux esprits égarés ou incertains, elles pourront encore, — ce qu'elles ont fait tant de fois du haut de la chaire de Notre-Dame, — porter la lumière de la vérité et le baume ineffable de la paix. Rien ne saurait honorer davantage la mémoire du bon P. de Ravignan, de l'illustre défunt dont l'Eglise de France pleure encore la perte ; rien ne peut mieux répondre aux vœux ardents que sa belle âme n'a pas cessé, jusqu'aux derniers moments, de former pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères.

P. JANVIER.

69. **LA TRIPLE COURONNE** *de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, tissue de ses principales grandeurs d'excellence, de pouvoir et de bonté, et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir*, par le R. P. François POIRÉ, de la Compagnie de Jésus, *avec les corrections et additions de la* R. M. DE BLÉMUR, bénédictine du très-saint Sacrement; *nouvelle édition, revue, collationnée et publiée* par les RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES. — 2 volumes in-8° de XXVIII-784 et 856 pages (1858), chez Julien, Lanier, Cosnard et Cie, au Mans et à Paris; — prix : 14 fr.

Nous avons déjà rendu compte (t. IX, p. 86) de cet ouvrage, que les RR. PP. bénédictins de Solesmes ont réédité pour la première fois il y a plus de dix ans. Ils en ont donné naguère une nouvelle édition, que nous croyons utile de signaler à nos lecteurs, en félicitant les éditeurs du succès de l'œuvre qu'ils ont entreprise, à leurs risques et périls, pour la gloire de la Mère de Dieu; car la *triple Couronne*, qui était bien morte, et définitivement ensevelie, excepté peut-être pour quelques érudits, dans le volumineux in-folio où ses éditeurs du XVIIe siècle l'avaient respectueusement déposée, est vraiment ressuscitée. En la tirant de son tombeau, et en la produisant au grand jour sous une forme rajeunie, ils lui ont rendu sa première vie et sa popularité d'autrefois, ce qui se voit rarement. — *La triple Couronne* est une œuvre sérieuse; ce n'est pas assez dire : c'est une œuvre savante; or, c'est précisément pour ce motif que les RR. PP. bénédictins se décidèrent à la publier de nouveau. Ils

voulaient contribuer à donner une base solide au sentiment religieux qui entraîne les populations catholiques au pied des autels de Marie; ils voulaient que la piété ne connût, sur ce point, ni défaillance, ni excès. Pour y parvenir, le mieux était, en effet, d'initier les fidèles à une connaissance approfondie des grandeurs et des amabilités de la Mère de Dieu et des hommes, et de leur indiquer la place qu'elle occupe dans l'économie de notre salut, comment et jusqu'à quel point elle touche aux dogmes les plus fondamentaux du christianisme. Or, aucun ouvrage n'est plus propre à atteindre ce but que le livre du P. Poiré, car il n'est pas autre chose qu'un résumé substantiel de ce que les siècles précédents ont produit de plus magnifique et de plus lumineux sur la Reine du ciel et de la terre. Et, en effet, une assez notable partie des principaux passages des Pères sur la sainte Vierge s'y trouve reproduite. Il est tel chapitre où l'auteur s'efface entièrement derrière ces grands témoins de la foi et de l'enseignement catholique; et quand il parle de lui-même, il est toujours théologien et n'hésite pas devant l'exposition des principes de la reine des sciences, et même des opinions de l'école. Mais aussi, et précisément à cause de ces qualités qui pouvaient recommander l'œuvre du savant jésuite à une génération nourrie de fortes études, il était à craindre que tant de science et cette forme un peu austère, n'effarouchassent notre molle et superficielle génération. Le danger était réel, et nous n'affirmons pas qu'aucun curieux, attiré d'abord par le bruit, n'ait pas reculé ensuite devant la sévère ordonnance de l'édifice. Heureusement, il y a autre chose, dans la *triple Couronne*, que de l'érudition et de la science. Le P. Poiré est aussi éloquent qu'exact, aussi pieux que savant. C'est son cœur autant que son esprit qui dicte ce que trace sa plume. Il est tendre, il a des hardiesses qu'autorise un ardent et respectueux amour, mais ses procédés ne choquent pas, parce qu'on sent que sa tendresse est le fruit, non de l'illusion ou d'une certaine émotion factice qui s'évapore dans l'exagération de ses mouvements, mais de la vérité, c'est-à-dire d'une appréciation exacte de l'excellence de son objet. Il est même poëte, et nous ne voulons pas, en lui donnant ce titre, faire allusion aux quelques strophes qu'il a semées, çà et là, dans son ouvrage, fleurs d'hiver qui, bien que chargées encore de leur froide enveloppe, ne sont cependant pas tout à fait sans grâces; mais nous parlons de cette flamme divine, de ce don par excellence qui colore les objets, anime les tableaux, passionne

le lecteur, et qui est l'apanage des grands prosateurs aussi bien que des grands poëtes. Or, l'excellent religieux possède quelque chose de cette qualité éminente de l'écrivain digne de ce nom ; et si, malgré cela, on ne peut le ranger parmi les maîtres, c'est que, pour obtenir cet honneur, il faut avoir plus que du talent, surtout à une époque de transition. On sait que la *triple Couronne* parut pour la première fois en 1630, six ans avant le *Cid*, époque où la langue française, jusque là dans les entraves, acheva de les briser et prit un si magnifique essor. — C'est sans doute grâce à ces qualités que la *triple Couronne* a été si favorablement accueillie, tellement qu'une nouvelle édition est devenue nécessaire. Un livre sérieux, sur un sujet que tant d'œuvres frivoles auraient dû déconsidérer s'il pouvait l'être, et, qui plus est, un revenant d'un siècle, obtenir ce succès, voilà qui est d'un heureux augure. Les éditeurs doivent s'applaudire de n'avoir pas trop présumé du public religieux auquel ils l'ont adressé.

Mais nous oublions que nous n'avons pas à refaire le compte-rendu auquel nous avons renvoyé en commençant. Ajoutons seulement que la doctrine développée dans la *triple Couronne* est appuyée sur des témoignages historiques très-nombreux, ce qui fait de cet ouvrage une mine inépuisable pour le plus long ministère. — Cette nouvelle édition diffère de la précédente en ce qu'elle a réduit les trois volumes de celle-ci en deux forts volumes d'une très-belle impression, et dont le texte, quoique un peu serré, est cependant d'une lecture facile.

70. **DANIEL**, *étude*, par M. Ernest Feydeau. — 2 volumes in-12 de 324 et 426 pages (1859), chez Amyot ; — prix : 7 fr.

71. **MADAME HILAIRE**, *précédé d'une réponse à* l'Amour *de M. Michelet*, par Mme Louise Vallory ; 2e *édition*. — 1 volume in-12 de xx-318 pages (1859), chez Dentu ; — prix : 2 fr.

Le premier roman de M. Ernest Feydeau, *Fanny* (Voir p. 195 de notre t. XX), parvenu à sa vingtième édition (un vrai désastre moral), offrait aux lecteurs l'adultère devenu la vie quotidienne d'une femme, et étalant à toutes les pages du livre le spectacle de ses ignominies. L'auteur avait donné à son ouvrage le sous-titre d'*étude* : c'était, pensait-il, une étude des régions infimes du cœur humain, un voile soulevé, un coin qui semblait n'avoir pas été exploré, dans la caverne des passions coupables. Le second roman du même auteur, *Daniel*, est encore une *étude* ; l'auteur tient à ce mot.

Un jeune homme noble et riche, paré et équipé pour la vie, s'est marié sans inclination et par arrangement de famille. Reconnaissant que sa femme le trahit, il la renvoie. Mais, hélas! resté seul, il s'ennuie; il est de l'espèce des rêveurs : son cœur est vide, et il demande à tous les vents une passion pour le remplir. Cette passion, il la rencontre enfin au pays des aventures, au bord de la mer, à Trouville. Une jeune fille, elle aussi d'un rang élevé, douée de toutes les qualités dont les romanciers sont prodigues, mais facile de cœur et prompte à la séduction, s'éprend de l'étranger. Le mariage est impossible; qu'importe? Un oncle, parfait égoïste, et qui craint tout tracas, une mère qui ne veut pas affliger sa fille, même pour la sauver, endorment leur vigilance et ferment les yeux. Aussi les amours vont leur train, et si loin que, lassée de souffrir et de se heurter contre l'impossible, la pauvre fille prend le parti de mourir d'un anévrisme. Son agonie est longue et paisible ; elle est douce contre la mort ; mais quelle douceur! Une morne résignation ; ni prière au cœur, ni regard au ciel. — Par une suite de circonstances qu'il serait trop long de rapporter, Daniel se voit obligé de vaquer aux détails funèbres ; il fait bonne contenance, gardant au fond du cœur un horrible projet. Le prêtre et la religion, qui ont manqué au chevet de la mourante, sont exacts autour de sa dépouille. Il y a là une scène de fünérailles d'un odieux réalisme: nos saintes cérémonies, nos prières pour les morts travesties en formalités mercenaires et demi-grotesques. La morte a pris possession du tombeau de famille, le marbre est scellé ; il y a deux tombes dans ce caveau, la sienne et celle de l'oncle tué précédemment en duel. Or, la seconde nuit après l'ensevelissement, Daniel, ses précautions bien prises, descend dans le tombeau, ouvre les cercueils, dévoile les deux cadavres, jette à l'un de cruels sarcasmes, à l'autre des paroles d'amour; après quoi, faisant retomber le marbre, il se frappe d'un poignard, et tombe mort sur le corps de celle qu'il a aimée jusqu'à lui sacrifier sa vie et son âme.

Voilà ce roman, cette *étude* morale ; il se résume en trois mots : adultère, sacrilége, suicide ; deux volumes, du reste fort ennuyeux, et de trop peu d'invention. Mme Sand, au moins, qui a mis à la mode le roman anti-conjugal, écrit avec éclat : elle est en possession d'une lyre. A côté de trop mauvaises inspirations, elle aime, elle chante les belles choses, la nature et l'art, la poésie et le soleil ; un certain spiritualisme de pensée reluit à travers ses pages trop souvent empreintes du matérialisme moral. Maintenant il y a progrès; le vin que l'on verse est

de la critique historique, nous vous y aiderons nous-mêmes. Mais, dirons-nous avec plus d'assurance que vous encore, nul doute qu'ils ne sortent du creuset plus éclatants que jamais de tous les caractères qui doivent leur assurer le respect de tout esprit impartial. Alors, vous voilà de nouveau en face de ce personnage que vous pensiez vainement avoir rangé dans la catégorie des héros de la fable, et dont il faut bien connaître l'origine et *déterminer* le caractère.

M. l'abbé Guiol avait développé son thème sous la forme de conférences, devant un auditoire nombreux et distingué, dans une des églises de Marseille ; c'est sur les instances réitérées de son évêque qu'il s'est décidé à les publier. Le P. Lacordaire a traité le même sujet dans la chaire de Notre-Dame en 1846, mais suivant une méthode qui lui est propre. Ainsi, il écarte tous les préliminaires et va droit à la personne adorable de Jésus-Christ. *Tu quis es? quid dicis de teipso?* Telle est la question qu'il lui adresse, et, dans le cas particulier, la réponse, — il le prouve, — est décisive et doit être acceptée. Mais cette personnalité mystérieuse qui se pose comme Dieu et qui est Dieu, il s'aperçoit bientôt qu'elle est le nœud des temps, qu'elle resplendit au centre de l'histoire comme le soleil au point culminant de sa course, projetant dans le passé des rayons qui en éclairent jusqu'au premier jour, et les prolongeant, d'autre part, dans l'avenir par delà les générations qui respirent aujourd'hui à sa lumière et vivent de son amour. C'est l'éternité dans le temps, l'immensité dans l'espace, l'immobilité dans le cours mobile des âges : nouvelle preuve du caractère divin de Jésus-Christ. Cette méthode, qui pénètre résolûment au cœur même de la question, est saisissante et prosterne tout d'abord l'auditeur étonné et ravi aux pieds de ce Jésus-Christ dont le souvenir sommeillait au fond de sa pensée, et sur le front de qui il voit briller tout à coup l'auréole de la divinité. Dans la situation d'esprit où l'a placé cette première émotion, peut-être sera-t-il plus capable de juger les contradicteurs de la foi de son enfance, de cette foi dont le réveil inonde son âme de joies si pures et si suaves. C'est alors, en effet, que le grand orateur instruit le procès des rationalistes modernes, et perce à jour l'inanité de leurs systèmes sur la personne adorable de Notre-Seigneur.

Telle n'est pas la méthode de M. l'abbé Guiol. Il renverse la thèse et commence par où finit l'illustre conférencier de Notre-Dame, c'est-à-dire qu'après avoir exposé les systèmes des adversaires et les avoir sommairement réfutés, il démontre la certitude historique de l'Evan-

gile, l'authenticité des récits qu'il renferme, leur intégrité, leur véracité; d'où il résulte que l'histoire racontée par ce livre est incontestablement certaine. Cela posé, il montre que le héros de cette histoire s'est révélé par sa doctrine, dont la sainteté, la simplicité et l'universalité prouvent suffisamment la divine origine; ensuite par ses œuvres, c'est-à-dire par des miracles qu'un Dieu seul peut faire. Il arrive enfin à la personne même de Jésus-Christ, qui s'affirme Dieu et s'impose en Dieu à toutes les générations avec un succès que l'imposture n'obtiendra jamais. Il termine par deux conférences sur les mystères, qu'on ne peut opposer, comme des fins de non recevoir, à la nécessité d'embrasser la religion que Jésus-Christ est venu fonder ici-bas, et qui ne peut être qu'une religion divine.

Nous ne voulons pas juger comparativement les deux méthodes. Quant au choix à faire, tout dépend de la trempe d'esprit de l'orateur, de la nature de son génie. La première est plus hardie et saisit plus fortement ; la seconde paraît plus régulière, et convient surtout à ces esprits froids, réfléchis, qui cherchent la vérité sans enthousiasme, avec ces précautions minutieuses qui supposent qu'on aurait pu semer des embûches sur leurs pas.

Sans offrir rien de bien neuf ni pour la méthode, ni pour le choix et la nature des preuves, le travail de M. l'abbé Guiol a certainement du mérite. La trame en est serrée, la démonstration de la thèse est rigoureuse et la réfutation des systèmes opposés péremptoire. Le style est élégant, mais sobre, sans recherche et sans enflure, toujours grave et digne du sujet. — Nous recommandons cet excellent ouvrage aux Bibliothèques paroissiales des villes : elles pourront le répandre avec l'espoir d'un grand profit pour la connaissance du dogme fondamental du christianisme, surtout parmi cette classe lettrée qu'une éducation trop exclusivement humaine laisse ordinairement dans l'ignorance des choses de la foi. A. Marchal.

74. **LA DÉVOTION** *à Marie en exemples*, ou *Excellence des prières et des pratiques en l'honneur de la très-sainte Vierge démontrée par un grand nombre d'exemples, de traits et de miracles authentiques ; ouvrage utile aux catéchistes, aux prédicateurs et aux directeurs de congrégations de la sainte Vierge, avec une table alphabétique des matières*, par le R. P. Huguet, mariste. — 2 volumes in-12 de VII-482 et X-554 pages (1858) chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 6 fr.

Ces deux volumes font suite à deux autres qui portent le titre de *Trésor historique des enfants de Marie* et dont nous avons rendu

compte il y a deux ans (t. XIX, p. 356). Dans le premier sont rapportées les prières, et dans le second les pratiques en l'honneur de Marie. Comme les unes et les autres sont innombrables, l'auteur a dû forcément se restreindre, et s'en tenir aux plus communes, qu'il cherche à faire apprécier, soit en montrant leur excellence intrinsèque, soit par l'autorité toujours décisive des miracles ou des faveurs extraordinaires par lesquelles le ciel a semblé vouloir lui-même les recommander. Parmi les prières, il ne cite guère que les suivantes : l'*Ave Maria*, l'*Angelus*, le *Rosaire*, *le Chapelet*, l'*Office de la sainte Vierge*, l'*Ave maris stella*, le *Magnificat*, le *Salve Regina* et les autres antiennes, y compris le *Sub tuum* et le *Memorare*, les *Messes* en l'honneur de Marie, les quatorze *Allégresses*, et les *Neuvaines*. Quant aux pratiques, il mentionne le *Scapulaire*, la *Consécration des samedis à Marie*, la *Dévotion à ses images*, la *Médaille miraculeuse*, les *Congrégations*, le *Mois de Marie*, les *Vœux* en son honneur, les *Ex-voto*, les *Lettres et Billets* adressés à la sainte Vierge, la dévotion à *Notre-Dame des Sept-Douleurs*, les *Aumônes* en l'honneur de Marie, les *Lampes et les Cierges* allumés en son honneur, les *Visites* à la sainte Vierge, les *Fêtes*, et les *Pèlerinages* aux sanctuaires de Marie. — Chaque volume est précédé d'une introduction dont le but principal est de montrer que notre siècle peut à juste titre s'appeler du beau nom de *Siècle de Marie*, tant la dévotion à cette bonne mère prend de développement et multiplie les témoignages de sa ferveur toujours croissante, à mesure que se multiplient aussi les faveurs dont le Ciel se plaît à les récompenser. En tête de chaque chapitre on trouve une courte dissertation sur l'origine et l'excellence de telle prière ou de telle pratique qui en est l'objet; puis vient une série de faits historiques, et, pour la plupart, miraculeux, qui, bien mieux que les plus savantes dissertations, recommandent cette prière ou cette pratique à la piété des fidèles et en sont comme une approbation authentique et divine. Un grand nombre de ces faits sont extraits des *Acta sanctorum* des bollandistes; d'autres, du livre si connu du P. Ribadeneira, les *Fleurs des saints*, et des *Révélations* de sainte Brigitte. Ce sont là évidemment des sources respectables, et qui doivent inspirer la confiance. Mais comme le pieux auteur tient à montrer que, de nos jours, la puissance de la sainte Vierge n'est pas moins féconde que dans les siècles passés en témoignages de sa tendresse pour ses enfants, il a réuni toutes les preuves qu'il a pu en trouver, soit dans les recueils périodiques destinés à les faire con-

naître, soit même dans les lettres privées; et ces récits ne sont, nous devons le dire, ni les moins intéressants, ni surtout les moins édifiants. En les parcourant, ou le sourire vient errer sur les lèvres, ou une douce émotion agite le cœur et remplit les yeux de larmes d'attendrissement : *Exempla movent*. A notre avis, ce nouveau recueil est préférable au précédent, et parce que l'instruction y occupe plus de place, et parce que le choix des *histoires* y est plus heureux.

75. **PETITS DIALOGUES** *de controverse*, par le P. Marin DE BOYLESVE, de la Compagnie de Jésus. — Serie de brochures in-32, de 22 à 32 pages chacune, chez C. Dillet; — prix : 15 c.

Cette nouvelle collection vient, après plusieurs autres et avec elles, attaquer les préjugés que l'ignorance et la mauvaise foi entretiennent contre notre religion sainte et son histoire. A une époque où tout le monde sait lire, et où tout le monde lit au moins un journal et une mince brochure, nous trouvons heureuse et louable la pensée d'offrir à chacun, sous une forme attrayante et claire, la réfutation de mille erreurs qu'on voit se propager sans cesse, quoiqu'on en ait cent fois démontré la fausseté. Nous suivrons avec intérêt cette publication, et nous examinerons successivement les dialogues qui la composeront.

76. BOUTADE *contre l'Eglise, ou l'Eglise a-t-elle peur de la philosophie?* — 32 pages (1859). — Ce premier dialogue nous fait assister, ainsi que les deux suivants, à une piquante discussion entre un *libre penseur* et un *libre croyant*. L'auteur démontre que l'Eglise, loin d'avoir peur de la philosophie, lui emprunte, au contraire, des armes pour défendre la vérité contre le sophisme; que la philosophie n'a rien à demander contre l'Eglise, parce que la vérité ne prétend rien contre la vérité; que, à proprement parler, la philosophie ne peut réclamer la *liberté de penser*, puisque cette liberté ne peut exister en face de la vérité, qui n'est pas arbitraire, mais *nécessaire*; qu'enfin le droit de la raison n'a jamais été méconnu par l'Eglise, mais bien par les sophistes, et par Luther en particulier, auquel ceux-ci attribuent l'honneur d'avoir le premier proclamé ce droit, et qui, de fait, a couvert d'anathèmes quiconque osait prendre la liberté de penser et de raisonner autrement que lui.

77. L'AFFAIRE DE GALILÉE.— 32 pages (1859).—Le titre de ce dialogue en dit suffisamment l'objet. Ce point si délicat de la discussion où se trouve en cause un fait qui a eu un si long retentissement, mé-

plus. Fasciné par une oisiveté besogneuse, il tombe aux mains d'un *impressario* de concerts en plein vent, oublie ses devoirs d'époux, se livre à une vile créature qui le trompe et complète sa ruine, et c'est au fond de cette abjection et de cette misère, où l'œil attendri de la vertueuse Madeleine le voit sans espoir, que le bon père Noel arrive, paie ses dettes, l'arrache à l'abîme, et le ramène à Blois, où il lui déroule les perspectives enchantées et pourtant réelles d'un bonheur à trois, tout parfumé d'innocence et de joies intimes. — Mais après l'ange, le démon : l'*impressario* de Paris, en vrai limier qui a le flair délicat, vient réclamer à Blois sa première victime : il l'entraîne à Paris. Urbain s'y dégrade et s'y perd, jusqu'à convoiter le bien de sa femme, don généreux du père Noel, pour en entretenir ses débauches. Madeleine est restée à Blois ; elle tombe malade, mais elle veut vivre pour son fils. Urbain reparaît ; il vient demander de l'argent. Le père Noel le traite en mendiant ; le malheureux s'éloigne. — Ici se termine la nouvelle, et c'est trop tôt. Comment Urbain finit-il? Que devient Madeleine ? S'unit-elle enfin au journaliste Paul, que sa vertu sévère a d'abord prudemment averti, et dont elle a conquis enfin le dévouement respectueux ? A ce propos, nous trouvons que Madeleine n'a pas assez soigné, dans ses rapports irréprochables avec Paul, sa réputation d'honnête femme, ébréchée déjà par les mauvaises langues, et qu'en lui donnant une boucle de ses cheveux, elle a laissé dans ses mains un gage que sa fidélité d'épouse et sa prudence habituelle ne devaient pas céder. Voilà les taches de cette nouvelle, pathétique du reste et pleine d'enseignements.

La Maîtresse de dessin, qui complète le volume, n'a ni l'intérêt ni la haute moralité du *Musicien de Blois*. Le fond est peu riche : une demoiselle de haute lignée a eu des malheurs ; elle donne des leçons pour vivre ; advient un jeune homme que cette figure mystérieuse fait rêver ; il se prend d'amour ; pour mener à bien le roman qu'il commence et doit finir correctement par un mariage, il va trouver le père de sa belle inconnue et lui demande, puisqu'il est maître de langues, de lui apprendre l'espagnol. Comme il vient pour la *petite duchesse*, c'est le *petit nom* de la jeune Louise, il prodigue bientôt lettres et bouquets. On est repoussé d'abord, ensuite la farouche s'apprivoise ; elle estime, puis elle aime. Or il arrive qu'Étienne, — ainsi s'appelle le prétendant, — est le neveu d'un ex-associé du père de Louise, du chevalier Jolyotte de Fongerrot, dont la conduite égoïste a fait sombrer sa fortune et l'a réduit à donner des

leçons. Par une série de marches et de contre-marches, de petits et de grands moyens qui brusquent plus d'une fois la vraisemblance, les deux négociants se réconcilient. Le chevalier répare ses torts en se faisant généreux pour le couple qui s'aime. On s'embrasse partout, et cela finit classiquement par un mariage. — Dans cette œuvre, où l'intérêt ne se soutient pas toujours, M. Achard a prodigué, — et ce n'est pas dire peu, — toutes ses gerbes d'esprit, toute sa facilité méridionale d'élocution : sur ce fond léger il a brodé tant d'arabesques, sans forcer le ton ni la couleur, que finalement la *petite duchesse* et son chevalier, malgré leur marivaudage en paroles et en actes, ne sont point ennuyeux. GEORGES GANDY.

NÉCROLOGIE.

M. LE VICOMTE JOSEPH WALSH.

Une noble vie s'est éteinte le 13 du mois dernier. M. le vicomte Walsh, dont tous nos lecteurs connaissent les ouvrages, a rendu son âme à Dieu, à l'âge de 78 ans. — Issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse irlandaise, il était né au château de Serrant, en Anjou, le 25 avril 1782, avait émigré pendant la période révolutionnaire, était rentré en France avec la monarchie, avait occupé quelques emplois importants sous la Restauration, s'était retiré, en 1830, à Paris, et avait voué désormais sa plume élégante et facile à la défense de la religion et des principes qu'il a constamment soutenus. Homme d'un commerce agréable, de mœurs élégantes, de manières charmantes, M. le vicomte Walsh a mis en pratique pendant sa longue carrière la devise de ses pères, et a été de toutes manières *semper et ubique fidelis*. — Nous nous bornerons à citer par ordre alphabétique ceux de ses nombreux ouvrages que nous avons successivement examinés, en renvoyant à nos volumes où l'on en trouvera l'analyse, après avoir rappelé cependant ses *Lettres vendéennes* et ses *Lettres sur l'Angleterre*, dont la publication est antérieure à l'existence de notre Recueil :

Le Fratricide (X, 145) ; — *Mes Fêtes-Dieu* (XVII, 64) ; — *Histoires, contes et nouvelles* (XX, 315) ; — *les Journées mémorables de la Révolution française* (I, 279 ou 267) ; — *Julienne* (VI, 532) ; — *Saint Louis et son règne* (VII, 181) ; — *les Paysans catholiques* (XII, 274) ; — *Souvenirs de cinquante ans* (IV, 524) ; — *Souvenirs et impressions de voyages* (II, 142) ; — *Souvenirs historiques des princi-*

paux monuments de Paris (XV, 240); — *Tableau poétique des fêtes chrétiennes* (III, 44); — *Tableau poétique des sacrements* (XI, 279); — *Veillées de voyage* (V, 432): — *Vie de Mme de Sévigné* (II, 303); — *Yvon le Breton* (XIV, 347).

BULLETIN SOMMAIRE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DU MOIS.

Nous continuons à placer en tête de ce Bulletin, comme nous l'avons fait dans les deux livraisons précédentes (pp. 86 et 173), les ouvrages qui ont pour objet la question italienne, et spécialement celle du pouvoir temporel du pape.

A qui *la faute?* ou *Origine de la question romaine*, par M. l'abbé VERVORST, directeur de l'Ecole catholique d'Auteuil. — In-8° de 64 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 25 c.

Autorité (de l') *des faits accomplis*, par M. Armand-Louis MENARD. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Aux catholiques *et aux hommes de bonne foi. Quelques questions sur la papauté*, par M. l'abbé FABRE, du diocèse de Rodez. — In-8° de 32 pages, chez C Douniol; — prix : 80 c.

Cabinet (le) anglais, *l'Italie, la France et le Congrès*, par lord NORMANBY; *trad. sur la 2e édition*, par M. AUDLEY. — In-8° de 48 pages, chez C Douniol; — prix : 1 fr.

Droits (les) *du peuple. Lettre à M. Henri de Riancey*, par M. le vicomte DE VALORI. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Encyclique (l') *et les libertés de l'Eglise gallicane*, par M. Emile KELLER, député au Corps législatif. — In-8° de 48 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

Ennemis (les) *du pape confondus*, par M. l'abbé Justin MAFFRE, missionnaire de Notre-Dame. — In-18 de 72 pages, chez C. Dillet; —prix : 80 c.

Foi (bonne) *et papauté*. — In-8° de 16 pages, chez Lagny frères; —prix : 50 c.

Gouvernement (du) *temporel de Pie IX, d'après les documents officiels*, par M. DE CORCELLE, ancien ambassadeur à Rome. — In-8° de 160 pages, chez C. Douniol; — prix : 2 fr. 50 c.

Intérêts (les) *et les droits de la France, de l'Italie et de l'Europe, du catholicisme et du suffrage universel*, par M. J.-P. SCHMIT, ancien maître des requêtes. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 25 c.

Inviolabilité (de l') *papale, quelques mots sur la question italienne*, par M Léonce DE GUIRAUD. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Lettre *à nos commettants*, par MM. DE CUVERVILLE, KELLER et le vicomte Anatole LEMERCIER. — In-8° de 8 pages, chez C. Douniol; — prix : 30 c.

Lettre *d'un Vendéen à M. le Ministre des affaires étrangères*, ou *Réponse aux pièces diplomatiques destinées à combattre l'Encyclique du pape*, par M. Gaimouard DE SAINT-LAURENT. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Lettres (quelques) *inédites de Henri IV relatives aux affaires d'Italie*, par le prince Augustin GALITZIN. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 80.

Liberté (de la) *de l'Italie et de l'Eglise*, par le R. P. Henri-Dominique LACORDAIRE, des frères-prêcheurs. — In-8° de 48 pages, chez Mme veuve Poussielgue-Rusand; — prix : 1 fr.

Maison (la) *de Lorraine et l'opinion publique*, par M. le vicomte DE VALORI. — In-8° de 32 pages, chez C. Douniol; —prix : 50 c.

Mots (quelques) *de vérité sur Naples*, par M. le vicomte Anatole LEMERCIER, député au Corps législatif. — In-8° de 18 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 50 cent.

Puissance (de la) *des mots dans la question italienne*, par M. le comte Franz DE CHAMPAGNY. — In-8° de 32 pages, chez C. Douniol; — prix : 80 c.

Que faire *pour le pape?* par M. Grinouard DE SAINT-LAURENT. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Question italienne. *Un ouvrier entre le pape et le congrès*, par M. THEULIER, ouvrier peintre en bâtiments. — In-8° de 16 pages, chez C. Douniol; — prix : 50 c.

Questions (simples) *adressées à messieurs du* Siècle, *à propos du pape*, par Paul JOHN, laboureur. — In-18 de 36 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 20 c.

Questions *d'histoire contemporaine*, par M. Eugène Veuillot. — 1 vol. in-8° de 584 pages, chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 6 fr.

Récits *anecdotiques sur Pie IX*, par M. l'abbé Victor DUMAX, ancien secrétaire de Mgr de Ségur à Rome. — 1 vol. in-12 de 298 pages, chez V. Palmé; — prix : 1 fr 50 c.

Réponse *à la circulaire de M. le ministre des affaires étrangères, relative à l'En-*

cyclique du pape, par M. POUJOULAT. — In-8° de 30 pages, chez C. Douniol; — prix : 80 c.

Réponse *à quelques questions sur le pouvoir temporel du pape*, par Mgr DE SALINIS, archevêque d'Auch. — In-8° de 96 pages, chez Falières, à Auch, et chez Jacques Lecoffre et Cie, à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

Rome *et le pape*, par M. LAURENTIE. — In-8° de 32 pages, chez Dentu, et chez Lagny frères; — prix : 1 fr.

Saint-Siége (le) *depuis son établissement jusqu'à nos jours*, ou *Tableau raisonné de l'histoire universelle du souverain pontificat*, par M. l'abbé TURQUAIS. — 1 vol. in-12 de 300 pages, chez P. Diard; — prix : 3 fr.

Solution *possible de la question romaine*, par M. le marquis DE LA TOUR-DU-PIN-GOUVERNET. — In-8° de 16 pages, chez Dentu; — prix : 50 c.

Spirituel (du) *et du temporel dans l'Église, Lettre de Mgr l'*ÉVÊQUE D'ARRAS *à S. Exc. M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères.* — In-8° de 16 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 30 cent.

Album liturgique, ou *Série de gravures religieuses sur les principales fêtes de l'année, d'après les dessins de* M. HALLEZ, *gravées sur acier par les meilleurs artistes.* — Sept magnifiques estampes de 29 centimètres de hauteur sur 19 de largeur, imprimées sur très-beau papier et avec grandes marges, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : chaque estampe, 4 fr.; la collection, 28 fr.; avec frontispice, 32 fr.

Ange (l') *du pardon*, ou *Henriette de Tezan, épisode de la maison de Saint-Cyr*, par Mme Marie DE BRAY. — In-12 de 188 pages, chez V. Sarlit; — prix : 1 fr. 25 c.

Année (l') *littéraire et dramatique*, ou *Revue annuelle des principales productions de la littérature française et des traductions des œuvres les plus importantes des littératures étrangères, classées et étudiées par genres, avec l'indication des événements les plus remarquables appartenant à l'histoire littéraire, dramatique et bibliographique de l'année*, par M. G. VAPEREAU. — 2e ANNÉE, 1859. — 1 vol. in-12 de 508 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 3 fr 50 c.

Aux jeunes personnes. — *Politesse et savoir vivre*, par Mme BOURDON (Mathilde Froment). — In-18 de 176 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 60 c.

Cantus *Passionis Domini nostri Jesu Christi secundum Matthæum et secundum Joannem, e veteri manuscripto desumtus.* — In-4° de 38 pages, chez E. Repos; — prix : 4 fr., et 4 fr. 50 c. *franco.*

Catéchisme *catholique d'après saint Thomas d'Aquin, disposé suivant le plan du Catéchisme du concile de Trente, à l'usage des catéchistes, des institutions religieuses et des fidèles, avec un choix de nombreux traits historiques*, par M. l'abbé BLUTEAU, aumônier d'un établissement public. — Tome IV, in-12 de 766 pages, chez V. Sarlit; — prix : 3 fr.

Voir, sur les tomes I et II, p. 109 du précédent volume. — L'ouvrage est maintenant complet.

Causeries (dernières) *du samedi*, 2e *série des* Causeries littéraires, par M. Armand DE PONTMARTIN. — 1 vol. in-12 de 406 pages, chez Michel Lévy frères; — prix : 3 fr.

Bibliothèque contemporaine.
On trouvera les comptes-rendus des *Causeries littéraires* et des *Causeries du samedi*, dans nos tomes XIV, p. 574; XV, p. 305; XVII, p. 288; XLIII, p. 283, et XXI, p. 187.

Cours *alphabétique et méthodique de* DROIT CANON *dans ses rapports avec le droit civil ecclésiastique, contenant tout ce qui regarde les concordats de France et des autres nations, les canons de discipline, les usages du Saint-Siége, la pratique et les règles de la chancellerie romaine, la hiérarchie ecclésiastique, avec droits et devoirs des membres de chaque degré, en un mot, tout ce qui regarde les personnes, les choses et les jugements*, par M. l'abbé ANDRE, vicaire-général de Quimper, etc. — 3e *édition, entièrement refondue et considérablement augmentée.* — 6 vol. in-8° de 500 à 600 pages chacun, chez l'auteur, rue Neuve-Saint-Paul, 10; — prix : 40 fr.

Les 5 premiers volumes de cette 3e édition ont paru; le dernier les suivra bientôt. — On se rappelle que la 2e édition, publiée il y a 4 ans à peine, n'avait que 5 volumes. — Nous avons parlé déjà plusieurs fois de cet ouvrage si important et si utile, notamment dans notre t. VI, p. 206. Dès que l'édition actuelle sera terminée, nous ferons remarquer en quoi elle diffère des précédentes, et combien elle a été améliorée.

Dictionnaire *encyclopédique de la théologie catholique, rédigé par les plus savants professeurs et docteurs en théologie de l'Allemagne catholique moderne; publié par les soins* du docteur WETZER, professeur de philologie orientale à l'Université de Fribourg en Brisgau, et du docteur WELTE, professeur de théologie à la Faculté de Tubingue; *traduit de l'allemand* par M. l'abbé GOSCHLER, chanoine, docteur ès-lettres, ancien directeur du collége Stanislas, etc. — Tome VII (DRUSILE-EPITRE), in-8° de 544 pages à 2 colonnes, chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 5 fr. 50 c.

Ce dictionnaire est approuvé par Mgr l'archevêque de Fribourg, et sera publié en 25 volumes, paraissant de trois mois en trois mois. — Voir;

De telles descriptions, qui montrent l'ardeur d'un amour très-légitime et très-chrétien, ont le grave inconvénient d'éveiller dans des âmes ou délicates ou souillées des sentiments qu'il ne faut jamais provoquer. C'est franchement et sans crainte que nous exprimons ici notre opinion ; nous pourrions encore l'appuyer en citant une phrase répréhensible en ce qu'elle laisse entrevoir ce qui est défendu : « Au » delà d'un de ces innocents regards, au delà de sa main chastement » pressée, au delà de son front plus chastement touché, il n'y a rien, » il n'y a plus même d'horizon possible au cœur du fiancé (p. 15). » Un critique qui voudrait être impitoyable, ferait observer en outre qu'on a imité un bien regrettable procédé des romans modernes, en soulignant les mots *il* et *elle* lorsqu'on veut désigner les deux époux (pp. 54, 55, 81). — Cependant, comme les intentions de l'auteur sont droites, qu'il a le sens profondément chrétien, que le style a de rares et charmantes qualités, nous devons éviter d'être trop rudes ou trop sévères. Toutefois, il faut bien déclarer que ce livre ne vaudrait rien pour les âmes jeunes, naïves, inexpérimentées; le titre, il est vrai, indique évidemment qu'on a écrit pour les cœurs formés; mais, à franchement parler, ce titre même nous convient peu; il est évident que l'auteur a voulu répondre à un ouvrage trop fameux; dans ce cas encore, n'était-il pas préférable de chercher ailleurs, et d'intituler ce volume, par exemple : *Histoire de deux époux chrétiens ?* — Et puis, ce roman, comme les pastorales de Florian, présente un bonheur, hélas! presque impossible ici-bas, où chaque famille a ses peines et chaque homme ses imperfections. La terre serait trop belle ainsi, et éprouverait mal la vertu. Cette fantaisie est probablement le rêve heureux d'une âme qui ne connaît pas assez la vie réelle. L'amour chrétien, comme toutes les vertus, s'épure dans la souffrance et se fortifie par la douleur. Trop charmante et trop périlleuse serait l'existence telle que l'imagine l'auteur, au milieu de la richesse, des fleurs, des œuvres d'art et d'une constante affection! *Felices nimium!* comme il s'écrie lui-même (p. 105), c'est-à-dire, pour tout chrétien, trop dangereuse félicité! — Mais nous avons peut-être montré trop de sévérité pour un livre dont le fond est d'une chasteté vraiment exquise, d'une fraîcheur, d'une délicatesse qui ravit. Ah! ces pages ont été écrites par une âme si limpide, si remplie de candeur et de sérénité, qu'elle ignore le trouble et l'agitation auxquels sont en proie la plupart des enfants des hommes. On sent, lorsqu'on les ouvre, en sortir comme

un souffle tout imprégné de poésie, de suaves parfums, de grands et bons sentiments. C'est bien un cœur pur, une âme catholique, un esprit très-spiritualiste qui laisse échapper ainsi quelque chose de doux et de fort, de délicat et d'énergique, d'innocent, de dévoué, de réellement aimant, dont on est touché, surpris, émerveillé. Va donc, petit livre, va « vers les âmes dont des pages désolantes ont bruta-» lement étouffé tout l'idéal, toutes les illusions, toute la candeur; » va réparer, s'il se peut, tout le mal qui a été fait (p. 14). » — Puisque nos réserves ont été exposées, nous nous unissons très-sincèrement à ce vœu de l'auteur ; car il y a bien des hommes malades et abattus par une grossière littérature, flétris par un vent empesté, que ces pages charmantes relèveront, épureront, consoleront. Elles leur feront connaître des sentiers pleins de paix et d'attraits, une voie où se trouvent de saintes joies, d'ineffables espérances, de célestes douceurs, un bonheur que rien n'épuise, que rien ne tarit, un amour toujours vivant, puisqu'il a sa source dans la charité infinie, dans l'éternelle dilection. E.-A. BLAMPIGNON.

107. **JEANNE D'ARC**, par M. H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — 2 volumes in-8° de 336 et 360 pages (1860), chez L. Hachette et Cie ; — prix : 12 fr.

Cette nouvelle publication d'un écrivain cher à la science et à la religion, ne sera pas accueillie avec moins de faveur que ne l'ont été ses autres ouvrages : l'*Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, la *sainte Bible résumée*, les *saints Evangiles traduction de Bossuet*, et la *Croyance due aux Evangiles*, dont nous avons successivement parlé (Tomes VIII, p. 96 ; XIV, p. 59 ; XVI, p. 32, et XXI, p. 295). Jeanne d'Arc n'était pas encore suffisamment connue. Cette figure d'héroïne et de sainte a traversé quatre siècles, chargée par les uns de couleurs fantastiques, défigurée systématiquement par les autres. Ses amis eux-memes les plus dévoués ne l'ont placée, en l'encadrant dans leurs travaux de longue haleine, que sous le demi-jour de l'histoire. Comment la généreuse fille qui sauva la France, a-t-elle été presque toujours, depuis 1431, le jouet de la légende enthousiaste, de l'hérésie ou du philosophisme calomniateur ? Pour l'honneur de la France, on voudrait ne pas le croire, et pourtant cela est. Malgré les adhésions chaleureuses qui, d'âge en âge, ont entouré sa mémoire, elle a été pour le XVIe siècle un personnage politique, pour le XVIIe siècle une Amazone ayant l'attitude prétentieuse de l'hôtel de

Rambouillet; pour le XVIIIe siècle, — oserons-nous le rappeler? — une *moquerie anti-nationale et sacrilége*, rimée dans le poëme infâme avec lequel Voltaire aimait de préférence à réjouir ses vieux jours. — Notre temps, à certains égards, est plus sérieux et plus digne. Après les travaux de MM. Guizot, de Barante, Michelet, de Carné, etc., M. Quicherat est venu dépouiller les deux procès de Jeanne d'Arc, et, malgré son rationalisme, il s'est constitué son chevalier sans peur, mais non sans reproche, puisqu'il a pris parti, bien à tort, pour la légalité du premier procès si chargé d'ignominies. D'autre part, les écrivains qui l'ont précédé n'ont qu'effleuré la matière; plusieurs enfin, — M. Henri Martin, par exemple, dont l'Histoire de France mérite si peu sa réputation, — ont cru voir dans Jeanne d'Arc une incarnation du peuple, un messie de la France, une protestation de la libre pensée gauloise, peut-être même du druidisme, contre l'Eglise. Pour eux, Jeanne d'Arc est une hérétique, et c'est sa gloire; ils honorent son bûcher comme celui de Jean Hus. On le voit donc : amis et ennemis de la Pucelle étaient en faute; il y avait là *quelque chose à faire*. M. Wallon l'a compris, et il nous a donné ce livre. La religion, le patriotisme et l'histoire l'en remercient.

Une introduction ayant pour titre : *France et Angleterre*, ouvre le premier volume. C'est une esquisse à grands traits, — sinon brillante, du moins nette et substantielle, — des deux luttes franco-anglaises : l'une féodale, inaugurée par la conquête de l'Angleterre au XIe siècle; l'autre nationale et longue de cent ans, ayant pour cause le mariage d'une fille de Philippe le Bel, mère d'Edouard III. A ce propos, l'auteur n'hésite pas, — et nous pensons comme lui, — à blâmer Jean II et à signaler, avec une indignation honnête, les excès de ce temps, suivis de représailles sanglantes; mais il ajoute : « On put voir alors ce qu'il y avait de faiblesse sous les brillants de» hors du despotisme des rois de France, ce qu'il y avait de force » pour les rois d'Angleterre, jusque dans le frein que la Constitution » leur imposait (t. I, p. XVIII). » Ces paroles nous semblent trop absolues. Avant cette époque, c'est-à-dire au XIVe siècle, Philippe le Bel avait doté la France des Etats-généraux; le clergé, la noblesse et la bourgeoisie étaient associés aux délibérations nationales que le roi restait libre de sanctionner. Trois fois, sous Jean II, ces Etats furent convoqués; la jacquerie et la démagogie d'Etienne Marcel, de Lecocq et de Charles le Mauvais les rendirent impuissants. On connaissait déjà la maxime française, reproduite avec amour

contre les abus de l'ancien régime dans les cahiers de 1789 : « La » loi se fait par le consentement du roi et de la nation. » Sans doute, il y eut alors des forfaits, des actes despotiques ; mais des crimes ne prouvent pas toujours le règne du bon plaisir. On peut affirmer qu'au point de vue du droit, le despotisme, à ce moment orageux, ne régnait pas en France ; et, quant à l'Angleterre, sa Constitution a t elle empêché la tyrannie de Richard II, la démagogie de Tyller, les agitations et les violences du règne de Henri IV, les excès sanguinaires, les illégalités et les injustices de la guerre des Deux-Roses, le despotisme des Tudor, l'absolutisme des Stuarts, le gouvernement personnel de Guillaume III et de la maison de Hanovre ? Mais, revenons à notre héroïne. — M. Wallon avait devant lui de magnifiques scènes, et il en a fait un drame qui a son prologue à Domremy et son dénouement sur le bûcher de Rouen. Les chapitres sont les tableaux, ou, si l'on aime mieux, les actes de cette pièce rigoureusement véridique : Vaucouleurs, Orléans, Reims, Compiègne, Rouen, c'est-à-dire les juges, l'instruction, le jugement, l'abjuration, le supplice, enfin, la réhabilitation, voilà ces deux volumes que la personnalité de Jeanne, — sa gloire, ses malheurs et son triomphe, — suffit à remplir. Mais dans quel but M. Wallon a-t-il voulu traiter ce grave sujet ? Il n'est pas de ceux qui se font amuseurs du public, ou qui marchent dans plusieurs camps avec une habileté peu sincère ; il a le courage de ses convictions ; sans enthousiasme ni haine, mais avec le sentiment profond de la justice, il va où la vérité le mène. Ici donc, pas plus qu'ailleurs, il ne dissimule : pour lui, Jeanne d'Arc est une grande citoyenne, parce qu'elle est sainte, parce qu'elle est inspirée. Et sa mission divine, il se garde bien de la poser en principe ; il n'invente pas systématiquement un cadre pour y plier les faits ; comme cet ancien philosophe qui, pour démontrer le mouvement, *marchait*, il met en scène l'héroïne, il la fait *marcher* de Domremy à Vaucouleurs, à Chinon, à Orléans, à Reims, à Compiègne, à Rouen. — Voici les faits.

La France est épuisée ; Charles VII, ne sachant même pas si l'impudique Isabeau de Bavière n'a point souillé sa naissance, est menacé de n'avoir ni troupes, ni vivres, ni garnison ; qu'Orléans succombe, et la barrière qui sépare l'Anglais du midi de la Loire sera brisée ; par cette brèche, des flots d'étrangers submergeront le reste du pays ; la couronne s'affermira sur la tête de Henri VI ; la maison de France

et la nationalité qu'elle protége auront vécu ; mais Dieu se lève et venge sa cause.

En ce temps, Jeanne d'Arc, pieuse et simple fille ne sachant ni lire ni écrire, entend des voix célestes qui lui commandent de sauver la France ; elle part, et sa carrière est semée de prodiges. Elle distingue, bien qu'auparavant elle ne les connût pas, Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, et Charles VII ; elle révèle à celui-ci un secret qu'il ne savait connu que de sa conscience et de Dieu ; inhabile au métier des armes, elle les manie comme un vieux guerrier ; son expérience et son génie militaires étonnent et confondent les plus grands capitaines dont les cheveux ont blanchi sur les champs de bataille ; sa présence vaut des armées ; le Français reprend courage, et l'Anglais est abattu. Toutes les prédictions de la jeune fille s'accomplissent : Orléans est délivré ; les villes anglaises se rendent ou succombent ; le roi est sacré à Reims cinq ans plus tard ; Paris est conquis ; enfin l'Anglais quitte la terre de France ; voilà les promesses que lui ont faites ses voix et qu'elle a répétées. Au surplus, elle est sainte toujours dans la guerre ; pieuse, calme, ennemie des superstitions du sol natal ; chaste, hostile au vice, charitable et ne versant jamais une goutte de sang, elle a néanmoins pour adversaires implacables, le croirait-on? les politiques égoïstes, la Trémouille en tête, qui gouvernent le roi ; et c'est pourquoi cette magnifique épopée, qu'elle a ouverte par la délivrance d'Orléans, n'est pas couronnée à Paris ; on préfère les lenteurs, les négociations imprudentes avec le duc de Bourgogne, et de là une tactique misérable, qui enchaîne l'action puissante de Jeanne, sans démentir son inspiration ; de là Compiègne et le bûcher de Rouen. Or, la Pucelle, qu'on le remarque, n'avait pas dit qu'à Reims sa mission serait close. M. Wallon prouve, et par son témoignage et par celui des contemporains les plus dignes de foi, que cette mission était plus large. Si les vues des hommes, dont la Providence tient compte sans entraver ses desseins, n'avaient paralysé l'héroïne à force de lâche prudence, Paris n'eût pas attendu, pour se rendre, l'année 1436, et bien avant 1459 le dernier Anglais eût quitté la Guienne.

Cette physionomie de Jeanne d'Arc, si suave et si forte, on sent que M. Wallon la vénère et ne veut rien oublier de ce qui la glorifie. Ainsi, chaque fois qu'il la détache des généralités de l'histoire, son récit se colore, avec une douce chaleur, des reflets de la chronique

contemporaine ; sans le vouloir peut-être, il est poëte alors; oui, sans le vouloir, car il redoute à bon droit les illusions de l'enthousiasme. Aussi n'affirme-t-il qu'en s'entourant de témoignages ; il les cite au tribunal sévère de la critique ; il compare, il récuse, il admet ; on dirait une cause instruite par la plus rigide procédure. Dans cette affaire, c'est un juge d'instruction qui appelle à lui tous les témoins et confie ensuite à l'impartiale histoire des pièces complètes. Les deux procès de Jeanne d'Arc sont disséqués en quelque sorte avec un scalpel inexorable ; les hontes et les iniquités du premier, les gloires et la justice du second, M. Wallon les livre au public, et de ces éléments exposés à la fin de chaque volume sous forme d'appendices et de notes, il résulte ceci : Jeanne fut inspirée ; sinon, de deux choses l'une : elle a été hypocrite ou folle ; dans les deux cas elle n'a pu se montrer ni patriote ni française, elle ne mérite que les malédictions ou la pitié de l'histoire ; mais il faut rejeter cette double supposition. Pour hallucinée, elle ne peut l'être, elle si simple, si calme, si étrangère à toute superstition de son pays ; d'autre part, livrée aux mauvais esprits, elle n'eût pas été sainte, et pourtant sa piété ne se démentit pas ; donc son histoire la venge des calomnies de l'Anglais, de l'hérétique et du pseudo-philosophe. M. Wallon a épuisé la procédure, la cause est entendue, comme on dit au palais. — Il est un point, toutefois, qui nous paraît motiver une critique. On sait qu'après une abjuration fugitive, arrachée par la peur, Jeanne se releva noblement et s'écria : « Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je me » damnerais ; la vérité est que Dieu m'a envoyée... mes voix sont de » Dieu (t. II, pp. 188 et 189).» On a prétendu que peu d'heures avant son supplice, Jeanne avait abjuré de nouveau, disant : « Je crois en » Dieu seul, et ne veux plus croire en ces voix, puisqu'elles m'ont » trompée (ibid., p. 202).» M. Wallon met facilement à nu cet odieux mensonge. Pourquoi cette déclaration, qui eût été le triomphe des accusateurs, et qu'auraient obtenue des assesseurs transformés en témoins, n'est-elle point certifiée par la signature des greffiers? Pourquoi Manchon, greffier principal, qui n'avait point assisté à l'interrogatoire, pourquoi Taquel, qui y était présent, n'ont-ils pas signé? pourquoi, au dernier moment, Jeanne est-elle maudite comme *hérétique relapse?* Evidemment cette pièce a été produite après la mort de Jeanne, car il aurait fallu lui en donner lecture, et c'est précisément ce qu'on n'eût pas osé faire en face d'une accusée qui aurait nié, et d'une assemblée qui l'eût entendue. Donc, cette pièce est juridi-

quement nulle; historiquement, elle n'est pas seulement *suspecte*, comme dit M. Wallon (ibid., p. 204), elle est fausse. Malgré tout, cependant, il écrit : « Jeanne a-t-elle résisté à cette épreuve ? et si elle » n'est point allée jusqu'au reniement, n'a-t-elle pas été au moins » jusqu'au doute ? Nous ne voulons pas l'affirmer, mais ce qui, bien » plus sûrement que le document suspect, nous porterait à le croire, » c'est la douleur et l'amertume de ses derniers moments (ibid., » p. 206). » Ce doute, nous, l'avouons, nous gâterait Jeanne d'Arc; mais par bonheur ses derniers moments ne permettent pas de l'admettre. Nous la voyons recevoir pieusement l'Eucharistie avant d'aller au supplice ; sa dernière heure est sainte; elle presse le crucifix sur ses lèvres. « Sur le bûcher comme dans la prison, dit M. Wallon, » devant la mort comme devant ses juges, elle maintint et affirma » jusqu'à la fin que ses voix étaient de Dieu, que tout ce qu'elle avait » fait, elle l'avait fait du commandement de Dieu (ibid., pp. 213 » et 214). » Eh bien ! comment concilier avec le doute qu'on paraît admettre un sacrifice si héroïquement consommé ? Ce doute eût été une injure à Dieu, et aurait bouleversé le cœur de Jeanne. Se sentant coupable et d'y consentir et de ne pas le révéler, elle n'aurait pu mourir si pieuse ni devant Dieu ni devant les hommes. Son agitation fut celle de la nature en face du supplice; le doute y eût ajouté celle de la conscience ; pourquoi, d'ailleurs, cet ébranlement de ses convictions ? Elle se rappela enfin, dit-on, cette parole de ses voix : « Ne » te chaille de ton martyre, tu t'en viendras au royaume du pa- » radis ; » mais elle ne pouvait avoir oublié cette parole, puisqu'elle l'avait, on en convient, récemment rapportée à ses juges ; il faut croire, au contraire, que ce fut précisément à cette promesse recueillie dans son âme, qu'elle dût de conserver, après une courte défaillance, une foi vigoureuse à sa mission divine, et de la proclamer devant la mort.

Cette dissidence entre M. Wallon et nous s'explique par nos légitimes susceptibilités sur la gloire de Jeanne d'Arc ; mais elle ne diminue en aucune façon nos vives sympathies pour son livre. Le savant historien n'a pas seulement restitué à une grande figure son auréole, il a aussi vengé l'Eglise. Après tout, l'évêque Cauchon, le grand-vicaire d'Estivet, Nicolas Loyseleur, et d'autres malheureux vendus à l'Angleterre, étaient-ils l'Eglise, quand ils accumulaient des impostures, des illégalités de toute sorte, pour envoyer Jeanne au bûcher ? Jeanne en appelait au pape ou au concile de Bâle ; elle

ne put réussir ; mais la papauté fut plus heureuse, en dépit de l'Anglais : Calixte III ordonna, en 1455, la révision du procès de 1431 ; par lui et par les juges qu'il suscita, l'héroïne fut justifiée. Quoi qu'on veuille dire dans un certain camp, c'est à Rome qu'on doit la réhabilitation, dans les souvenirs du monde, de cette grande mémoire. M. Wallon, dont la science défie les ineptes sourires, ne craint pas de faire cet aveu ; il ne se flatte pas, il le confesse, de désarmer les partis-pris obstinés ; mais il n'a, pour la passion ou le préjugé qui s'obstine, pas plus de complaisance que de colère ; il dit donc, et nous disons avec lui : « Ce qui est merveilleux dans cette histoire, c'est » Jeanne, c'est ce qu'elle dit d'elle-même, quand on connaît par toute » sa vie la fermeté de son intelligence et la simplicité de son cœur... » Oui, quand on arrive, avec les pièces de ce procès, au terme de cette » histoire, on peut le dire avec une entière conviction, Jeanne a été, » par toute sa vie une sainte, et par sa mort une martyre, martyre » des plus nobles choses auxquelles on puisse donner sa vie ; martyre » de son amour de la patrie, de sa pudeur et de sa foi, de *Celui qui* » *l'envoya pour sauver la France* (ibid., pp. 278, 280, 282). » — Ces éloquentes paroles, sorties du cœur, sont la conclusion de ce livre et le résument.

GEORGES GANDY.

108. **LE PREMIER BESOIN DE L'HOMME**, ou *Traité de la prière, sa nécessité, ses conditions, ses différentes formes*, par M. l'abbé MILLET, chanoine de Troyes. — 1 volume in-12 de 446 pages (1859), chez H. Goëmaëre, à Bruxelles, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 2 fr.

Qui sait bien prier, sait bien vivre, a dit saint Augustin. D'après cet axiome, qu'ont adopté après lui tous les maîtres de la vie spirituelle, on ne saurait trop exciter les chrétiens de nos jours au saint usage de la prière, et prendre trop de soins pour leur en inculquer l'excellence et la nécessité. Telle est aussi la pensée dont s'est inspiré le pieux auteur de ce petit ouvrage, qui nous paraît être un des traités les plus complets que nous ayons sur cette importante matière. Il se divise en trois parties. — La première est dogmatique : après avoir expliqué la nature de la prière, l'auteur en prouve la nécessité et l'efficacité, et s'efforce de résoudre les difficultés et les objections que l'incrédulité ou la tiédeur allèguent trop souvent pour se dispenser de prier. — La deuxième traite des qualités ou conditions de la prière, c'est-à-dire, du désir du cœur, de l'attention, de la ferveur, de l'humilité, de la confiance, de la persévérance. — Dans la troisième, sont

ques : «Nous n'avons accepté toutefois qu'à bon escient leur jugement,
» dit l'auteur, parfois même nous nous sommes permis de juger au-
» trement que ces maîtres illustres. Un amour sincère de la religion
» nous a surtout servi de guide ; en marchant à son flambeau, il est
» plus difficile de faire fausse route. » Nous ne pouvons qu'applaudir à ces idées sages, tout en regrettant encore une fois de voir tant de noms illustres resserrés dans un espace qui a forcé de bannir aussi bien d'autres noms glorieux, surtout parmi les contemporains. C'est une œuvre que devra continuer, ce nous semble, M. de Montrond, dans l'intérêt même de la jeunesse studieuse, à laquelle son ouvrage est particulièrement destiné. Son style simple, élégant et facile, la justesse de ses appréciations, nous inspirent plus de regrets encore sur le caractère forcément superficiel de ces biographies. C. POUSSIN.

126. **LE PROTESTANTISME** *et la règle de foi,* par le R. P. PERRONE, recteur général du Collége romain ; *ouvrage traduit de l'italien, avec l'agrément de l'auteur,* par M. l'abbé C.-A. PELTIER; *avec une notice historique sur la vie et les ouvrages du R. P. Perrone,* par M. l'abbé F.-E. CHASSAY. — 3 volumes in-8° de XVI-600, 692 et 660 pages (1854), chez Louis Vivès ; — prix : 16 fr.

Après Bossuet, après Mœhler, après Son Eminence le cardinal Wiseman, après Balmès, est-ce qu'il y aurait encore quelque chose à dire sur le protestantisme ? Non, sans doute ; mais il faut aujourd'hui, il faudra encore longtemps peut-être, répéter sous bien des formes ce que le protestantisme s'obstine à ne pas vouloir entendre : que son existence n'est pas moins illogique qu'elle est illégitime. Puisqu'il persiste à s'affirmer comme la vérité incorruptible et divine, ne nous lassons pas de le peindre, et de tenir fixée devant lui, en guise de tête de Méduse, sa propre image. Nous sommes à un de ces moments où il est nécessaire que les hommes qui sont revêtus de la triple autorité de la science, du talent et de la vertu, redisent ce que l'erreur protestante a été, et ce qu'elle est encore aujourd'hui. Un vent mauvais, exhalant l'odeur du désordre, souffle sur l'Europe ; on aperçoit partout les signes avant-coureurs des orages : c'est l'heure des apôtres de la Réforme. Les colonnes de la société sont ébranlées ; l'autorité est mise en état de siége : ils accourent. Les peuples se révoltent : ils sont là. Tant la rébellion leur est chère ! tant ils réalisent, à la manière de Bayle, leur nom de protestants ! tant ils ont besoin de la confusion, de la passion, du trouble, ces étranges « pêcheurs
» d'hommes ! »

Témoin de leurs tentatives auprès d'une population plus ou moins dégoûtée de la vérité et plus ou moins prise du triste besoin de courir les aventures, le P. Perrone a voulu faire connaître le fond du protestantisme à ses compatriotes; car c'est pour *l'Italie spécialement* que son ouvrage a été écrit, pour ce pays auquel l'auteur est lié, dit-il, par tant de titres particuliers, de patrie et de langage, de relations sociales, de gratitude, de piété et de religion. C'est à l'Italie qu'il consacre ce travail, entrepris pour garantir et protéger son bien suprême, *la pureté et la sainteté de sa foi*, dont son bien-être matériel lui-même est inséparable (t. I, p. 7). Puisse l'Italie, où le mal et les dangers sont grands, d'après le tableau qu'en trace l'auteur, entendre et méditer les hauts enseignements qui découlent de chacune des pages de ce livre ! Puisse cet infortuné pays, qui fut le berceau de la race latine, ne pas étouffer ce bon sens exquis, qui semble l'heureuse prérogative des nobles nations *nées d'elle*, et qui leur a fait concevoir une instinctive et salutaire répugnance pour le protestantisme !

On peut dire que tout cet ouvrage du P. Perrone est l'application détaillée, complète, universelle, au protestantisme, de la parole de saint Paul : « Le juste vit de la foi. » La foi est le principe, le moyen et l'aliment de la vie surnaturelle en elle-même et dans ses effets, lesquels s'étendent, plus ou moins immédiatement, à tout : à la vie morale comme à la vie physique, à l'individu comme à la famille et à la société. Or, la vraie religion doit *nécessairement* être en possession des moyens propres à conserver efficacement, à propager, à féconder, à perpétuer à jamais cette lumière qui *éclaire* l'homme, mais dont l'homme n'a pas la source en lui ; elle doit avoir la mystérieuse propriété de discerner, sans possibilité d'erreur, les vérités à croire, et de préciser, dans leurs immuables contours, ces objets essentiels de la croyance ; en un mot, la vraie religion doit posséder les divins secrets de l'économie de la foi. Or, ces divins secrets, le protestantisme les a-t-il ? — C'est à l'examen de cette question, dont la solution doit être la sentence de vie ou de mort de la religion protestante, que les trois volumes du P. Perrone sont consacrés. La plus inexorable anatomie du protestantisme y est faite, et l'on y pénètre à fond la nature de cette hérésie, dont la possibilité et l'existence devraient être l'éternel scandale de la raison humaine.

La règle de foi protestante est d'abord examinée dans les principes qu'elle prétend lui servir de base inébranlable. Il n'est de solidité pour

aucune des trois formes que les protestants préconisent. — Régler sa croyance sur les communications immédiates et internes de l'Esprit-Saint, c'est se mettre en opposition avec l'Ecriture, se plonger dans les illusions les plus bizarres et les plus honteuses ; c'est consacrer l'extravagance, sanctifier l'impiété ; c'est ouvrir la cité des âmes au fanatisme, à l'immoralité, aux insurrections, à toutes les imaginations et à tous les crimes. — Régler sa croyance d'après l'examen privé, c'est détruire la notion même de la règle de la foi. Mise en rapport avec l'Ecriture sainte, avec l'antiquité chrétienne, avec la tradition ecclésiastique, avec l'histoire des hérésies, avec la théologie, la polémique religieuse, la morale, avec le raisonnement et le sens commun, elle est démontrée, en toute rigueur, sous ces différents points de vue, « illogique, impuissante, funeste, antichré- » tienne. » Elle est impraticable, ce qui se prouve par *le fait même des* protestants ; elle est tellement élastique, qu'elle peut héberger les erreurs du passé, du présent et de l'avenir ; elle est incompatible avec toute espèce de profession de foi positive ; elle porte, comme son fruit, le rationalisme, l'individualisme, l'incrédulité. Serait-ce là l'instrument que le Dieu de toute bonté, de toute sainteté, de *toute justice, et par conséquent* de toute raison, aurait mis entre les mains des hommes pour les mener à lui !... — Enfin, prendre, pour déterminer et formuler sa foi, la règle anglicane, c'est arriver, par un chemin un peu plus long et un peu détourné, à un protestantisme réel et absolu. Elle n'est, non plus, qu'une aberration de l'orgueil humain, qui, sous le nom de liberté évangélique, n'a voulu que se rendre indépendant de la seule autorité, en fait d'enseignement religieux, établie, pour tout le genre humain, par le divin auteur de la véritable Eglise chrétienne, qui est l'Eglise catholique.

Cela posé, pour mieux faire ressortir encore la justesse et l'équité des qualifications sévères que mérite la règle de foi protestante, la règle de foi catholique est exposée et mise en contraste avec elle. C'est une démonstration de la plus haute évidence et du raisonnement le plus rigoureux, que la règle catholique est, à la confusion du protestantisme, la seule qui repose véritablement sur un fondement biblique ; la seule qui ait une solide base dans l'histoire ; la seule qui résiste à la discussion théologique ou polémique, morale ou rationnelle. Or, cette règle n'a sa réalité que dans l'Eglise catholique romaine. C'est donc elle, et elle est la seule, que les hommes ont reçue de Dieu pour pouvoir connaître et croire avec sécurité les

vérités qu'il a révélées, et auxquelles le salut est attaché. Et cette règle, outre les caractères décisifs et frappants qui font d'elle une règle vraiment divine par son immutabilité, son universalité et son unité, se distingue aussi par les propriétés surhumaines qu'elle seule possède. Identifiée avec la doctrine et l'autorité de l'Eglise, instituée par Jésus-Christ, surpassant en ancienneté les écrits du nouveau Testament, par elle nous connaissons, avec une certitude infaillible, le canon des livres saints avec leur sens dogmatique, et par là même l'unique vraie doctrine révélée, sans mélange d'erreur, sans danger de séduction.

Comme c'est à une religion que doit être surtout appliquée la loi qui veut que les choses soient jugées par leurs fruits, le P. Perrone examine, dans son troisième volume, les fruits portés par le protestantisme. Là, il se place exclusivement sur le terrain de l'histoire. C'est l'étude comparative de ceux qui ont les premiers inventé et introduit la nouvelle règle de foi, prétendant la substituer à la règle catholique, et de ceux aussi qui, s'en étant constitués les apôtres, l'ont imposée aux peuples. De l'examen attentif, approfondi, consciencieux de leur doctrine, de leur caractère moral, des moyens employés pour atteindre leur but, il est résulté, avec une évidence surabondante, que les inventeurs de la nouvelle règle de foi étaient des hommes d'orgueil et de corruption, souvent même de perversion et d'ignominie ; que leurs enseignements étaient contraires au bon sens aussi bien qu'à la Bible, et tellement subversifs de toute moralité, qu'ils ont été répudiés avec dégoût par leurs propres partisans. Ce n'a pas été là le seul ulcère de la religion protestante. En suivant les développements logiques et historiques du principe établi par les réformateurs, on arrive nécessairement, et les faits sous les yeux, de degrés en degrés, jusqu'à la destruction du christianisme, jusqu'au déisme, jusqu'au rationalisme, jusqu'à l'incrédulité absolue, jusqu'au communisme et au socialisme, jusqu'à l'abjection. Dans les trois siècles de son existence, espace de temps bien court pour une doctrine, le protestantisme a donc parcouru presque d'un bout à l'autre les immenses domaines de l'erreur ! Et ce sont les écrivains protestants eux-mêmes qui ont fourni les documents d'après lesquels est jugée leur croyance. — Pour donner les derniers traits à ce tableau, on peint rapidement le caractère moral de ceux qui passent de la religion catholique à la confession protestante, et le caractère moral de ceux qui, du protestantisme, reviennent à l'Eglise catholique.

C'est là, comme dit la *Feuille du peuple*, de Halle, que s'énumèrent les séries brillantes de nos convertis, le comte Frédéric-Léopold de Stolberg en tête : Werner, le baron de Starck, Frédéric Schlégel, Clément Brentano, le baron d'Eckstein, Gœrres, Adam Müller, C.-L. Haller, Esslinger, F. Hurter, Newman, Spencer, Manning, Faber, en face de Camilleri, de Ciocci, de Lana, de De Sanctis, et du fameux docteur Achilli ! D'un côté, quelle gloire et quel honneur! quelle ignominie et quelle flétrissure de l'autre ! Et comment, en effet, les âmes élevées et généreuses qui ont éveillé et développé en elles le sens religieux, la première faculté de l'homme, se feraient-elles jamais à l'agitation d'esprit, aux incertitudes, aux perplexités, que le protestantisme traîne après soi, son cortége essentiel ? Comment résisteraient-elles à la sécurité, au calme, à la paix, que sa foi assure au catholique pieux et sincère ? Comment braveraient-elles les troubles, les fluctuations, les angoisses de la conscience, que le protestantisme, inhabile ou impuissant à consoler, laisse éprouver, surtout à l'heure de la mort ? Comment se résigneraient-elles à ne pas embrasser cette foi qui fait briller dans les ténèbres des derniers moments les rayons d'une aurore inconnue, qui abonde en consolations dans les horreurs de l'agonie, et qui inspire à ses pieux fidèles ces paroles étranges : « Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir ! »

D'innombrables arguments, raisons et faits, sont disposés avec ordre et vigueur, en rangs épais, dans ce vaste cadre ; de telle sorte qu'il ne reste plus au protestantisme, dans le monde rationnel, une seule région où il puisse poser le pied. Il est poussé lentement, pas à pas, par la main de fer d'une logique implacable, jusqu'au bord de l'abîme de l'impossible. Mais, c'est dans la marche des idées, dans le réseau des arguments, dans les combinaisons du plan et dans la méthode, plus que dans le développement des thèses et dans la discussion, que ce mouvement et cette impulsion se font sentir. La trame est un peu lâche ; la discussion, un peu molle ; la rédaction diffuse, très-italienne. Il n'est pas besoin de dire que nous ne faisons nullement de cela un reproche au R. P. Perrone. Ecrivant tout spécialement pour les Italiens, c'était son mérite de parler et d'écrire italien le plus possible. Mais nous pensons que le traducteur, qui a été littéral, a laissé trop d'italien dans sa version française. Il aurait dû, sans rien changer assurément aux thèses et à leur structure, les condenser un peu, leur donner la vie, la prestesse et l'agilité, choses auxquelles, en France, nous tenons tant. C'est très-certainement ce que

le P. Perrone lui-même n'eût pas manqué de faire, comme le prouvent d'autres travaux, s'il se fût proposé d'écrire son ouvrage pour le reste de l'Europe comme pour l'Italie. Par ses répétitions, ses fréquents résumés, ses longueurs , cet ouvrage est, au fond, une longue suite de leçons professées. Il en fallait faire un livre, qui n'eût pu manquer d'être excellent, comme les leçons elles-mêmes. — Quant à la doctrine, son exactitude et sa pureté sont garanties par le nom de l'auteur d'abord, puis par une lettre de Son Eminence le cardinal Gousset, laquelle ouvre la traduction française ; enfin par un bref de notre saint Père le pape, que M. l'abbé Peltier a reçu pendant qu'il publiait son second volume.

Le Protestantisme et la règle de foi n'est point un ouvrage qui s'adresse à une seule classe de lecteurs : un de ses premiers mérites est d'être d'un accès universel. Prêtres et laïques, catholiques et protestants trouveront à s'y instruire, à s'y fortifier, à s'y édifier, à s'y convertir. On peut dire que le P. Perrone a tracé dans ce travail le tableau synoptique de tout le mal que le protestantisme a fait à la raison humaine. Car, il ne faut pas s'y tromper, le protestantisme a fait plus de mal encore à la raison qu'à l'Eglise. Il n'a été produit et il n'existe que par des prodiges de déraison et de déraisonnement. Il lui a fallu le courage, l'audace, l'héroïsme de l'inconséquence, pour être ce qu'il est après avoir été ce qu'il fut. Or il n'est point sain pour l'homme d'avoir constamment sous les yeux le spectacle des tristes évolutions de l'erreur, et des expédients désespérés auxquels elle est condamnée à recourir. Oserait-on croire que l'action corrosive du protestantisme n'aurait atteint que lui-même et les âmes qui vivent dans son sein ? Il n'est pas difficile, hélas ! d'apercevoir au-dessous du protestantisme religieux, un autre protestantisme plus lugubre, plus conséquent, plus redoutable, mais, dans un ordre inférieur, l'image du premier, son image en toute chose, né de son origine, usant de ses procédés, vivant de sa vie, en un mot, *protestant* comme l'autre a *protesté ;* seuls, les objets de la protestation diffèrent. Tous deux se reconnaissent à leur haine de l'Eglise catholique ; et la parole d'un des protestants les plus zélés et les plus rigides, M. Agénor de Gasparin : « Il n'est point permis devant Dieu de ne haïr que médiocre- » ment l'Eglise catholique, » éveillerait des échos de joie et de sympathie dans cet autre protestantisme. Le premier cri de l'un a été la réforme de l'Eglise ; le premier cri de l'autre, la réforme de la société. C'est en vertu de l'affinité, ou même de la parenté qui les unit,

que les incrédules les plus hostiles à la vérité eurent toujours pour le protestantisme une bienveillance fraternelle. M. Edgar Quinet ne s'y trompait pas, quand il prescrivait dernièrement aux siens de faire à la religion protestante un accueil amical, la signalant comme un instrument très-efficace d'incrédulité! — Ce qui ressort aussi, avec non moins d'évidence, de l'ouvrage du P. Perrone, c'est que le protestantisme, qui n'a jamais, malgré ses prétentions, constitué rigoureusement une Eglise, n'est plus même un corps de doctrine. Comme l'avouait franchement M. Alexandre Vinet, « il y a encore des pro- » testants, il n'y a plus de protestantisme. » Des protestants! il y en aura probablement toujours. N'y a-t-il pas encore aujourd'hui, dans l'Orient, des nestoriens et des sectateurs des plus anciennes hérésies? Il n'en est pas moins vrai que le temps est désormais le plus redoutable ennemi du protestantisme. Il faut qu'il marche, et, en marchant, il s'évanouira de lui-même. Quoi qu'en dise M. Albert de Broglie, dont le très-fin regard aperçoit encore les signes de la vie et de la durée, et qui croit à la possibilité d'un « temps d'arrêt définitif » pour le protestantisme, le protestantisme ira son chemin,—qui ne sera plus bien long,—et les protestants qui raisonnent, qui étudient et qui réfléchissent, comprendront de plus en plus comment il se pourrait bien qu'ils ne fussent plus les disciples que d'un christianisme nominal et vide. On aura beau se dire, comme M. Alexandre Vinet, que le protestantisme est une confédération des consciences, ou, avec M. de Pressensé, que tout chrétien forme sa propre Eglise à lui-même : l'illusion qu'on se procurera par ce moyen sera bien fragile. Est-il donc si facile à la raison, après qu'on a lu sérieusement l'Evangile, de se persuader « que Jésus-Christ n'a confié à personne après lui le » dépôt de sa doctrine, qu'il n'a laissé que des fidèles épars, tous ap- » pelés au même titre à interpréter sa volonté, dotés des mêmes grâ- » ces et investis d'un droit égal de se guider par leurs propres lu- » mières, » et qu'admettre cela, c'est être « véritablement disciple de » Jésus-Christ?... » Non; étant où il en est, il ne reste plus, depuis déjà longtemps, au protestantisme, une seule des molécules dont il fut formé jadis. C'est une ressemblance avec notre corps périssable, dont la physiologie démontre qu'il se renouvelle intégralement en quelques rapides années. Triste propriété de la foi protestante, qui la condamne à faire de la vérité une chose ductile, éphémère, individuelle; et de son histoire, l'histoire de la variation même!

C.-M. André.

127. **PULCHÉRIE** par Mme Bourdon (Mathilde Froment). — 1 volume in-12 de II-268 pages (1860), chez Putois-Cretté (*Bibliothèque Saint-Germain*); — prix : 1 fr. 50 c.

Mme Bourdon laisse peu reposer les nombreux lecteurs que son gracieux talent lui a si légitimement acquis. Sous un titre unique, elle leur offre aujourd'hui une nouvelle série de sujets qui font de son livre comme une intéressante galerie. *Pulchérie*, qui prend à lui seul une large moitié du volume, méritait bien, en effet, de lui donner son nom, moins à raison de son étendue que de son importante moralité. — Pulchérie de Ternoy est une jeune fille d'illustre naissance, à laquelle la nature et la fortune semblent n'avoir rien refusé de tout ce qui peut, selon le monde, faire ici-bas le bonheur ; mais le fol esprit d'indépendance, toujours si dangereux, surtout quand la passion de briller et de plaire l'accompagne, doit, hélas ! en renverser tout l'édifice. La jeune châtelaine renonce à une noble et riche union que lui avaient préparée de longue main la sagesse et l'amour d'un vénérable père, pour se laisser prendre aux faux attraits d'un gentilhomme de cour, esprit fort, ami de la dépense et du jeu, dont le choix insensé fait le désespoir de sa famille, et la précipite elle-même dans un abîme de maux. Nous ne suivrons pas cette longue chaîne d'infortunes dont la malheureuse épouse déroule elle-même un à un tous les anneaux dans ses lettres à Cécile ; nous félicitons seulement l'auteur d'avoir eu l'heureuse pensée d'introduire ici cet ange consolateur, cette tendre amie, ancienne compagne de couvent, dont la voix, qui n'a pas eu, à la vérité, assez de puissance pour soutenir Pulchérie à l'heure orageuse de la tentation, a maintenant assez de douceur pour tempérer l'amertume de ses angoisses, et de vertueuse persuasion pour lui apprendre à jeter, au milieu de ce naufrage de toutes les joies humaines, le fondement d'une félicité plus solide et plus pure que la félicité perdue. Grâce aux salutaires conseils de Cécile Mac-Buccleugh, Pulchérie sent bientôt son cœur se r'ouvrir aux lumières de la foi et aux douces espérances de cette religion sainte qui fit le bonheur de ses premières années. Dieu alors se laisse fléchir ; il récompense ses larmes en la rendant mère d'un fils, dont les angéliques exemples prépareront un jour la conversion de son père. Après une vie d'égarements et de crimes, M. de Saint-Brice meurt chrétien, initié seulement à la dernière heure au consolant secret de la vocation sainte de son fils. Plus heureuse, Pulché-

furent brisées dans ce chaos, et au milieu du désordre, chacun prit un peu ce qu'il voulut. Ce fut à tel point, que le chanoine Chiflet racheta à des servantes des pièces d'or et d'argent, la virole d'or attachée à la poignée de l'épée, des abeilles, deux petites boucles, une très-grande agrafe, des boutons, un fragment de vase d'agate et plusieurs autres choses (p. 22). « Voici quels furent les objets qui » frappèrent les yeux des premiers témoins de la découverte : cent » pièces d'or, deux cents monnaies d'argent, une foule de ferrements » usés et corrodés par l'oxyde ; des ossements humains ; une épée » en fer avec sa poignée, sa garde et ses garnitures de fourreau » montées d'or et de verroteries (la lame tomba en morceaux par » suite de l'oxydation); la monture d'un coffret ; un ornement en » forme de tête de bœuf ; environ 300 abeilles ; une aiguille, des » fibules, des agrafes, des boucles, des bagues et des filaments, » le tout en or et en grande partie monté de verroteries (p. 17). » On le voit, d'après cette énumération d'ornements variés, Childéric était descendu dans la tombe paré avec une magnificence toute royale et comme aux jours de fête. Son corps était enveloppé d'un ample manteau semé d'abeilles d'or. Quelques-uns des vêtements étaient tissus de fils d'or. Sur sa cuisse était suspendue son épée ; à ses côtés étaient posées la francisque et la lance. Ses doigts portaient de riches anneaux. A son cou pendait la boule de cristal maintenue au moyen d'une garniture d'or. Le coffret enfermait l'aiguille et d'autres bijoux. La bourse ou aumônière était pleine de monnaies d'or et d'argent. Toutes les pièces de l'ajustement royal étaient attachées à l'aide de fibules, d'agrafes, de broches et de boutons en or. On serait tenté de regarder tout ce luxe comme le produit d'un goût barbare que la richesse éblouit, et qui préfère les étoffes et les métaux précieux à la délicatesse de l'art, à la majestueuse élégance des princes civilisés. Ce serait peut-être une erreur. Les ornements de Childéric sont loin d'être grossiers. L'art y a laissé sa visible empreinte. On y reconnaît sans peine la main habile des artistes romains ; et, puisqu'il faut tout dire, quelques-uns de ces ornements ne le cèdent ni en délicatesse ni en élégance aux bijoux des époques les plus exigeantes en fait d'élégance et de délicatesse.

Tout ce trésor archéologique fut remis au savant Chiflet, médecin d'Anvers, pour être décrit et recevoir une explication scientifique. Celui-ci se mit à l'œuvre, recueillit des textes dans les ouvrages classiques grecs et latins, consulta quelques hagiographes et écrivains

du Bas-Empire, et établit son commentaire. Mais il échoua dans son travail : l'archéologie n'existait pas encore. « Horace, Virgile et » Ovide, Salluste, Tacite et Tite-Live étaient peu propres à le guider » dans ce nouveau dédale. Aussi, on comprend tout de suite et fort » aisément que de pareils guides ne le conduisirent qu'à des hypo- » thèses, à des erreurs, à des abîmes. Tout ce luxe de citations dans » lequel il s'enveloppa, ce déluge de textes dont il inonda son livre, » ne le plongèrent que plus sûrement dans la nuit et le chaos. Il suc- » comba sous le faix de cet alliage étranger, et son livre, tout hérissé » de grec et de latin, tout saupoudré de noms d'auteurs et d'extraits, » n'est guère qu'une nouvelle pierre sépulcrale scellée sur la tombe » du roi franc (p. XI). » Le travail de Chiflet fut suivi par tous les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle. Les PP. Lecointe, Ménestrier, Mabillon, Montfaucon, etc., adoptèrent les conclusions, c'est-à-dire les erreurs de leur devancier. Répétons-le, la critique archéologique n'était pas encore née.

Il était réservé à notre époque et à M. l'abbé Cochet d'expliquer les curieux objets déposés dans la tombe de Childéric Ier. Les observations nombreuses faites précédemment dans les cimetières francs de l'ancienne Neustrie lui avaient révélé plus d'un secret, et l'avaient initié à la connaissance d'une foule de détails de la vie mérovingienne. La comparaison des objets trouvés dans les tombes ouvertes sous ses yeux, avec des objets analogues trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, mettait à sa disposition les seuls moyens vraiment scientifiques propres à élucider une question si obscure. Les textes historiques n'ont pas été négligés, mais au lieu de consulter les Grecs et les Romains, M. l'abbé Cochet a interrogé nos plus anciens chroniqueurs. Hâtons-nous de le dire : le succès de son ouvrage a été complet. Voilà un livre de science archéologique qui restera. Tous les hommes instruits voudront le lire ; et tous, après l'avoir lu, reconnaîtront que nos éloges sont au-dessous de la vérité.

J.-J. BOURASSÉ.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

Par un *décret* en date du 12 décembre 1859, publié dans le *Journal de Rome* du 14, la S. Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

Matrimonium civile, vel *Jus potestatis civilis in re matrimoniali. Dissertatio juridico-historico-theologica in duas partes*, per Carolum HORNIS DE FORTVARED, olim professorem juris criminalis Universitatis Pest in Hungaria). — En français : *le Mariage civil*, ou *du Droit de la puissance civile sur le mariage, Dissertation juridico-historico-théologique en deux parties*, par Charles HORNIS DE FORTVARED, ancien professeur de droit criminel à l'Université de Pesth en Hongrie. — Rio-de-Janeiro, 1858.

Günther und Clemens. Offene Briefe von Dr. P. KNOODT. — Wien. 1853, 1854. Wilhelm Braumülller. — (*Günther et Clemens. Publicæ epistolæ*, auctore Dr. P. KNOODT. — Vindobonæ, 1853 – 1854). — En français : *Gunther et Clément. Lettres publiques*, par le docteur P. KNOODT. Vienne, 1853, 1854.

Novæ epistolæ theologicæ ad Dr. Antonium Güntherum, auctore Dr. J.-B. BALTZER. Prima et secunda series. — Vratislaviæ, 1853. — En français : *Nouvelles Lettres théologiques au docteur Antoine Gunther*, par le docteur J.-B. BALTZER. 1re et 2e série. — Breslau, 1853.

Les auteurs de ces deux derniers ouvrages se sont soumis d'une manière digne d'éloge.

L'Unitismaire, livre des chrétiens unitistes, ou *Exposé de la grande science chrétienne, de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers la société*, par PAILLOT MONTABERT. Tom. 3. — Paris, 1858.

Disertacion sobre el celibato, leida en la Academia de Ciencias y Artes de Arequipa, por el socio de numero Juan Gualberto VALDIVIA, *en la sesion ordinaria del lunes* 14 *de majo de* 1827. (Condamné par décret du 5 mars 1857). — L'auteur s'est soumis d'une manière louable, et a réprouvé son œuvre.

ADDITION AU DÉCRET DU 7 JUILLET 1859.

(*Voir p.* 173 *de notre t.* XXII.)

Defensa di la Iglesia catoliea contra la bula dogmatica de Pio IX, en 8 *dicembre* 1854, por UN AMERICANO *al congresso de la alianza evangelica*. — En français : *Défense de l'Eglise catholique contre la bulle dogmatique de Pie IX du* 8 *décembre* 1854, par UN AMERICAIN, membre du Congrès de l'Alliance évangélique.

NÉCROLOGIE.

M. MONMERQUÉ. — M. AMBROISE RENDU. — M. L'ABBÉ HUC.

La mort continue à frapper les hommes qui, à divers titres, ont rendu des services aux lettres : le mois de mars en a vu disparaître trois, auxquels nous devons consacrer quelques lignes.

M. Monmerqué, conseiller honoraire à la Cour impériale de Paris, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), né le 6 décembre 1780, a succombé le 1er de ce mois, après avoir reçu les secours de la religion. Il avait publié en 1818 la première édition complète du véritable texte des *Lettres de Mme de Sévigné*, et en préparait activement une seconde, lorsque la mort l'a surpris. On lui doit aussi la publication des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, avec une notice curieuse sur ce personnage; le *Théâtre du moyen âge*, en collaboration avec M. Francisque Michel, et une foule d'articles insérés dans la *Biographie universelle* et dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de France.*

M. Ambroise Rendu, conseiller honoraire de l'Université, et dont le nom justement honoré ne sera prononcé qu'avec respect, était parvenu à sa quatre-vingt-deuxième année. Il est auteur d'un *Code universitaire*, de deux volumes sur l'*Instruction secondaire*, d'un volume sur les *Frères des écoles chrétiennes* (1845), et d'une traduction des *Psaumes*, dont nous parlions il y a peu de mois (p. 328 de notre t. XXII).

Enfin M. l'abbé Huc, missionnaire en Chine et au Thibet pendant 12 ans, et que son âge,— il était né à Toulouse en 1813,— semblait réserver encore à de longs travaux, est mort après une courte maladie. Il était rentré en France en 1853, après avoir parcouru à son retour l'Inde, Ceylan, l'Egypte et la Palestine. — Outre ses lettres insérées dans les *Annales de la Propagation de la foi*, il a publié sur les divers Etats de l'extrême Orient des ouvrages d'un sérieux intérêt et que nous devons rappeler ici : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine* (Voir p. 475 de notre t. IX); l'*Empire Chinois* (t. XIV, pp. 151, 227 ; t, XV, p. 97); — *le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet* (t. XVIII, p. 198); nous avons encore à en examiner les derniers volumes.

---

flattant outre mesure et en présentant comme irrésistibles les funestes penchants du cœur, en attristant enfin singulièrement la route de l'austère devoir. Nous n'oserions encore, malgré ses tendances, ranger dans cette seconde classe l'auteur du livre que nous venons d'examiner. De nobles aspirations vers le bien, vers le beau, se remarquent dans cet ouvrage, nous font espérer mieux, et semblent devoir lui assigner quelque jour une place dans la première.—Puisse-t-elle, mieux éclairée des rayons de la véritable foi, conquérir cette place, dont son talent semble la rendre digne ! Elle trouverait là les vraies et douces consolations dont son âme paraît avoir besoin. Que Mme Mathilde Grangier nous permette d'exprimer ce désir, en nous pardonnant une critique qu'elle trouvera sévère sans doute, injuste peut-être à son point de vue, car elle croit certainement avoir écrit un bon livre. Mais que notre désir se réalise, et nous aurons autant de bonheur à louer ses ouvrages futurs, que nous éprouvons de peine aujourd'hui à blâmer sévèrement le livre dangereux intitulé : *Amour et Devoir!*

MAXIME DE MONTROND.

133. L'ART *de jouer les charades en action,* par Mlle Marie CURO. — 1 volume in-18 de VIII-148 pages (1860), chez Victor Poullet (*Bibliothèque des familles et des paroisses, série in*-18); — prix : 80 c.

Le titre de ce petit livre indique un sujet bien frivole, et cependant ce petit livre pourra rendre de vrais services à la jeunesse, dans les familles et dans les maisons d'éducation. Mlle Curo pense qu'il faut profiter même des jeux pour parler au cœur et former l'intelligence ; et c'est pour cela qu'elle a jugé utile d'écrire sur les charades en action. Son livre se divise en trois parties : la première comprend des charades prêtes à être jouées; la seconde, des charades à moitié arrangées, auxquelles l'acteur peut ajouter ou retrancher selon l'inspiration du moment ; la troisième des canevas de charades. — Nous avons lu avec intérêt les petits drames de la première partie ; ceux de la seconde pourraient former des sujets de composition ; ceux de la troisième ne sont qu'indiqués, et laissent tout à faire à l'imagination des jeunes acteurs. Une morale pure, un soin extrême d'éviter le bas, le trivial et l'ignoble qui déparent si souvent ces jeux de société, distinguent ces compositions, que les mères et les institutrices apprécieront sans doute comme nous.

134. **ÇA ET LA**, par M. Louis Veuillot; 2e *édition*. — 2 volumes in-12 de 514 et 528 pages (1860), chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 8 fr.

Fatigué de voir chaque matin se lever un nouvel ennemi de la liberté de l'Eglise, M. Louis Veuillot a pris le sage parti d'aller respirer quelque temps l'air salubre des bois et des montagnes. Ces myriades de Voltaires microscopiques qui remplissent sans relâche les journaux, les Revues, les almanachs, d'interminables tirades contre « les envahissements du parti clérical, » révoltent son bon sens et finissent par lasser sa patience. — Qu'on est heureux de le suivre au milieu des paysages ravissants qu'il traverse, et de vivre un moment avec lui en compagnie de gens modestes, vertueux, sincères et chrétiens ! — *Çà et là* nous conduit successivement à travers les plus belles parties de la Savoie, de la Suisse et de la Bretagne. Tantôt nous nous trouvons au milieu des montagnes, près des neiges et des glaces éternelles; tantôt nous nous asseyons en face des horizons immenses, sur les bords de l'Océan. L'auteur nous fait entrer à sa suite dans les châteaux, dans les cloîtres, dans les chalets, dans les églises, dans les presbytères, dans les cabanes de pêcheurs. Nous sommes à des distances infinies des littérateurs du jour; et si, parfois, M. Veuillot leur lance de loin quelque souvenir acéré, il revient vite à des choses plus calmes, plus sereines, plus salutaires. Par lui nous apprenons à connaître, dans les retraites obscures où elles se plaisent, de bien belles âmes, et à peine a-t-on le temps de les saluer, ces saintes et douces figures, que d'autres plus touchantes et plus généreuses encore se révèlent aux yeux étonnés.

Nous voici donc, dès le début même, transportés au cœur des Alpes, près des eaux limpides, respirant les délicieuses odeurs des tilleuls et des mélèzes, et les parfums mille fois plus suaves des esprits droits et simples. C'est au sein de cette forte et pure nature, que Sylvestre, — celui même qui nous raconte ses courses en zigzags, — rencontre une épouse véritablement selon le cœur de Dieu, qui fera, dit-il, l'ornement de sa vie et qui sera, pouvons-nous ajouter, le charme le plus touchant du voyage. Mais aussi, pauvre Madeleine ! pour s'unir à ce digne jeune homme, à cette âme généreuse, il faudra qu'elle quitte ses vieux parents, qu'elle laisse son village. Il est toujours bien douloureux de se séparer de sa mère. Par bonheur, la noble femme a un cœur chrétien, et elle encourage sa fille d'une bonne parole : « C'est, lui dit-elle, l'ordre de Dieu de se quitter ainsi; et tu » sais, ma fille, qu'il est toujours facile et doux de faire la volonté

» de Dieu (t. I, p. 27). » Ainsi, en compagnie de Madeleine, de Sylvestre et d'un de leurs amis, nous entrons dans la dernière des diligences, et nous nous mettons en route un peu au hasard. Nous irons, *çà et là*, tout le long des deux volumes, à travers les plus poétiques campagnes et les sites les plus enchanteurs, en visitant les meilleures gens du monde. Quel beau pays que la Suisse! quelles verdoyantes vallées! quelles blanches cascades! quels lacs ravissants! Mais aussi, quels excellents chrétiens nous trouvons dans ces montagnes! les honnêtes figures! les cœurs d'or! Hélas! on s'imagine bien qu'à côté de ces rayonnantes et pures physionomies, il y a de tristes ombres, des commis-voyageurs, des cabaretiers, de gros bourgeois, qui viennent troubler la paix des champs en récitant platement les fastidieux premiers-Paris du *Siècle*. Ah! sans cela, on serait trop heureux parmi ces paysans et ces curés au cœur dévoué. Après tout, il faut un peu s'égayer en riant des sots et des méchants, des Plumeret et des Miron; d'ailleurs ce sont les petites misères du voyage; on revient vite à la belle route unie, droite, sûre. On se retrouve en présence de douces figures, de sentiments nobles, d'âmes saintes, de tableaux faits pour réjouir le cœur. Comme M. Louis Veuillot sait admirablement peindre ces touchantes physionomies, ces suaves et énergiques natures, chez lesquelles brûle la flamme du dévouement chrétien! Telle par exemple est sœur André.

Sœur André reçoit un jour dans son hôpital un vieillard si misérable, si souffrant, qu'elle pleure plus encore que de coutume. Il apportait une ordonnance du médecin prescrivant des remèdes fort coûteux, et sœur André avait tout donné; elle gémissait de ne pouvoir suivre les mouvements de son cœur. Mais bientôt elle se trouble: n'a-t-elle pas regretté la règle qui la condamne à la pauvreté? Elle va trouver son confesseur, qui la gronde d'une voix mal assurée, puis lui dit: « Ma sœur, vous avez donc si bonne envie de donner » à ce pauvre le médicament dont il a besoin? Eh bien! j'en ferai » les frais, et même j'ajouterai quelque chose. Votre pénitence sera » de m'avoir pris mon argent... » La sœur retourne à son pauvre qui la remercie. « Non, dit-elle, moi je ne puis donner que mes » prières. C'est M. le curé qui a voulu vous assister au nom de Jésus-» Christ. » Ce pauvre était calviniste, et comme son mal empire, il fait venir le curé et la bonne sœur, et leur dit: « Vous m'avez donné » quelque chose de la part de Jésus-Christ; j'ai quelque chose aussi » à vous donner pour Jésus-Christ: c'est mon âme. Elle lui appar-

» tient, il l'a conquise par vous. Père, je veux mourir catholique, » baptisez-moi ; sœur, soyez ma marraine ; je veux mourir sous le » nom d'André. C'est le nom que je veux porter éternellement de- » vant Jésus-Christ (t. II, p. 63). »

Le livre est rempli de ces simples et touchantes histoires, dans lesquelles M. Veuillot se plaît particulièrement à nous montrer les plus admirables désintéressements parmi cette noblesse si indignement traitée par tant de gens, bien fiers toutefois d'étaler chaque jour sur leur poitrine gonflée le Faucon-Noir, l'Eléphant-Blanc ou tout autre animal de ce genre. Ainsi, une descendante de plusieurs maréchaux de France et de plusieurs chanceliers, passe sa vie dans les taudis, dans les greniers, dans les mansardes, portant des habits, des remèdes, des aliments aux ouvriers malades, et distribuant aux agonisants quelque bonne et sainte parole : elle vit, elle prie, elle mange, elle travaille, elle pleure avec les pauvres, les infirmes, les mendiantes. Une autre grande dame, née dans l'opulence, fonde au milieu même de son hôtel un atelier de couture où elle reçoit les orphelines ; se nourrit, ravaude, s'habille comme elles, heureuse, la noble femme, de se faire pauvre pour l'amour de Jésus-Christ.

De ces Alpes, où l'on voit encore tant de dévouement et d'énergie, nous allons en droite ligne en Bretagne. Voilà de magnifiques sites et des braves gens par excellence ! Une âme qui aime ce qui est beau et bon trouve ici de quoi se satisfaire largement : la mer, les grèves solitaires, les bruyères, les châteaux isolés, les landes, les petites sœurs des pauvres, les bons et saints recteurs, les pieux paysans, les pêcheurs dévoués,

Voici, bien loin du luxe aux sourdes amertumes,
Voici les bonnes gens et les bonnes coutumes ;
Voici les seuils fleuris bâtis par les aïeux.
O biens, plus doux encor cent fois qu'ils ne promettent !
O silence ! ô loisir ! ô spectacles qui mettent
Des chansons dans le cœur, des larmes dans les yeux (t. II, p. 396).

C'est ainsi que, transporté par les grands dévouements et la vie simple de la Bretagne, M. Louis Veuillot laisse échapper quelques chants poétiques. Nous voudrions nous arrêter plus longtemps avec lui au milieu des paysages bretons, parlant avec les recteurs et les châtelains ou avec les intrépides pêcheurs ; mais on lira, on relira les touchantes histoires, les bonnes et utiles leçons, les ravissantes descriptions que donne l'auteur ; on voudra le suivre soi-même dans ses

pèlerinages. C'est un bonheur si pur de respirer l'air salubre et fortifiant, les parfums honnêtes qui s'échappent si largement de toutes les pages de ce livre, que nos lecteurs ne voudront pas s'en priver.

Heureux et bienfaisant livre ! Vraiment semblable à une campagne riche en eaux vives, en grandes herbes et en arbres verdoyants, il nous offre une promenade dont rien ne trouble le charme, qui repose de la tristesse de la vie, rend plus ferme, plus énergique, et dispose le cœur à faire quelque chose de bon et d'utile.

135. **LE CHRÉTIEN** *selon le Cœur de Jésus, par la pratique de ses vertus, avec neuvaine en forme de retraite, pouvant servir durant le mois consacré de ce divin Cœur,* par le P. Joseph WALDNER, de la Compagnie de Jésus; — *nouvelle édition, revue et augmentée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur,* par le P. Antoine-Alphonse CADRÈS, de la même Compagnie. — 1 volume in-18 de xxx-322 pages (1859), chez Victor Palmé; — prix : 1 fr. 50 c.

La première édition de cet ouvrage date de 1751. Il en parut à Venise, en 1800, une traduction italienne de format in-8°. Depuis très-longtemps il avait disparu, au grand regret de ceux qui avaient pu apprécier son utilité et son mérite. L'exemplaire qui a servi à l'impression de cette édition nouvelle a coûté vingt années de recherches. « Le style de l'auteur étant pur, facile, et parfaitement en » rapport avec le sujet, dit l'éditeur, nous avons regardé comme un » devoir de le respecter ; il nous a suffi de modifier quelques expres- » sions que le commun des lecteurs ne comprendrait pas assez faci- » lement aujourd'hui. Tous les textes de l'Ecriture et des saints » Pères ont été vérifiés et indiqués avec soin (p. XXIII). » — Le but principal du P. Waldner est de nous faire comprendre les effets que doit produire en nous la dévotion au Sacré-Cœur, et les fruits que nous devons en recueillir pour la réforme de notre vie. Dans cette vue, il expose d'abord les principaux motifs qui nous obligent à croître sans cesse dans l'amour et l'imitation de Jésus-Christ ; puis, entrant dans le détail, il nous propose les principales vertus de notre divin modèle : l'humilité, la douceur, la pureté, la générosité, etc. Il donne chaque jour quatre exercices différents, trois méditations et une lecture, offrant tantôt des considérations simples et touchantes, tantôt des entretiens familiers entre le disciple et le Maître, tantôt de tendres affections propres à inspirer les sentiments d'une douce et solide piété. Les exercices du chrétien, placés en tête de la retraite, ont uniquement pour but d'assurer le fruit des

instructions, que l'auteur a eu soin de rapporter toutes à la dévotion au Sacré-Cœur. Ceux qui désirent y consacrer un mois entier trouveront, suivant l'ordre marqué en tête du volume, un exercice pour chaque jour.

L'ouvrage, divisé en quatre chapitres, donne successivement des instructions pour bien faire la neuvaine du Sacré-Cœur, des prières pour la sainte Messe, pour la confession et la communion ; le quatrième chapitre, qui forme surtout le fond de l'ouvrage, renferme neuf séries de lectures, d'entretiens et de méditations sur les qualités du Cœur de Jésus.— Ce livre, à part le mérite de l'auteur, des examinateurs qui l'ont approuvé, et du pieux éditeur qui l'a revisé, se recommande donc de lui-même à toutes les âmes pieuses.

136. LA COMTESSE MATHILDE DE CANOSSA *et Yolande de Groningue*, par le P. Bresciani, de la Compagnie Jésus.—1 volume in-8° de IV-484 pages (1859), chez H. Goëmaëre, à Bruxelles, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 3 fr.

On sait que le P. Bresciani, dont la verve est vraiment inépuisable, se plaît à envelopper ses enseignements du voile de la fiction. Il a voulu, dans ce volume, non pas mettre à nu les trames infernales des ennemis de l'Eglise, — c'est une matière qu'il a à peu près épuisée, — mais populariser, dans des pages attrayantes, la réhabilitation du saint pape Grégoire VII et de son illustre champion la princesse Mathilde ; puis encadrer ce plaidoyer sans réplique dans une série de tableaux où reluit le XIe siècle, et où la fille du comte de Groningue, la belle et vertueuse Yolande, occupe toujours le premier plan. Ne cherchons point ici une œuvre d'art dans le sens vraiment esthétique du mot. A ce point de vue, nous serions sévères peut-être ; nous demanderions à l'excellent conteur où est l'unité de son livre, laquelle, de la comtesse Mathilde ou d'Yolande, est la figure principale ou accessoire ; si la fille du comte, qui paraît défrayer un vaste épisode, n'est pas elle-même l'héroïne du volume, puiqu'elle y trône trois cents pages durant, bien qu'au frontispice elle cède le premier rang et les gros caractères à la comtesse Mathilde. Le P. Bresciani reconnaît lui-même, avec une franchise qui l'honore, qu'il n'a voulu ni écrire, ni peindre en artiste, mais tout simplement couronner d'une légitime auréole deux grandes physionomies, *en les plaçant dans le milieu sombre et accidenté de leur époque.* Donc Yolande, c'est pour lui une série d'aventures où défile devant le lecteur le double cortége

fond du livre est la lutte de Frédéric Ier, dit Barberousse, contre la papauté qu'il voulait asservir à ses desseins ambitieux et l'en rendre complice, et cette guerre du Milanais, dont le sanglant succès devait, en provoquant une juste réaction, devenir bientôt pour lui une source de désastres. L'intrusion de l'antipape Victor, l'excommunication de l'empereur par Alexandre III, le siége et la destruction de Milan, la ligue lombarde, et enfin la paix de Venise, où Barberousse fit son humble réconciliation avec le pape, sont autant de points qui fixeront agréablement l'attention du lecteur. — Silvio Pellico a dessiné ses caractères de main de maître : Barberousse, Béatrix, Bérard de Quercia, sont des figures habilement accentuées et qui se détachent d'une façon remarquable sur le fond de ce livre, où l'on voit, d'une part, les projets insensés d'un orgueilleux despote se briser contre la sage résistance d'un pape, de l'autre, – c'est-à-dire dans l'incident de *Rafaella*, — la probité, le dévouement et l'innocence dignement récompensés après avoir été longtemps aux prises avec la haine, la félonie et le crime. Quelques longueurs, — comme celles des dialogues entre l'abbé Guillaume et le bon frère Ugon, — plusieurs locutions assez peu françaises du traducteur belge, s'ajoutent au double reproche que nous avons formulé tout d'abord, et sont comme des ombres qui nous voilent de temps à autre, pour les laisser briller ensuite d'un plus vif éclat, les beautés tour à tour si douces et si mâles de ce style auquel apporte un nouveau charme la légère teinte mélancolique particulière à l'illustre auteur. G. PIMONT.

158. **DE LA RAISON** *dans ses rapports avec la foi*, ou *Démonstration courte et methodique de la vérité du catholicisme, mise à la portée des fidèles, et spécialement des élèves des cours d'instruction religieuse*, par M. l'abbé S. DUNAIME. — 1 volume in-12 de VI-236 pages (1858), chez Mailfait, à Charleville, et chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 2 fr

Le but de ce nouveau cours d'instruction religieuse est, selon l'auteur lui-même, de prémunir contre les erreurs et les sophismes de notre époque la foi de ceux qui n'ont point étudié la science théologique. Appelant à son aide la raison et l'histoire, M. l'abbé Dunaime, — qui fait hommage de son travail à la mémoire de l'illustre Billuart, né et enterré dans la paroisse dont il est lui-même curé, — commence par démontrer l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme; puis, allant des vérités prouvées à celles qui s'en déduisent logiquement, il donne en dernier lieu les arguments qui établissent l'infaillibilité de l'Eglise catholique et l'autorité de ses voix ensei-

gnantes, depuis la voix du Souverain Pontife jusqu'à celle du plus humble catéchiste. — Ce plan n'a rien de nouveau, on le voit; mais il est méthodique et solide, et, d'ailleurs, il est suivi avec un ordre et une clarté très-dignes d'éloges. — L'auteur réduit toute la doctrine à cinquante et une questions, traitées successivement dans quatorze chapitres différents. Sage et réservé sur les points controversés, il s'attache surtout à mettre en relief le véritable enseignement dogmatique de l'Eglise, et il ne perd point de vue la grande règle donnée par saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* Ce livre servirait utilement de base aux instructions d'un collége, d'une communauté, d'un catéchisme de persévérance ; en le suivant de point en point, on parcourrait avec avantage tout le cercle de la doctrine, et même de la polémique religieuse.

159. **RÈGLES** *de la vie sacerdotale*, ou *Discours de retraites ecclésiastiques*, par Mgr Claude-Henri-Augustin PLANTIER, évêque de Nîmes. — 2 volumes in-8° de VI-406 et 412 pages (1858), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 10 fr.

Nous avons, dans ces deux volumes, non pas un résumé froid et terne des discours que Mgr Plantier a prononcés dans les retraites ecclésiastiques prêchées par lui tant en Savoie qu'en France, avant qu'il fût appelé à l'honneur de l'épiscopat, mais ces discours eux-mêmes, sinon dans tous leurs développements, du moins dans les traits principaux qui en forment comme la substance, et avec tous les ornements dont l'éloquence de l'orateur a su les revêtir. Ce qui frappe tout d'abord ici, c'est le zèle du prédicateur, zèle ardent et plein de feu, qui donne à sa parole la fermeté nécessaire pour aborder les grands sujets, tels que la mort du bon prêtre, le jugement du mauvais prêtre, etc., et cette vivacité, cette rapidité de mouvement qui fait pénétrer la vérité plus sûrement et plus profondément dans le cœur. Sa doctrine est nourrie de l'Ecriture sainte et des Pères. Ce n'est pas ordinairement une simple traduction des textes dont le choix est presque toujours des plus heureux, mais un développement, un commentaire éloquent, et comme une diffusion de la lumière qui s'y trouvait condensée. Qu'on lise particulièrement le sermon sur l'étude de l'Ecriture sainte : on verra que l'éloquent orateur y parle d'abondance et d'expérience tout à la fois, et que c'est pour avoir longtemps pratiqué lui-même cette étude, qu'il peut en indiquer, avec tant de précision et d'exactitude, toutes les richesses

et les immenses avantages dans l'exercice du ministère pastoral.

Après une instruction sur le bréviaire, et deux autres sur la célébration des saints Mystères, où les deux offices journaliers du prêtre, qui sont en même temps pour lui, aussi bien que pour les peuples dont le salut lui est confié, deux sources de grâces intarissables, sont traités avec tout le soin et toute la gravité qu'ils méritent, nous signalerons spécialement dans le premier volume un discours sur la nécessité de combattre ses défauts; discours remarquable par les réflexions judicieuses qu'il renferme sur les déplorables effets d'un défaut de caractère non combattu, quoique peu grave en apparence. Qui ne sait, en effet, que c'est là souvent la source de mille difficultés, et qu'il n'en faut pas davantage pour paralyser les efforts d'un zèle d'ailleurs sincère et ardent? Cet obstacle au succès du ministère pastoral est d'autant plus sérieux, que celui qui le pose est presque toujours le dernier à le remarquer. N'était-il pas, alors, infiniment opportun de mettre le doigt sur la plaie?

Cette instruction si importante est suivie de l'explication de la parabole de l'enfant prodigue, dont Mgr Plantier fait l'application à la chute du prêtre; peinture pleine de vérité, de force et d'éclat, rapprochements heureux, emploi des textes les plus saisissants de l'Écriture sainte et des passages des SS. Pères qui les ont commentés, énumération vive, rapide, style imagé et entraînant, intérêt si parfaitement ménagé et soutenu que, du commencement à la fin, il va toujours grandissant; en un mot, tout ce qui fait la perfection d'un discours pour remuer le cœur et le toucher s'y rencontre à un degré exceptionnel. — Deux instructions sont consacrées à démontrer la nécessité de l'étude, et à indiquer les règles que doit suivre le prêtre pour s'y livrer avec succès : le zélé prédicateur, jaloux de l'honneur du corps dont il est aujourd'hui un des illustres chefs, s'y applique à réveiller l'ardeur du clergé, détruisant tous les prétextes qu'une nonchalance mal déguisée pourrait mettre en avant pour s'excuser de ne rien ajouter aux connaissances toujours incomplètes acquises dans les séminaires; écartant, avec non moins d'indignation, du programme des études sacerdotales, les futilités, la littérature légère, les choses purement curieuses et qui n'ont aucun rapport avec la fin sublime de la mission du prêtre, et prouvant enfin qu'il ne peut, sans déroger, descendre du haut rang où le génie de ses devanciers et l'admiration des siècles l'ont placé dans les travaux de l'esprit.

Dans le second volume, l'éminent orateur cherche à purifier l'or

du sanctuaire de la rouille qui pourrait l'obscurcir ou le ronger, en poursuivant avec une vigueur, une animation qui ne tombe jamais, l'ambition, la jalousie, et toutes les autres passions qui peuvent se mêler aux actes du ministère, soit au confessionnal, soit en chaire, soit près du lit des malades, soit enfin dans les rapports que le prêtre a forcément avec le monde.—Vient ensuite un discours sur l'amour du prêtre pour l'Eglise, où le prédicateur cherche à élargir le cœur du prêtre, dont les affections, au lieu de se concentrer sur le petit troupeau dont il est chargé, doivent s'étendre, dans une certaine mesure, sur le bercail tout entier, et lui inspirer, comme à saint Paul, de la sollicitude pour toutes les Eglises. Aimer l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ, c'est aimer Jésus-Christ lui-même. Eh! qui donc s'inquiétera de ses destinées sur la terre, des périls qui la menacent constamment, des tempêtes qui ne cessent d'éclater sur elle, des trahisons qui viennent de temps à autre affliger son cœur maternel? Qui la consolera dans son triste veuvage, si ce n'est celui-là même qui est pour elle un autre Christ, *sacerdos alter Christus?* L'Eglise doit retrouver dans le cœur du prêtre quelque chose de cette tendresse et de ce dévouement qui ont porté son divin époux à s'immoler sur la croix pour la sauver. Aussi, on a toujours regardé l'amour de l'Eglise comme un des signes les moins équivoques d'une vocation ecclésiastique. Il faut donc que le prêtre voie l'Eglise entière dans la partie qui est confiée à ses soins, et qu'il aime celle-ci par une sorte d'application particulière de cet amour plus général qui embrasse tout le corps. Entendu dans ce sens et s'alimentant à ce foyer, le zèle sacerdotal sera moins local pour ainsi dire, et, par conséquent, plus large, plus persévérant, plus généreux et plus pur. Qu'on nous pardonne ces réflexions en faveur de l'importance d'un sujet trop peu médité, et que nous avons été heureux de rencontrer sur notre chemin.

L'ouvrage se termine par des pensées sur divers sujets, tels que l'état de péché mortel, l'esprit ecclésiastique, l'habit ecclésiastique, Marie modèle du prêtre, et par des projets de conférences, dont la matière est seulement indiquée.

Ces discours sont un souvenir précieux pour ceux qui ont eu le bonheur de les entendre; ils peuvent faire renaître les sentiments qu'ils ont provoqués une première fois, et raffermir les résolutions qui en ont été le fruit. Auraient-ils moins d'attrait et d'utilité pour ceux qui ne les ont pas entendus? nous ne le pensons pas. En gardant la forme oratoire sous laquelle ils ont été donnés, ils ne fournis-

sent pas moins à la méditation, et, en outre, ils saisissent plus vivement l'imagination et le cœur. D'un autre côté, suffit-il de réfléchir tous les deux ans, ou tous les trois ans seulement, sur les grands sujets qui font ordinairement la matière des retraites sacerdotales? N'est-ce pas surtout dans la solitude du presbytère, au milieu des embarras et des dangers du ministère ecclésiastique, qu'il faut s'en pénétrer et en faire comme sa nourriture habituelle? Ils continueront donc à produire le bien qu'ils ont déjà fait, et c'était pour nous un devoir d'appeler sur eux l'attention du clergé. A. MARCHAL.

160. **LE SECRET**, par WILKIE-COLLINS, *roman anglais traduit, avec l'autorisation de l'auteur*, par OLD-NICK.—1 volume in-12 de 392 pages (1858), chez L. Hachette et Cie (*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*); — prix : 2 fr. pour la France, et 2 fr. 50 c. pour l'étranger.

M. Treverton, officier de la marine anglaise, d'une riche et ancienne famille, s'attristait de voir sa maison vide et privée de ce qui en fait la joie la plus pure : sa femme ne lui avait point donné d'enfant, et déjà bien des années s'étaient écoulées depuis le jour de leur union. Afin de dissiper les nuages qui s'appesantissaient de plus en plus sur le front de son mari, mistress Treverton, usant d'une criminelle supercherie introduisit au foyer désert, comme légitime héritière de la fortune et du nom des Treverton, la fille d'une de ses suivantes nommée Sarah. Mais, peu de temps après, frappée d'une maladie impitoyable, pleine de repentir et voulant réparer sa coupable action, elle dicta de son lit de mort à Sarah même une lettre où elle avouait tout à son mari. C'était avoir trop de confiance en sa suivante. Sarah n'osa pas détruire cette pièce importante, mais ne la remit cependant pas au destinataire ; elle la cacha soigneusement dans une chambre inhabitée du vieux château, et s'enfuit au loin. Les années s'écoulèrent, l'enfant grandit et devint une jeune fille accomplie. Maîtresse, par la mort de son prétendu père, de biens considérables, mais dévouée, généreuse, elle se maria, avec un noble désintéressement, à un jeune homme aveugle, issu d'une grande maison, nommé Rosamond, et le combla de prévenances et de soins. Les deux époux vivaient heureux et tranquilles, sans se soucier du monde, lorsqu'ils découvrirent le secret terrible si parfaitement caché jusque-là. Une union moins pure eût éprouvé des secousses qui l'eussent brisée en faisant à jamais évanouir la paix et le bonheur ; mais Rosamond avait une âme élevée,

et connaissait l'affection délicate et désintéressée de sa femme. Aussi le calme et la confiance ne quittèrent pas un moment leur demeure, et, si la fortune fut compromise parce qu'il fallut restituer aux légitimes propriétaires l'héritage des Treverton, les sentiments surmontèrent l'épreuve et restèrent intacts.

Telle est l'analyse du roman de M. Collins : comme on le voit, le but en est très-moral. Il veut montrer la force d'une union qui se fonde principalement sur le dévouement, et faire voir les terribles dangers de la fourberie. Mistress Treverton avait voulu consoler son mari ; mais quelle injustice elle commettait en dirigeant sur une étrangère la fortune et l'amour qui n'étaient dus qu'à l'enfant ! Et puis, Sarah, qui n'éclaira pas son maître trompé, participe à la faute, se prive des joies maternelles par une fatale ambition, et se rend pour toujours justement malheureuse. Le dessein de l'auteur a été parfaitement suivi, et l'intérêt se joint au mérite moral. Quelques caractères, même secondaires, sont heureusement tracés ; tel est celui d'un oncle de Sarah, brave artisan, d'une nature franche et modeste et d'un grand cœur, sous de vulgaires apparences. Il y a bien, dans le cours du volume, plusieurs détails et certaines descriptions qu'à bon droit condamneront des imaginations délicates, et qu'un goût pur doit repousser. D'ailleurs, ce roman, malgré ses qualités, et bien qu'il respire un vrai parfum d'honnêteté et de vertu, ne peut convenir qu'aux esprits expérimentés et aux personnes qui connaissent le monde et peuvent l'apprécier. Les âmes jeunes et naïves ne connaîtraient pas impunément les secrets de ménage et l'intérieur domestique où l'auteur nous introduit ; elles ont le temps de savoir de quelles misères est quelquefois envahi le sanctuaire de la famille, et d'apprendre que souvent un ver secret ronge les fleurs qui paraissent au dehors pleines de fraîcheur et de vie. Mais des mères de famille, pour qui le roman est devenu un mal presque nécessaire, peuvent ouvrir la nouvelle de M. Collins ; elles y trouveront au fond un salutaire enseignement et de saines pensées.

Ch. Laval.

161. **LE SOLILOQUE** *de saint* Bonaventure, *traduit* par M. E. Mézière. — 1 volume in-18 de xxii-210 pages (1859), chez Charles Douniol ; — prix : 1 fr. 50 c.

M. E. Mézière a entrepris une *Bibliothèque des âmes chrétiennes*, où il se propose de rassembler les Œuvres les plus remarquables des Pères et des docteurs de l'Eglise, sous l'épigraphe heureusement

lutte entre le sacerdoce et l'Empire, et que le tableau doit être nécessairement incomplet. Ce n'en est pas moins un tableau plein de vie, d'animation et d'intérêt ; il trace une assez fidèle image de la société au XI_e siècle. — Nous recommandons ce livre, auquel les préoccupations actuelles ajoutent un intérêt nouveau. Sa lecture cependant ne saurait convenir à tous indistinctement. Nous n'oserions la conseiller aux jeunes personnes. MAXIME DE MONTROND.

170. **CATÉCHISME DOGMATIQUE,** *moral et historique, de la doctrine chrétienne, disposé selon l'ordre des idées,* par Antonio ROSMINI-SERBATI, prêtre; *traduit de l'italien* par M l'abbé PAGNON. — 1 volume in-12 de 260 pages (1859), chez Victor Palmé ; — prix : 2 fr.

Le catéchisme du célèbre abbé Rosmini est comme le *Compendium* dogmatique, moral et historique de toute la doctrine chrétienne. Sa méthode est toute nouvelle : « Les maîtres qui veulent véritablement » instruire leurs élèves, dit-il, sont placés dans l'indispensable néces- » sité de conduire leur intelligence par chacun de ces degrés qui, d'a- » près la nature, règlent la marche de leur activité (pp. XIII et XIV) ;» or ce principe se résume dans cette règle toute simple : « Les vérités » doivent être disposées dans un tel ordre, que celles qui précèdent » n'aient pas besoin, pour être comprises, du secours de celles qui » les suivent. » C'est en partant de cette donnée générale, que l'auteur commence son catéchisme par cette question, la plus élémentaire de toutes : *Qui êtes-vous ? — Je suis un homme.* Puis, s'élevant de la nature de l'homme, de son origine, de sa création, jusqu'à Dieu, il en déduit successivement l'existence d'un Etre suprême, ses attributs, l'œuvre de la Rédemption ; et de là tous les mystères, tous les préceptes et les sacrements de la religion chrétienne, l'autorité de l'Eglise, ses prescriptions et ses plus importantes solennités. — En présentant et en exposant ainsi aux plus faibles intelligences, d'abord une vérité simple, puis une seconde, et en lui faisant saisir la liaison qui existe entre elles, l'abbé Rosmini espère faire accepter plus facilement l'ensemble de la doctrine catholique. Du reste, en conseillant une nouvelle méthode, il ne prétend pas méconnaître l'importance des autres catéchismes, qui lui ont même plus d'une fois servi de modèles. — Sans nous ériger en censeurs de M. l'abbé Rosmini, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer certaines définitions un peu singulières, celle de l'Eglise, par exemple : « L'Eglise, dit-il, est l'union de tous ceux avec qui Dieu a con-

» tracté une alliance et *un pacte de les prendre* sous sa protection et » de les sauver par le moyen du Sauveur, à condition qu'ils ne refu- » seront pas de croire à ses paroles et à celles du Sauveur, et qu'ils » ne désobéiront point à ses lois (p. 187). » Nous préférons, et de beaucoup, la définition ordinaire de la plupart de nos catéchismes diocésains.

C. POUSSIN.

171. **CONFÉRENCES** *spirituelles*, par le R. P. FABER, docteur en théologie, prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri (de Londres). — 1 volume in-12 de VIII-388 pages (1860), chez Ambroise Bray; — prix : 3 fr. 50 c.

Dans la très-courte préface de ce nouvel ouvrage du P. Faber, nous lisons : « Il y a une sorte d'unité générale dans le choix des » matières de ce volume, et l'on verra qu'en somme ces matières » ont des rapports les unes avec les autres, et qu'elles sont pro- » pres à un degré, ou tout au moins à un groupe particulier de » la vie spirituelle (p. 6). » Si nous ne nous trompons, ce degré est celui où l'auteur suppose que l'âme est arrivée, dans l'ouvrage si connu des *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle* (Voir p. 213 de notre t. XVII). Sortie du grand chemin de la perdition, l'âme est entrée résolûment dans la voie étroite et veut aller jusqu'à la pratique des conseils. Elle fait partie de ce groupe choisi de la vie spirituelle, qui, après avoir terrassé l'ennemi capital, le péché mortel, s'applique de toutes ses forces, d'abord à relever l'édifice qu'il avait renversé, et à jeter ensuite par-dessus les murailles tout ce qui pourrait devenir pour lui un moyen de renouer des intelligences avec l'intérieur et lui donner occasion de rentrer dans la place. « Elles renferment aussi, ajoute le P. Faber, certaines » vues sur les relations de la grâce avec le caractère naturel, et sur » ce qu'on pourrait appeler le côté naturel de la vie surnaturelle, » vues que je regarde comme importantes dans notre époque, et » auxquelles j'espère faire justice d'une manière plus complète dans » un ouvrage séparé (ibid.). » On remarquera cette promesse, que nous sommes heureux de faire connaître aux nombreux admirateurs de l'illustre oratorien. Quant aux vues sur les relations de la grâce avec le caractère naturel, elles sont précisément de saison à cette époque de la vie spirituelle où la grâce, par suite de la destruction du péché mortel, se trouve face à face et en relation immédiate avec la nature purifiée, mais non encore surnaturalisée dans toutes ses tendances. Est-il rare, en effet, de voir se dessiner encore, à travers la

pourpre du sang divin, quelques traits bien connus du vieil homme? Le péché a laissé son empreinte dans le caractère, et, quoiqu'il soit détruit, ses effets subsistent encore. N'eût-il laissé aucune trace de son passage, — ce qui n'arrive jamais, — la grâce qui le remplace doit agir aussi à sa manière sur la nature de l'âme, la marquer également de son sceau, se combiner avec ses tendances naturelles pour les diriger, non par le dehors, comme on dirige un coursier, mais par le dedans, par des impulsions pour ainsi dire radicales, et aussi profondes que mystérieuses. Mais tout intime, toute puissante que soit cette action de la grâce, elle est cependant d'une telle discrétion, sa touche est si délicate, et, pourrait-on dire, si respectueuse, que le naturel, comme tel, joue aussi son rôle; et, par conséquent, si son action, combinée avec celle de la grâce, donne à chaque âme une physionomie qui lui est propre, et qui est précisément la sainteté à laquelle elle est spécialement appelée, il ne faut pas oublier qu'il est parfois rebelle, sujet à des illusions, et que, devant agir dans une sphère supérieure à sa condition native, il éprouve des répugnances, des difficultés considérables, une fatigue qui peut tout arrêter et tout gâter. De là, l'importance de ce que le P. Faber appelle le côté naturel de la vie surnaturelle.

Nous croyons avoir fait comprendre en quoi des matières aussi diverses que celles qui font le sujet des *Conférences spirituelles*, se rattachent les unes aux autres, et forment une suite d'anneaux qui ne sont pas tout à fait isolés, comme on pourrait le croire; de sorte que le présent ouvrage, à part d'autres qualités qui suffiraient à elles seules pour en assurer le succès, ne manque pas du trait caractéristique de la beauté de toute œuvre littéraire, l'unité. — Quoi qu'il en soit, la bonté, la mort, les illusions, sont traitées, — surtout les illusions, — avec une certaine étendue, et occupent plus de la moitié du volume. Viennent ensuite les sujets suivants : Pourquoi si peu de fruit de tant de confessions? — Fatigue dans la voie du bien; — Sentiments blessés; — Pas de vraie adoration sans confiance; — de la Disposition à se scandaliser : — un certain Goût pour la lecture, utile à la vie spirituelle; — Monotonie de la piété; — le Ciel et l'enfer; — tous les hommes ont une vocation spéciale.

Il suffit de parcourir ces titres pour deviner que le P. Faber considère, dans ses *Conférences*, moins la grâce en elle-même que les ressources et les obstacles qu'elle rencontre dans son action sur nos âmes, et que, par suite, l'observation doit y prendre le pas sur la spé-

culation et leur donner un caractère essentiellement pratique. Dès lors, nous n'étonnerons pas ceux qui sont familiers avec les ouvrages de spiritualité du célèbre oratorien, en leur disant que ces conférences sont surtout remarquables par la finesse du coup d'œil et la prodigieuse puissance du talent d'observation et d'analyse que leur auteur y déploie. Ils savent, en outre, que ces facultés exceptionnelles ont chez lui, à leur service, une longue expérience du cœur humain et une connaissance rare des voies spirituelles. Nous ne parlons pas de sa science, de son érudition, qui n'est pas moins riche parce qu'elle n'étale pas complaisamment ses trésors, de l'originalité et de la grâce de son style; nous faisons même abstraction du trait particulier de sa piété, laquelle est surtout théologique, en ce sens qu'elle puise toute sa séve dans une connaissance approfondie des vérités de la foi : toutes ces qualités sont loin d'être absentes des *Conférences;* mais celles qui dominent, et que la nature même de ce genre d'instructions devait surtout faire ressortir, sont celles que nous avons d'abord signalées, et qui nous font penser involontairement à notre la Bruyère. Nous sentons bien toute l'étrangeté de ce rapprochement; cependant nous croyons qu'il a quelque chose de vrai. Les personnes pieuses ne forment-elles pas une société, une classe à part, qui a ses lois, ses habitudes, ses accidents, ses travers, et jusqu'à ses modes, comme la société des gens du monde? Il est vrai que l'extérieur est tout dans celle-ci, ce qui donne singulièrement de prise au génie du moraliste qui veut la peindre, tandis que presque toute la réalité de la première est cachée dans le secret de la conscience; mais le P. Faber est tellement familier avec tous les phénomènes de la vie intérieure, que rien n'échappe à la pénétration de son regard, et qu'il saisit les mouvements les plus imperceptibles de l'âme avec la même facilité qu'on peut saisir le jeu de la physionomie la plus ouverte. A cette rare sagacité, il faut joindre la vivacité de l'imagination qui colore et anime ses tableaux, le mouvement du style, le trait. Toutefois, comme le P. Faber ne se propose nullement d'amuser, il y a cette différence entre ses portraits et ceux de la Bruyère, que chacun croit se reconnaître dans les premiers, tandis qu'on voit surtout son voisin se refléter dans les seconds; ceux-ci poussent l'esprit dans la voie de la critique; ceux-là l'éclairent sur ses propres défauts. Du reste, si les deux peintres se ressemblent par la nature de leur talent, les deux mondes qu'ils étudient sont tellement différents, que nous croirions sortir de la vérité

si nous poussions plus loin le rapprochement, même en signalant les oppositions. Nous préférons justifier ce que nous avons dit par des citations; et nous n'avons, pour le faire, que l'*embarras du choix*, car souvent l'auteur donne à sa pensée un tour sententieux qui la met en relief, ou bien il la revêt d'une image gracieuse ou originale qui l'empêche de passer inaperçue; ou bien encore il procède par description, et alors les détails charmants abondent et reposent l'attention.

C'est surtout lorsqu'il veut peindre un genre de vie, une situation, un état particulier de la vie spirituelle, qu'il est admirable. Nous aurions à citer plus d'un tableau, qui sont tous autant de petits chefs-d'œuvre; mais nous devons nous borner à quelques traits pris au hasard. Ainsi, lorsque, dans une des conférences sur la bonté, il veut montrer les heureux effets de cette qualité naturelle, par exemple, pour détruire l'égoïsme, il s'exprime ainsi : « Dirigeons contre lui » un feu roulant d'actions charitables, et, s'il n'est pas tué, il restera » du moins étourdi sous le coup (p. 13). » Un peu plus loin il dit : « Un orgueilleux est rarement bienveillant. — Un homme de bien » est un homme qui n'est jamais occupé de lui-même; il est joyeux, » sympathique et brave (p. 14). » Ce n'est pas qu'il fasse de la bonté l'apanage exclusif des personnes pieuses; il trouve, au contraire, que souvent elles en manquent. « Considérée comme classe, ce n'est pas » chez les dévots qu'il faut chercher la bonté douce et aimable... De » là vient qu'on est parfois charitable, compatissant et dévoué, sans » avoir ce parfum d'amabilité et de délicatesse qui constitue la bonté » telle que nous l'entendons. Ajoutons cet arome aux grâces de choix » que nous possédons peut-être, et nous convertirons dix personnes, » là où les préjugés d'un seul nous donnent maintenant assez de fil » à retordre (p. 16). » Nous voudrions pouvoir citer les merveilles qu'il attribue, avec justice, aux pensées habituellement bienveillantes, aux interprétations favorables, à une bonne parole, à une conduite constamment empreinte de douceur et d'amabilité. Nous citerons seulement ce qu'il dit de l'art le plus difficile qui soit au monde, celui de souffrir charitablement : « Quoi de plus beau que » d'être attentif pour les autres, quand on est malheureux soi-même » (p. 49)! » Mais, ajouterons-nous, quoi de plus rare! Cependant, « combien il est peu charitable de faire partager ses découragements » aux autres, et d'aller par le monde, occupé, comme le démon, à » empoisonner les fontaines de la joie! Aurai-je plus de lumière pour » avoir mis tous ceux que j'aime à broyer du noir? Et si je ne sens

» pas le soleil au fond de ma vallée, dois-je me fâcher s'il *réjouit* les » côteaux ? Oh ! qu'il y a de petitesse et d'égoïsme dans cette soif maladive de sympathie, qui ne nous permet pas de garder pour nous » nos imperceptibles chagrins (p. 50) ! — Mais, direz-vous peut-» être, après tout, ce n'est qu'une très-petite vertu (la bonté), affaire » de tempérament en grande partie, article de bonnes manières » plutôt que de sainteté. — Eh bien ! soit ; je ne vous disputerai pas » ce point. L'herbe des champs vaut mieux que les cèdres du Liban. » C'est plus nourrissant, et l'œil se repose mieux sur ce tapis émaillé » de marguerites et parfumé de thym, qui rend la terre douce, belle » et engageante comme un nid. La bonté, c'est le gazon du monde » spirituel, où les brebis du Christ paissent tranquillement sous l'œil » du Pasteur (p. 52). » C'est par ce gracieux tableau qu'il termine ses conférences sur la bonté.

Viennent ensuite les conférences sur la mort, au nombre de quatre, comme celles qui traitent de la bonté. Le contraste des sujets est frappant, d'autant plus que si le P. Faber se plaît à semer des fleurs à pleines mains sur les sujets riants, il se garde bien de tomber dans le ridicule de ces délicats qui s'empressent de dissimuler les sujets sérieux sous cette parure légère. C'est une causerie grave, intime, plus saisissante dans sa simplicité et dans son calme réfléchi que les peintures les plus sombres, tant le sentiment de la réalité y est vif et pénétrant. Il examine successivement les aspects de la mort, ses traits saillants ou ses différents caractères, la préparation à la mort, et la mort précieuse devant Dieu. Quant au premier point, il montre que la mort est une séparation redoutée et mystérieuse ; un châtiment inventé par Dieu pour punir le péché ; qu'elle arrive au milieu de circonstances où nous sommes le moins capables d'une action grave et solennelle : de plus, qu'elle est inévitable ; que c'est un acte dont nous n'avons nulle expérience ; un acte unique, absolu, final, immuable ; un acte incertain quant à l'heure où il arrivera, et qui arrive toujours soudainement, même lorsqu'il est prévu. Pour rendre sensible ce dernier trait, il fait le tableau de la mort telle que nous pourrions la désirer pour nous-mêmes, de la mort dans les circonstances les plus favorables : tableau vivant, dont on suit toutes les phases, haletant sous l'impression singulière et toujours croissante que produirait la vue d'un drame effrayant, et dont la conclusion est que, pour une âme qui va sortir du monde, au moment même où, sur le seuil et prête à le franchir, elle voit déjà poindre le jour éter-

nel à travers les ombres de la mort, il y a auparavant tant de choses à faire ! « De l'ordre..., il vous faut de l'ordre» ; telle est la dernière vérité que nous manifeste le flambeau des mourants Nous nous contentons de signaler ce passage, en ajoutant que le P. Faber prouve surabondamment, dans les conférences consacrées à cette matière, qu'il a une grande expérience du lit des mourants et des phénomènes qui s'y produisent ; ce qui lui permet d'être original dans le développement d'un thème usé, et qu'on regarde généralement comme un lieu commun.

Nous passons au chapitre des illusions. Il commence d'abord par traiter de la simplicité ou de la sincérité chrétienne, dont il tâche de nous donner la notion par l'analyse des obstacles qui l'empêchent. « Elle consiste, dit-il, en trois choses, dont chacune est bien plus » rare que le cygne noir d'Australie. La première, c'est que nous » soyons vrais avec nous-mêmes ; la seconde, que nous soyons vrais » avec les autres ; la troisième, que nous le soyons avec Dieu (p. 141).» Cela posé, il s'applique à remuer ces consciences tendres et délicates, qu'un examen un peu sérieux jetterait dans des perplexités ou dans des attaques de nerfs dont la seule pensée les fait frissonner ; ou ces autres consciences lâches et pusillanimes, qui redoutent de porter la lumière dans certain recoin, de peur de se trouver tout à coup en face de quelque nécessité fâcheuse, peut-être des devoirs et des tracas d'une révolution intérieure complète, sous peine de rester mal à l'aise avec elles-mêmes. « Ainsi, nous laissons cette partie de notre » intérieur avec les rideaux soigneusement tirés, la porte condamnée, » et aussi solitaire que ces appartements dont on évite les souvenirs, » ou ces galetas où l'on a déposé tant de rebuts et de vieilleries, que » l'on ne se sent pas de force à aller y mettre ordre et pro- » preté (p. 147) ; » et ces autres qui manquent de franchise avec le prochain, ou parce qu'ils ont la manie de vouloir toujours justifier leur conduite,—ce qu'ils ne peuvent faire qu'en tronquant la vérité,— ou parce qu'ils parlent constamment d'eux-mêmes, et alors ils l'exagèrent, ou enfin parce qu'ils ont des secrets à garder ou à recevoir. Les grandes âmes, dit le P. Faber, ont peu de secrets. — A propos des sources d'illusions, voici ce qu'il dit de l'avidité à recevoir la louange, qu'il regarde comme une des plus dangereuses : « L'homme » le plus grave, le plus composé, le plus magistral, est le premier à » se détendre, à se dérider, à prendre un air protecteur sous le » souffle enchanteur de la louange ; c'est la vague d'été sous les

» tièdes haleines du Midi. Rien d'amusant comme le dégel, bon gré, » mal gré, de l'homme froid, sous ce charme irrésistible ; surtout » quand, du haut de sa grandeur, il condescend à devenir jovial. » L'homme taciturne n'est pas le moins amateur de louange ; il ap- » partient au genre des ruminants ; ce qu'il rumine, c'est la pensée » de lui-même, et, chose étonnante, il n'y trouve rien d'amer. Nous » sommes, en fait de louange, comme les chameaux altérés dans le » désert, qui sucent avec délices la moindre goutte d'eau bourbeuse, » sans faire attention à la qualité. L'éloge a beau être absurde, mal » placé, exagéré ; il a beau venir d'une bouche de femme ou d'en- » fant, incapable d'une juste appréciation, le sage Caton avalera tout » de même (pp. 157 et 158). » Après un dernier trait, qui n'est pas le moins acéré, un peu étourdi lui-même de ce qu'il appelle *ses coups de patte*, l'orateur interpelle son auditoire et lui demande s'il n'a pas été trop mordant. Non, nous serions-nous empressés de répondre si nous avions eu cette bonne fortune de nous y trouver, vous êtes dans le vrai ; vous touchez la plaie de tant de dévotions plus ou moins sérieuses, plus ou moins frelatées, qui amusent quantité de bonnes âmes sans profit pour leur éternité, non plus que pour la gloire de Dieu et l'honneur de la vie religieuse.—Les illusions étant le poison de la piété, il ne tarit pas, en effet, sur ce chapitre. Après les sources, il signale sept formes différentes qu'elles peuvent revêtir ; puis il étudie leurs caractères, — et il n'y en a pas moins de seize, — puis les remèdes ; enfin l'endroit et l'heure où nous devenons sincères.

Qui n'a gémi de la stérilité de ses nombreuses confessions ? qui n'a éprouvé quelquefois, sans cause apparente, sans changement sensible dans ses dispositions intérieures, cette fatigue, cet abattement subit, cette lassitude qui fait regarder avec un ennui insurmontable, peut-être même avec terreur, le chemin qui reste à faire avant d'arriver au terme, les dangers, les luttes qui nous attendent, et le fardeau si pesant de nos devoirs journaliers qu'il nous faudra traîner jusqu'au bout ? Qui ne connaît, par sa propre expérience, de quelle importance est pour la vie spirituelle la sensibilité, qui, cependant, n'est en elle-même ni vice ni vertu, mais seulement un don naturel ? Qui ne sait que, si elle eût pu aider puissamment à atteindre à une vertu sublime, il n'est pas rare de la voir pousser dans des abîmes de petitesse de grands esprits, des cœurs affectueux, de vigoureux caractères ? Nous aimons Dieu ; nous voulons aller à lui : n'est-il pas d'une extrême importance que nous connaissions la

voie pour y aller? que nous sachions le véritable rite du sacrifice intérieur que nous devons à notre Père céleste, et dont nous désirons sincèrement nous acquitter? Que dire de la disposition à se scandaliser de tout et de rien, si commune en certains esprits dévots, et dont le résultat le plus clair est de rendre la dévotion repoussante? Que penser de ce travers? d'où vient-il? et quel en est le remède? — Toutes ces questions indiquent suffisamment les thèmes différents que le P. Faber développe dans les conférences suivantes, et dont il profite pour attaquer, avec la verve qu'on lui connaît, une foule de défauts très-peu sensibles, malheureusement, pour ceux qui en sont atteints, et dont les effets sur les progrès de l'âme pour les entraver sont d'une portée incalculable.

Nous indiquerons spécialement celle qui a pour titre : *le Ciel et l'enfer*. Elle commence ainsi : « Je serais curieux de savoir ce que » les saints de l'ancien temps pensent dans le ciel de la spiritualité » moderne. » Cette phrase est significative. Evidemment, le spirituel auteur va examiner la valeur de ces deux motifs, le ciel et l'enfer, relativement à la vie religieuse, et quel est précisément le cas que la piété du XIX[e] siècle en fait. Que la piété, non pas dans son essence et son but, mais dans ses formes et ses moyens d'action, ait ce caractère commun à toutes les choses d'ici-bas, d'être changeante, cela est hors de doute. Ainsi, par exemple, « il y a moins d'hommes » aujourd'hui qui puissent supporter le jeûne, moins de femmes qui » puissent porter des instruments de pénitence. Les refroidissements » sont plus fréquents. L'idée d'un ermite dans les marécages du » comté de Lincoln ou dans les bois humides de la Picardie, dont » toute la vie ne serait pas un rhumatisme chronique, est pour nous » une énigme. Il y a moins de simplicité (p. 325). » Cependant le P. Faber regrette, malgré cela, les vieilles méthodes, les anciennes traditions aujourd'hui abandonnées, et accuse la piété moderne d'être maladive et peu surnaturelle; et il choisit, pour lui faire son procès, le point que nous avons indiqué, comme un des plus essentiels et des plus négligés : « Tout mécontent que je suis, je tâcherai, » dit-il, de ne pas être trop méchant. » Méchant! on ne peut pas dire qu'il le soit : les coups qu'il frappe portent le remède dans la plaie; mais vrai sans exagération, parfaitement au courant de cette spiritualité de mauvais aloi, — « avec son agréable politesse, sa modé- » ration béate, sa civilisation complaisante, » ses magnifiques plans de bienfaisance qui n'aboutissent à rien, si ce n'est à nourrir la va-

nité,—on ne saurait l'être davantage. C'est plaisir de voir avec quelle ironie, rendue plus piquante encore par une indignation contenue, il flagelle tout ce mélange adultère de la mondanité la plus équivoque avec les exercices de la piété la plus sainte. Que de fois il revient à cette idée, que tout le mal a sa source dans le défaut de repentir réel, profond, vigoureux, intérieur ! Ce n'est pas seulement dans les régions de l'intelligence que le naturalisme a fait invasion : il est descendu dans celles de la conscience, où il a jeté un désordre inexprimable, en mêlant le vrai avec le faux, en voulant allier la lumière avec les ténèbres, Dieu avec Mammon. Or, qui peut mieux remettre l'ordre dans ce chaos que la pensée du ciel et de l'enfer ? Qui a plus d'efficacité pour faire prendre le péché en horreur, que la vue de ces deux extrêmes entre lesquels nous sommes suspendus ? Qui donnera à notre vie un cachet de spiritualité surnaturelle mieux marqué, que la pensée habituelle de l'éternité avec sa terrible alternative ? Tel est le point de vue sous lequel le P. Faber envisage son sujet. Comme on le voit, c'est toute une révolution qu'il voudrait opérer dans les habitudes de la piété moderne : ramener celle-ci aux méthodes anciennes, à ces méthodes du bon vieux temps, comme il le dit quelque part, qui ont produit tant et de si grands saints, tel est son désir, bien qu'il lui semble que le jour ne soit pas encore venu pour cela, ni qu'il doive venir de notre temps.

Nous nous arrêtons, et nous pensons résumer nos impressions en disant que les *Conférences spirituelles* sont un appendice, ou, si l'on aime mieux, un complément des *Progrès de l'âme*. La forme didactique de ce dernier ouvrage ne pouvait comporter les détails ni le ton familier du premier : ils sont donc l'un par rapport à l'autre, et toutes réserves faites, ce que la théorie est à la pratique. Du reste, ils portent tous les deux, et avec une égale perfection, le cachet que tout esprit supérieur sait imprimer à ses œuvres. A. MARCHAL.

172. **LA CROIX DU SUD**, par M. A. DEVOILLE. — 1 volume in-12 de 392 pages (1858), chez J. Vermot; — prix : 2 fr.

173. **L'ETOILE DU MATIN**, par LE MÊME. — 1 volume in-12 de 384 pages (sans millésime), chez le même éditeur; — prix : 2 fr.

M. Devoille, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, a voulu édifier et récréer ses nombreux amis avec ces deux volumes. On dirait deux ouvrages séparés, et pourtant il n'en est rien. L'*Etoile du matin* continue et complète, comme nous allons le voir, la *Croix*

appelle « un joli morceau de chimie (ibid., p. 374 ou 250), » en ajoutant avec un air de farceur qui ne met certes pas, en 1860, les rieurs de son côté, que « la liquéfaction du sang de saint Janvier est » née et native de *Gnatia* (ibid.). » La captivité de sainte Agnès lui inspire des lazzis révoltants, qui se refusent à toute citation ; il se divertit sur les stigmates, sur le *métier* de chanoine, de cardinal et de pape : à propos du conclave d'où sortit Benoît XIV, il chapitre les cardinaux à tort et à travers, et ne voit dans cette cérémonie auguste qu'une partie plus ou moins bien liée par des ambitieux et des intrigants ; il calomnie les mœurs de Clément XII et la conversation du cardinal Lambertini, plus tard Benoît XIV ; il se joue des mœurs la coupe du plaisir à la main, et il fait à peu près main basse sur toute décence, pourvu que la *galanterie* soit spirituelle et de bon goût. Nulle part, l'association du scepticisme et de la volupté n'est plus nettement accusée que dans ces lettres ; et pourtant, Charles de Brosses était, au fond, un noble esprit, une âme bien née ; si le siècle gagnait ainsi les âmes d'élite, que dire des autres, et où allait déjà cette génération affolée ? C'est l'impression que laissent les tristes ébats de ces pages rieuses ; est-ce bien celle que les éditeurs approuvent ? Nous voudrions pouvoir l'affirmer.

GEORGES GANDY.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

Par un décret en date du 27 avril dernier, la S. Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

CLEF DE LA VIE. *L'homme, la nature, le monde, Dieu. Anatomie de la vie de l'homme. Révélations sur la science de Dieu inspirées à* Louis-Michel DE FINGANIÈRES.

VIE UNIVERSELLE. *Explication, selon la science vivante et fonctionnante, de Dieu, de la vie des êtres, des forces de la nature et de l'existence de tout*, par Louis-Michel DE FINGANIÈRES, auteur de la *Clef de la vie*.

EXAMEN CRITIQUE *des doctrines de la religion chrétienne*, par M. Patrice LARROQUE, ancien recteur de l'Académie de Lyon (Voir p. 175 du présent volume).

DE L'ESCLAVAGE *chez les nations chrétiennes*, par M. Patrice LARROQUE.

Dei Pregiudizi popolari, del dottore Giuseppe Pasqualigo. — (En français : des Préjugés populaires, par le docteur Joseph Pasqualigo.)

Saggio *di letture giovanili, ad uso delle scuole popolari, di* Giuseppe Sandrini. — (En français : *Essai de lectures pour la jeunesse, à l'usage des écoles du peuple*, par Joseph Sandrini.)

Manuale *di Civica*, compilato da Giuseppe Mascagni. — (En français : *Manuel de la garde civique*, par Joseph Mascagni.)

Storia svizzera *per le scuole del popolo, di* Giuseppe Curti. — (En français : *Histoire suisse pour les écoles du peuple*, par Joseph Curti.)

Compendio storico *della Republica, o Cantone Ticino dell'epoca dei Romani fino ai nostri giorni*, per Giuseppe Pasqualigo. — (En français : *Abrégé historique de la République*, ou *le Canton de Tessin depuis l'époque des Romains jusqu'à nos jours*, par Joseph Pasqualigo.)

Appello *al clero italiano*, del signor Antonio Salvoni, arciprete vicario forano di Gavardo. — (En français : *Appel au clergé italien*, par Antoine Salvoni, archiprêtre vicaire forain de Gavardo.)

BULLETIN SOMMAIRE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DU MOIS.

Ange (**l'**) *Wehrda*, ou *le Sacrement de Mariage*, par M. P. Christian. — 1 vol. in-18 de 128 pages, chez A. Josse; — prix : 60 c.

Bibliothèque de tout le monde.

Au foyer *de la famille', Récits et nouvelles*, par M. Thil-Lorrain. — 1 vol. in-8° de 146 pages plus 1 gravure, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris ; — prix : 1 fr. 20.

Auteurs (les) latins *expliqués d'après une méthode nouvelle, par deux traductions françaises, etc., avec des sommaires et des notes*, par une société de professeurs et de latinistes. — *Virgile : les Géorgiques expliquées littéralement*, par M. Sommer, *traduit en français et annoté* par M. A. Desportes. — 1 vol. in-12 de 280 pages, chez L. Hachette et Cie ; —prix : 2 fr.

Traduction juxtalinéaire.

Brochures protestantes. — In-12 et in-18.

Nous continuons à faire connaître par leurs titres, afin qu'on ne les propage pas autour de soi, les brochures protestantes qui arrivent jusqu'à nous. Aux listes que nous avons données (t. XVI, p. 511 ; XVII, p. 82 ; XVIII, p. 86 ; XX, p. 161 ; XXI, p. 525), on peut ajouter les suivantes :

Société des traités religieux de Paris.
Brochures in-12.

Convoi (un) de déportés. — 36 p., fig.
Effets (heureux) de la lecture des saintes Ecritures. Récits populaires authentiques. — 32 p.
Héritage (l') du soldat. — 18 p., vign.
Mal (le), sa cause et son remède. — 24 p.
Maria Belloire, histoire d'une institutrice. — 68 p.
Missions (les) de la Nouvelle-Zélande. — 20 p.
Napoléon. — 8 p., vign.
Récit de la perte de Kent. — 40 p., vign.
Revenant (un) de Sébastopol. — 12 p., vign.
Séjour (un) au village. — 16 p., vign.
Suites (les) d'un duel. — 8 p.
Tu ne déroberas point. — 28 p., vign.
Visite (la) d'Hélène. —28 p.

Publications pour la jeunesse.
In-12.

Berger (le bon), trad. de l'allemand. 12 p., vign.
Bernard (André). — 24 p.
Comment Madeleine devint heureuse. — 36 p., vign.
Esclave (le jeune), ou *Sois fidèle jusqu'à la fin.* — 8 p., vign.
Frère (le) aîné. — 12 p., vign.
Godefroy (le pauvre). — 40 p., vign.
Matelot (le vieux). — 32 p., vign.
Poisson (le) volé. — 12 p., vign.
Randeau (Georges). — 28 p., vign.
Simon le fou. — 28 p.
Sœurs (les deux). — 40 p.

Bray; — prix : 1 fr. (au profit de l'œuvre de Notre-Dame des arts).

Question romaine. *Croisade*, par M. le comte Jules DE COSNAC. — In-8o de 32 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

Récits consolants, par M. Raoul DE NAVERY. — 1 vol. in-12 de XII-322 pages, chez C. Dillet; — prix : 1 fr. 75 c.

L'Autel et le foyer.

Récits *du foyer*, par M. Hippolyte VIOLEAU. — 1re série. — 1 vol. in-12 de 298 pages, chez A. Bray; — prix : 2 fr.

Réforme (une) *administrative en Afrique*, par M. Albert DE BROGLIE. — 1 vol. in-12 de 250 pages, chez Dumineray; — prix : 2 fr.

Etudes contemporaines.

Roman *contre les romans*, par M. l'abbé Victorien BERTRAND, auteur de *Garo et son curé*. — 1 vol. in-12 de XII-236 pages, chez C. Dillet; — prix : 2 fr.

Rome. *Nouveaux Souvenirs*, par M. Th. BELAMY. — 2 vol. in-12, ensemble de 740 pages, chez J. Vermot; — prix : 4 fr.

Nous avons annoncé le 1er volume (t. XXI, p. 88) sous ce titre : *Rome. Impressions et souvenirs.*

Serviteurs (les) *de Dieu*, par M. Léon AUBINEAU. — 2e *édit.*, 2 vol. in-12 de VIII-424 et 388 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 5 fr.

Siècle (le dix-neuvième) *et l'avenir. Haute Synthèse universelle du monde physique, politique, moral, philosophique, religieux et social, expliquant la loi des révolutions et la marche du progrès dans les âges passés et dans toutes les civilisations de l'antiquité et des temps modernes, ainsi que les phases et les évolutions de ce progrès dans la société actuelle et dans la civilisation de l'avenir; Ouvrage présentant une étude et une appréciation entièrement nouvelle des droits et des fonctions des pouvoirs spirituel et temporel, des principes de liberté, d'égalité et de solidarité dans leur application à la vie de la famille, à la vie civile, à la vie sociale, à la constitution des Etats politiques, et spécialement au gouvernement de la France, à la réalisation de la vraie économie sociale, à l'extinction du paupérisme et à l'inauguration de tous les progrès*, par M. le docteur Emile BERTRAND. — 1 vol. in-12 de XII-924 pages, à la Librairie nouvelle; — prix : 8 fr.

Nous ne connaissons point encore ce livre; nous n'en donnons le titre qu'à cause de sa singularité, et sans pouvoir dire ce qu'il faut en penser.

Sire (le) Evrard, *Chronique de la première croisade*, par M. René DE MARICOURT. — 1 vol. in-8o de 128 pages plus 1 gravure, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 1 fr. 20 c.

Soldat et prêtre, ou *le Modèle de la vie sacerdotale et militaire dans le récit et l'exposé des actions et des sentiments de l'abbé Timothée Marprez, ancien secrétaire d'état-major à l'armée d'Italie, curé archidiacre de Château-Thierry, chanoine titulaire, grand chantre, doyen du chapitre de la cathédrale de Soissons, chevalier de la Légion-d'honneur*, etc., par M. l'abbé Henri CONGNET, chanoine de Soissons. — 1 vol. in-8o de XII-420 pages, chez Adr. Le Clère, chez Parmantier et chez Périsse frères; — prix : 5 fr. 50 c.

Souveraineté (la) *pontificale selon le droit catholique et le droit européen*, par MGR L'EVÊQUE D'ORLEANS, de l'Académie française. — 1 vol. in-8o de XXVIII-644 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie, et chez Didier et Cie; — prix : 7 fr.

Stéphano, *Episodes et scènes de la Révolution romaine sous le pontificat de Pie IX*, par M. l'abbé ***. — 1 vol. in-12 de VIII-352 pages, chez Putois-Cretté; — prix : 2 fr.

Bibliothèque Saint-Germain.

Thomas (saint) Becket, *archevêque de Cantorbéry et martyr, sa vie et ses lettres d'après l'ouvrage anglais du* Rév. J.-A. GILES; *précédées d'une introduction sur les principes engagés dans la lutte entre les pouvoirs*, par M. G. DARBOY, vicaire-général de Paris (aujourd'hui évêque de Nanci). — 2e *édit.*, 2 vol. in-12, ensemble de VIII-480 et 548 pages, chez A. Bray; — prix : 7 fr.

Voir, sur la 1re édition, notre t. XIX, p. 378.

Tilly, ou *la Guerre de trente ans de* 1618 *à* 1632, par M. le comte DE VILLERMONT. — Tome II, grand in-8o de 464 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 6 fr.

Ouvrage complet.

Vie *de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les visions de la sœur* Anne-Catherine EMMERICK, religieuse augustine du couvent de Dulmen, *recueillies par* Clément BRENTANO; *précédée d'une introduction.* — Tomes III et IV, 2 vol. petit in-12 de 360 et 336 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 2 fr. le volume.

L'ouvrage aura 6 volumes.

Vie (la) *et le martyre de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry et légat du Saint-Siége*, par John MORRIS; *traduit de l'anglais* par M. Charles DE VAULCHIER. — 1 vol. in-8o de XXII-490 pages plus 1 gravure, chez Jacquin, à Besançon, et chez Adr. Le Clère et Cie, à Paris; — prix : 5 fr.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

Académie (l') et les académiciens : le xxve fauteuil, 5, 89, 177, 269, 357, 449. — Election, 172.
Bailly (Jean-Sylvain), 357.
Boissat (Pierre de), 5.
Brochures relatives à la question romaine, 86, 173, 266.
Bulletin sommaire des principales publications des mois de janvier, 86; — février, 173; — mars, 266; — avril, 354; — mai, 445; — juin, 519.
Condillac (Etienne Bonnot de Mably de), 269.
Election à l'Académie française, 172.
Furetière (Antoine), 89.
Huc (M. l'abbé), 353.
La Chapelle (Jean de), 94.
Lally-Tollendal (Trophime-Gérard, comte de), 449.
Macaulay (lord), 173.
Monmerqué (M.), 353.
Nécrologie, 173, 265, 353.
Olivet (Pierre-Joseph Thoulier d'), 177.
Ouvrages condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index, 351, 518.
Paganel (M. Camille), 173.
Pongerville (M. Jean-Baptiste-Antoine-Aimé Sanson de), 452.
Rendu (M. Ambroise), 353.
Sieyes (Emmanuel-Joseph), 364.
Tressan (Louis-Elisabeth de la Vergne, marquis de Broussin et comte de), 274.
Walsh (M. le vicomte Joseph), 265.
Washington-Irwing, 173.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre,* cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve.*
Y. *Placée après un chiffre,* cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée,* et qui ne peut être *lu que par quelques-uns,* et pour des *raisons exceptionnelles.*

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

3. 4. Abnégation, par Mme *Bourdon* (Mathilde Froment), 97.
Y. Abrégé historique de la République, par Joseph *Pasqualigo*, 519.
4 R. Addrich des mousses, par Henri *Zschokke*, roman allemand traduit par M. W. *de Suckau*, 188.
A. Affaire (l') de Galilée, par le P. Marin *de Boylesve*, 221.
4. A la mer, par le capitaine *Mayne-Reid*, traduit de l'anglais par Mme Henriette *Loreau*, 279.
4. Ames (les) mortes, par Nicolas *Gogol*, traduit du russe par M. Ernest *Charrière*, 189.
R. Amour et devoir, par Mme Mathilde *Grangier*, 368.
4. 5. R. Amour (l'), par *un catholique*, 281.
3. 4. Ange (l') du pardon, ou Henriette de Tezan, épisode de la maison de Saint-Cyr, par Mme Marie *de Bray*, 290.
4. *. Année (l') prophétique; une prophétie de l'ancien Testament pour chaque jour de l'année, par M. l'abbé F. *Picard*, 12.

Y. Appel au clergé italien, par l'abbé Antoine *Salvoni*,519.
A. A quoi bon la religion, et surtout la révélation? par le P. Marin *de Boylesve*, 222.
4. 5. Arc (Jeanne d'), par M. H. *Wallon*, 283.
A. Art (l') de jouer les charades en action, par Mlle Marie *Curo*, 374.
†. Atlas de la doctrine catholique, ou Cours complet de religion en tableaux synoptiques, par M. l'abbé *Monnier*, 15.
†. Auxilia sacri Tribunalis, auctore Ignatio *Weitenauer*, 20.
3. Aux jeunes personnes. Politesse et savoir-vivre, par Mme *Bourdon* (Mathilde Froment), 231.

B.

Y. Béranger (le) des familles, orné d'une gravure d'après A. *de Lemud*, 98.
4. Berthe, ou le Pape et l'Empereur, roman historique de William-Bernard *Mac Cabe*, trad. de l'anglais par M. *de la Gracerie*, 456.
*. †. Besoin (le premier) de l'homme, ou Traité de la prière, sa nécessité, ses conditions, ses différentes formes, par M. l'abbé *Millet*, 289.
4. Bibliothèque catholique de voyages et de romans, 57, 476.
3. 4 Bibliothèque de la famille, pour la moraliser, l'instruire et la récréer, 76.
4. 5. R. Y. Bibliothèque des chemins de fer, 77, 236, 254, 262, 382, 474.
3. Bibliothèque des écoles chrétiennes, 502.
4. Bibliothèque des familles et des paroisses, 374, 386.
4 R. Bibliothèque des meilleurs romans étrangers, 188, 189, 294, 428.
4. Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle, 342.
A. Bibliothèque de tout le monde, 24, 111, 234.
1. 3. Bibliothèque rose illustrée, 279.
4. Bibliothèque Saint-Germain, 97, 153, 231, 307, 337, 456, 479.
3. 4. Bonheur (le) de la religion, ou l'Aveugle de la vallée de Brunoy, par Mme Marie *de Bray*, 290.
6. Bonnet (Charles), philosophe et naturaliste, sa vie et ses œuvres, par M. le duc *de Caraman*, 192.
4. Bossuet (le) des gens du monde, ou le Catholicisme enseigné par Bossuet, ouvrage mis en ordre par M. l'abbé *Macé*, publié par M. l'abbé *Migne*, 103.
A. Boutade contre l'Eglise, ou l'Eglise a-t-elle peur de la philosophie? par le P. Marin *de Boylesve*, 221.
5. †. Budget (le) des cultes en France, depuis le concordat de 1801 jusqu'à nos jours, par M. Charles *Jourdain*, 195.

C.

A. Çà et là, par M. Louis *Veuillot*, 375.
5. †. R. Caractère de l'Eglise d'Angleterre, par le très-révérend J. *Jebb*,

évêque de Limerick; précédé d'une notice sur sa vie et ses écrits par le révérend J. *Oldknow*, traduit de l'anglais, édité par le rév. Frédéric *Godfray*, 104.

*. Catéchisme dogmatique, moral et historique de la doctrine chrétienne, disposé selon l'ordre des idées, par Antonio *Rosmini-Serbati;* trad. de l'italien par M. l'abbé *Pagnon*, 458.

*. Chrétien (le) selon le cœur de Jésus par la pratique de ses vertus, par le P. Joseph *Waldner*, édit. revue par le P. Antoine-Alphonse *Cadrès*, 378.

Y. Clef de la vie, par M. Louis-Michel *de Finganières*, 518.

M. Cœurs (les) brisés, ou le Sacrement de Pénitence, par M. P. *Christian*, 111.

4. Comtesse (la) Mathilde de Canossa et Yolande de Groningue, par le P. *Bresciani*, 379.

M. Conférences de la Trinité, par M. l'abbé J.-H. *Michon*, 114.

4-6. †. Conférences du R. P. *de Ravignan*, 199.

Y. Conférences (les petites), pour lectures de carême, sur les vérités de la religion, par M. l'abbé *Debeney*, 21.

4-6. †. *. Conférences spirituelles, par le P. *Faber*, 459.

*. Conférences spirituelles pour l'instruction des religieuses, et surtout des jeunes professes de tous les Ordres, par le P. *Miet*, 66.

*. Conférences spirituelles sur les vertus chrétiennes, par le P. *Arnaïa*, traduites de l'espagnol en français par le P. *Cachet*, 292.

M. Conseils au jeune clergé sur l'art de prêcher et de confesser dignement et fructueusement, par un *vétéran du sanctuaire*, 293.

4. Contes et apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables et de poésies chinoises, traduction de M. Stanislas *Julien*, 382.

4. Copperfield (David), par M. Ch. *Dickens*, roman anglais traduit sous la direction de M. P. *Lorain*, 294.

4, 5. R. Correspondance et pensées du prince *de Ligne*, 342.

*. Couronne (la triple) de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, tissue de ses principales grandeurs d'excellence, de pouvoir et de bonté, etc., par le R. P. François *Poiré*, avec les corrections et additions de la R. M. *de Blémur;* nouvelle édition, revue, collationnée et publiée par les RR. PP. *Bénédictins de Solesmes*, 210.

R. Courtisanes (les) devenues saintes. Etude historique, par M. Ch. *de Bussy*, 22.

4. Croix (la) du sud, par M. A. *Devoille*, 467.

A. Curé (le) d'Ars, Notice biographique sur Jean-Baptiste Viannay, mort en odeur de sainteté, le 4 août 1859, par M. J. *Chantrel*, 22.

A. Curé (le) d'Ars, sa mort, ses funérailles, par M. l'abbé A. *Monnin*, 22.

3, 4. Cursus philosophiæ, complectens logicam, métaphysicam, ethicam, accedit compendiosa religionis demonstratio, et historia philosophiæ, auctore Marino *de Boylesve*, 139.

D.

Y. Daniel, Etude, par M. Ernest *Feydeau*, 212.
3. Débuts (les) de la vie, par Mlle Hélène, *X.*, 24.
Y. Défense de l'Eglise catholique contre la bulle dogmatique de Pie IX, du 8 décembre 1854, par *un Américain*, 352.
5. 6. Défense des premières vérités de la foi : 1° destinée de l'homme; 2° mystères de la nature divine; 3° solution des problèmes humanitaires; 4° existence d'une religion positive et surnaturelle, par M. l'abbé *Ténougi*, 119.
Y. Démocratie (la), par M. E. *Vacherot*, 25, 216.
6. †. Démonstration philosophique de la divinité de Jésus-Christ, par M. l'abbé *Guiol*, 217.
†. *. Dévotion (la) à Marie en exemples, ou Excellence des prières et des pratiques en l'honneur de la très-sainte Vierge, démontrée par un très-grand nombre d'exemples, de traits et de miracles authentiques, etc., par le R. P. *Huguet*, 219.
A. Dialogues (petits) de controverse, par le P. Marin *de Boylesve*, 221.
4. 5. Dictionnaire (petit) de santé, par M. le docteur Jules *Massé*, 386.
6. †. Dictionnaire du culte catholique, ou Recherches sur l'institution des fêtes, l'origine des ornements sacerdotaux, leur forme primitive, l'ameublement des églises, les usages ecclésiastiques, par M. l'abbé J.-E. *Decorde*, 29.
†. Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, traduit de l'allemand par M. l'abbé I. *Goschler*, 296.
*. Directoire (le) du chrétien, ou Recueil des principaux moyens de sanctification à l'usage des personnes appelées à vivre dans le monde, par *un Père de la Compagnie de Jésus*, 32.
*. †. Directoire (le) du religieux, ou Recueil des principaux moyens de sanctification à l'usage des personnes appelées à la vie religieuse, par *un Père de la Compagnie de Jésus*, 32.
Y. Dissertation sur le célibat, par Jean-Gualbert *Valdivia*, 352.
4. Domestique (le bon). Instructions pratiques sur la manière de bien servir, à l'usage des maîtres et des domestiques, par Mme Cora *Millet*, 306.
4. Drames et poëmes, par M. Jules *Daillière*, 34.

E.

4. 5. †. Eglise (l') romaine en face de la Révolution, par M. J. *Crétineau-Joly*, 37.
3 R. 4. Eléonore (les trois), ouvrage américain, traduit de l'anglais par M. *Chantrel*, 307.
4. En Amérique et en Europe, par M. Xavier *Marmier*, 387.
3. Encyclopédie (nouvelle) de la jeunesse publiée sous la direction de M. l'abbé A. *Denys*, par M. Th. *Midy*, 120.

4. Enigmes des rues de Paris, par M. Edouard *Fournier*, 471.
4. 5. Ennemis (les) de Racine au XVIIe siècle, par M. F. *Deltour*, 308.
*. Entretiens d'une Enfant de Marie avec son guide spirituel, sur les moyens de se conserver dans la vertu au milieu des dangers du monde, par *un aumônier de communauté religieuse*, 223.
A. Epagatus, ou les Martyrs de Lyon, scènes de la vie chrétienne au IIe siècle. par M. Edouard *de Villeneuve*, 41.
Y. Esclavage (de l') chez les nations chrétiennes, par M. Patrice *Larroque*, 518.
Y. Essai de lectures pour la jeunesse, par Joseph *Sandrini*, 519.
M. Essais de poésies catholiques, par M. Constantin *Beuf*, 121.
4. 5. Essais de politique et de littérature, par M. *Prévost-Paradol*, 223.
4. 5. Essais sur les grandes époques de notre histoire nationale (de Belgique), et Mélanges politiques et littéraires, par M. le baron *de Gerlache*, 416.
5. 6. Essai sur le pouvoir public, ou Exposition des lois naturelles de l'ordre social, par le R. P. *Ventura de Raulica*, 124.
4. Etoile (l') du matin, par M. A. *Devoille*, 467.
5. 6. R. Etudes (dernières) historiques et littéraires, par M. *Cuvillier-Fleury*, 43.
4. 5. Etudes sur Salluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité, considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains, suivies de réflexions et de discours sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire, par M. le baron *de Gerlache*, 416.
5. 6. †. Etude (une nouvelle) sur le chapitre premier de la Genèse, par M. J.-M.-C. *Grevin*, 390.
6. 5. Etude sur Prudence, suivie du Cathemerinon traduit et annoté, par M. l'abbé A. *Bayle*, 135.
Y. Examen critique des doctrines de la religion chrétienne, par M. Patrice *Larroque*, 175, 518.

F.

4-6. Fait (le) divin, Etude historique de la révélation chrétienne et de l'Eglise catholique, par le P. Joseph *Broeckaert*, 311.
*. Femme (la) parfaite selon les divines Ecritures, Œuvre du Dr *Louis de Léon*, traduite en français sur la 28e édition espagnole, et annotée avec le plus grand soin, par M. l'abbé V. *Postel*, 44.
5. †. R. Foi (de la), de la discipline et des rites de l'Eglise anglicane, par le très-révérend J. *Cosin*, lord évêque de Durham, accompagné d'observations sur la liturgie, par le même, ainsi que de quelques fragments relatifs à la foi catholique et à la Réforme anglicane, etc., trad. du latin par le rév. Frédéric *Godfray*, 104.
*. Foi (la) et la dévotion à Marie toujours immaculée, expliquées et proposées d'après les sentiments et les paroles des SS. Pères, par le R. P. Louis *Parodi*; ouvrage traduit de l'italien par M. H.-J. *Maréchal*, 314.

M. Français (les) en Orient, ou le Dernier descendant des croisés, poëme, par M. Léon *Baylet*, 396.

G.

†. M. Garo et son curé, ou Prônes interrompus par un impie et défendus par un troupier, par M. l'abbé Victorien *Bertrand*, 226.
4. 5. Gloires (les) du romantisme appréciées par leurs contemporains, et recueillies par *un autre Bénédictin*, 316.
Y. Gunther et Clément, Lettres publiques, par le docteur P. *Knoodt*, 352.

H.

*. Héliotrope, ou Conformité de la volonté humaine à la volonté divine, par le R. P. *Drexellius*, traduit par M. l'abbé J. *Gavard*, 229.
Y. Hilaire (Mme), précédé d'une réponse à l'Amour de M. Michelet, par Mme Louise *Vallory*, 212.
4. 5. R. Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin, par M. A. *Bazin*, 47.
4. 5. R. Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, par M. C. *de Cherrier*, 49.
4. 5. Histoire de la vie et des poésies d'Horace, par M. le baron *Walckenaer*, 319.
4. 5. Histoire de Liége, depuis César jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par M. le baron *de Gerlache*, 415.
†. Histoire des catéchismes pendant les premiers siècles de l'Eglise, par M. l'abbé *Bordier*, 473.
3. 4. Histoire du Bas-Empire, depuis l'avénement de Constantin le Grand jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, 137.
4. 5. Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis 1814 jusqu'en 1830, par M. le baron *de Gerlache*, 414.
Y. Histoire suisse pour les écoles du peuple, par Joseph *Curti*, 519.
4. Homme (l') aux romans, par M. Auguste *Méral*, 57.

I.

5. Institution au droit françois (*sic*), par Claude *Fleury*, publiée par MM. Edouard *Laboulaye* et Rodolphe *Dareste*, 58.
3. 4. Institutiones philosophicæ, ad usum prælectionum in collegiis et seminariis, auctore Petro *Fournier*, 139.
*. Instruction (l') du chrétien, nouvelle édition du Pédagogue chrétien du P. d'*Outreman*, revue et retouchée par le P. *Nampon*, 64.
†. *. Instructions sur l'excellence et les obligations de l'état religieux, sur les principes de la vie spirituelle et sur divers sujets de piété, par M. l'abbé J.-M. *Urvoy*, 66.

J.

A. Jours (les derniers) d'un soldat condamné à mort, publiés par M. le comte Anatole *de Ségur*, 230.

K.

4 R. Kauffmann (Angélica), par M. Léon *de Wailly*, 474.

L.

R. La Vallière (Mlle de) et les favorites des trois âges de Louis XIV, par M. *Capefigue*, 70.

4 R. Lectures d'hiver, par M. Alfred *des Essarts*, 76.

3. Lettres à une jeune fille, par Mme *Bourdon* (Mathilde Froment), 231.

Y. Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis, en 1739 et 1740, par Ch. *de Brosses*, avec une étude littéraire et des notes par M. Hippolyte *Rabou*, 510.

4. 5. Lettres inédites de la princesse *des Ursins*, recueillies et publiées, avec une introduction et des notes, par M. A. *Geoffroy*, 239.

Y. Lettres (nouvelles) théologiques au docteur Antoine Gunther, par le docteur J.-B. *Baltzer*, 352.

*. Livre (le) de la Sainte-Enfance. Quatre couronnes d'exemples, ou amoureuses grâces du saint Enfant Jésus envers les enfants, les vierges, les dévots des divers états et les pécheurs, par le P. *Patrignani*, 145.

M. Lys (le) des vallées, ou Histoire de la Vierge, par M. B. *Chauvelot*, 234.

M.

4. Main (la petite) de bronze, par M. Louis *Dumonteil*, 476.

Y. Maîtresse (une) de Louis XIII, par M. X.-B. *Saintine*, 77.

Y. Manuel de la garde civique, par Joseph *Mascagni*, 519.

3. *. Manuel du jeune communiant, ou Méditations et instructions propres aux enfants qui se préparent à la première communion, suivies d'un examen de conscience propre à cet âge, par M. l'abbé J. *S.*, 400.

3. *. Manuel (petit) pour la première communion, par M. l'abbé Henri *Congnet*, 400.

3. *. Manuel pratique pour la première communion et la Confirmation, par M. l'abbé Henri *Congnet*, 400.

4. Marcia, Histoire des premiers temps du christianisme, par Mme *Bourdon* (Mathilde Froment), 479.

Y. Mariage (le) civil, ou du Droit de la puissance civile sur le mariage, par Charles Hornis *de Fortvared*, 352.

*. Maria (la bonne), ou la Femme élevée dans la vraie piété par le culte catholique, récit de l'abbé *Ranieri-Sanesi*, trad. de l'italien par MM. H.-S. *Ilias* et H.-J. *Maréchal*, 402.

*. Marie mieux connue, trente nouvelles conférences pour un Mois de Marie, par M. l'abbé *Demange*, 235.
Y. Mascarade (la) de la vie parisienne, par M. *Champfleury*, 403.
*. Méditations (les) de David, ou les Psaumes réduits à la manière ordinaire de méditer, sans s'éloigner sensiblement des bornes de la traduction, 146.
4-6. *. Méditations de la raison et de la foi, 321.
*. Méditations sur le Chemin de la croix, par M. l'abbé H. *Perreyve*, 146.
A. Mémoires de Mme Elisabeth de France, sœur de Louis XVI, annotés et mis en ordre, par M. F. *de Barghon Fort-Rion*, 481.
A. Miracle (le), par le P. Marin *de Boylesve*, 222.
4 R. Miréio, pouèmo prouvençau, de Frédéri *Mistral*, avec la traduction littérale en regard, 406.
3. Modèles (les) les plus illustres, prêtres et religieux, par M. Maxime *de Montrond*, 412.

N.

4. Nouvelles chinoises : la Mort de Tong-Tcho, le Portrait de famille, les deux Frères de sexe différent, traduction de M. Stanislas *Julien*, 382.
4 R. Nouvelles d'atelier, par M. Charles *Dubois*, 236.
3. Nouvelles historiques, par Mme *Bourdon* (Mathilde-Froment), 231.
3. M. Nouvelles (simples), par Mme *de Stolz*, 231.

O.

4. Œuvre (l') des écoles chrétiennes dans leurs rapports avec l'Eglise et la société, par M. L. *Ayma*, 147.
4. 5. Œuvres choisies de A.-F. *Ozanam*, 80.
4. 5. Œuvres complètes de M. H. *Rigault*, précédées d'une notice biographique et littéraire, par M. Saint-Marc *Girardin*, 325.
4. 5. Œuvres complètes de M. le baron *de Gerlache*, 413.

P.

4. 5. Paradis (le) de *Dante*, traduit en vers, texte en regard, par M. Louis *Ratisbonne*, 485.
4. 5. Paulin (saint), évêque de Nôle, et son siècle (350-450), par le docteur *Busé*, traduit par M. L. *Dancoisne*, 418.
Y. Pénélope (la) normande, par M. Alphonse *Karr*, 421.
†. Pensées du P. *Lejeune*, 493.
4. Pensées religieuses et morales, par M. le colonel A.-C. *de Verneuil*, 149.
Y. Père (le) André, jésuite; Documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du XVIII[e] siècle, publiés et annotés par MM. A. *Charma* et G. *Mancel*, 495.
†. Perfectione (de) vitæ spiritualis, opus posthumum R. P. Antonii *Le Gaudier*, 237.

†. Plans d'instructions sur la prière et l'Oraison dominicale, d'après le Catéchisme du concile de Trente, par M. le chanoine D.-G. *Hallez*, 150.

†. Plans d'instructions sur le Décalogue, d'après le Catéchisme du concile de Trente, par M. le chanoine D.-G. *Hallez*, 150.

†. Plans d'instructions sur les Sacrements, d'après le Catéchisme du concile de Trente, par M. le chanoine D.-G. *Hallez*, 150.

†. Plans d'instructions sur le Symbole, d'après le Catéchisme du concile de Trente, par M. le chanoine D.-G. *Hallez*, 150.

3. Poëtes (les) les plus célèbres, français, italiens, allemands, anglais, espagnols, portugais, par M. Maxime *de Montrond*, 329.

3. 4. Pouvoir (le) de la charité, ou Histoire de Blanche et de Mathilde, par Mme Marie *de Bray*, 290.

Y. Préjugés (des) populaires, par le docteur Joseph *Pasqualigo*, 519.

Y. Président (le) de Brosses en Italie, Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740, par Charles *de Brosses*; 2e édit. authentique, revue sur les manuscrits et précédée d'un essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par M. B. *Colomb*, 510.

4. 5. Princesse (la) des Ursins, Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après de nombreux documents inédits, par M. François *Combes*, 239.

4. Principes (premiers) d'éducation, avec leur application spéciale à l'étude des langues, par M. C. *Marcel*, 246.

4. Prophète (le) du monastère ruiné, ou l'Avenir de l'Irlande, traduit de l'anglais par M. Wiliam *O'Gornam*, 153.

5. 6. †. Protestantisme (le) et la règle de foi, par le R. P. *Perrone*, traduit de l'italien, par M. l'abbé C.-A. *Peltier*, avec une notice historique sur la vie et les ouvrages du R. P. Perrone, par M. l'abbé F.-E. *Chassay*, 330.

3. Pulchérie, par Mme *Bourdon* (Mathilde Froment), 337.

Q.

A. Quel mal font les libres penseurs, par le P. Marin *de Boylesve*, 222.

4. 5. Qu'il y a des protestants qui ne le sont plus, par le P. Marin *de Boylesve*, 222.

R.

4. Rafaella, par Silvio *Pellico*, trad. par M. Ph. *Van der Haeghen*, 423.

3. *. Raison (de la) dans ses rapports avec la foi, ou Démonstration courte et méthodique du catholicisme, par M. l'abbé S. *Dunaime*, 424.

†. Règles de la vie sacerdotale, ou Discours de retraites ecclésiastiques, par Mgr *Plantier*, 425.

M. Rêve (un) de première communiante, drame en cinq actes, suivi des Vertus du Balai et de poésies, par M. Constant *Portelette*, 155.

4. Romans (les) de la Table ronde et les contes des anciens Bretons, par M. le vicomte Hersart *de la Villemarqué*, 248.

A. Rome durant le carême, la semaine sainte et les fêtes de Pâques, Correspondance d'un pèlerin, extraite d'un journal de voyage, par M. l'abbé V. *Dumax*, 82.
Y. Rénovation religieuse, par M. Patrice *Larroque*, 176.
4. 5. Royauté (la) pontificale devant l'histoire et la bonne foi, par M. J. *Chantrel*, 156.

S.

4. M. Saison (la) d'hiver à Paris, Lettres à un homme du monde sur le Carême et sur les principaux devoirs de la vie chrétienne, par M. l'abbé H. *Duclos*, 250.
3. 4. Science (la) du monde. Politesse, usages, bien-être, par Mme la comtesse *de Bassanville*, 339.
4. Secret (le), par *Wilkie-Collins*, roman trad. par *Old-Nick*, 428.
3. *. †. M. Séminariste (le pieux), par *un directeur de séminaire*, 159.
A. Sentiment de Napoléon Ier sur le christianisme, d'après des témoignages recueillis par feu le chevalier *de Beauterne*, 340.
†. Sermons de saint Vincent de Paul, de ses coopérateurs et successeurs immédiats pour les missions des campagnes, publiés par les soins de M. l'abbé *Jeanmaire*, 161.
3. Soirées (les) d'Ecouen, recueillies et publiées par Mme Stéphanie *Ory*, 502.
*. Soliloque (le) de saint *Bonaventure*, trad. par M. E. *Mézière*, 429.
*. Souffrances et vertus de Marie méditées, par *l'auteur* de l'Eucharistie méditée, 253.
4. 5. Souvenirs et anecdotes, par M. le comte *de Ségur*, 342.
R. Stella Maris, Ecce homo, Renoncement, une Larme de Dante, par M. André *Lemoyne*, 83.
5. 6. Suicide (du) et de la folie suicide, considérés dans leurs rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie, par M. le docteur A. *Brierre de Boismont*, 165.
4. 5. Swetchine (Mme), sa vie et ses œuvres, publiés par M. le comte *de Falloux*, 430.

T.

4 R. Thérèse, Histoire d'hier, par M. Ernest *Daudet*, 503.
4-6. Tombeau (le) de Childéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes faites en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, par M. l'abbé *Cochet*, 348.
†. Tractatus de vera religione, ad usum seminariorum, auctore A. *V.*, 506.
†. Traité canonique et pratique du jubilé, à l'usage du clergé, par M. l'abbé J. *Loiseaux*, 435.
†. *. Traité de la doctrine chrétienne, par le vénérable P. M.-F. Louis *de Grenade*, trad. du portugais pour la première fois, par M. l'abbé M.-B. *Couissinier*, 507,

R. Trente et quarante. Sans dot. Les Parents de Bernard, par M. Edmond *About*, 254.

†. Trésors de la prédication, ou la Doctrine du Catéchisme du concile de Trente expliquée et commentée, etc., par M. l'abbé *Pioger*, 437.

U.

Y. Unitarisme (l'), livre des chrétiens unitistes, ou Exposé de la grande science chrétienne, de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers la société, par M. *Paillot-Montabert*, 352.

V.

*. Veillées funéraires, ou le Chrétien en méditation auprès du tombeau, par Mgr Dominique *Secondi*, traduit de l'italien par le P. *Pascal-Marie*, 258.

4. M. Viatrice, par M. Raoul *de Navery*, 438.

4. 5. †. Vie de saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire (1515-1595), suivie de notices sur l'Oratoire du cardinal de Bérulle, sur la fondation de l'Oratoire en Angleterre, sur le nouvel Oratoire français de l'Immaculée Conception, et des maximes et sentences du saint pour chaque jour de l'année, par M. l'abbé A. *Bayle*, 260.

3. *. Vie de saint Stanislas Kostka, par le P. *Bartoli*, traduite de l'italien et enrichie de nouveaux documents, par le P. *Pouget*, 84.

A. Vie du vénérable J.-B. de la Salle, fondateur des écoles chrétiennes, par M. L. *Ayma*, 508.

6. †. Vie (la), sa loi, son évolution, sa dernière forme, ou l'Eucharistie aliment essentiel de la vie, par M. l'abbé L. *Picherit*, 170.

Y. Vie universelle, par M. Louis *de Finganières*, 518.

4 R. Vocations (les) : le Musicien de Blois; la Maîtresse de dessin, par M. Amédée *Achard*, 262.

†. *. Voix (la) de Dieu enseignant les hommes d'après la théologie de l'Écriture sainte du R. P. *Marcellus*; ouvrage utile aux ecclésiastiques et aux congrégations religieuses comme livre d'instruction et de méditation, par *un aumônier*, 171.

4. 5. Voltaire et le président de Brosses, correspondance inédite, etc., publiée d'après les lettres autographes, avec des notes, par M. Th. *Foisset*, 510.

4. Voyage dans la vieille France, avec une excursion en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Savoie, par *Jodocus Sincerus*, trad. par M. Thalès *Bernard*, 441.

4. Voyages çà et là, — Italie, Allemagne, Angleterre, par M. Jules *Lecomte*, 441.

A. Voyages (les) des papes, par Jean *de Muller*, trad. de l'allemand par M. Ad. *Delvigne*, 444.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

About (Edmond) : *Trente et quarante*, 254.
Achard (Amédée) : *les Vocations*, 262.
André (le P.) : *Correspondance avec Malebranche, Fontenelle et quelques personnages importants de la Société de Jésus*, 495.
Arnaïa (le P.) : *Conférences spirituelles sur les vertus chrétiennes*, 292.
Ayma (L.) : *l'OEuvre des Ecoles chrétiennes dans leurs rapports avec l'Eglise et la société*, 147. — *Vie du vén. J.-B. de la Salle*, 508.

B.

Baltzer (le docteur J.-B.) : *nouvelles Lettres théologiques au docteur Antoine Gunther*, 352.
Barghon Fort-Rion (de) : *Mémoires de Mme Elisabeth de France*, 481.
Bartoli (le P.) : *Vie de saint Stanislas Kostka*, 84.
Bassanville (la comtesse de) : *la Science du monde*, 339.
Bayle (l'abbé A.) : *Etude sur Prudence*, 135. — *Vie de saint Philippe de Néri*, 260.
Baylet (Léon) : *les Français en Orient*, 396.
Bazin (A.) : *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, 47.
Béranger : *le Béranger des familles*, 98.
Bernard (Thalès) : *Voyage dans la vieille France, par Jodocus Sincerus* (trad.), 441.
Bertrand (l'abbé Victorien) : *Garo et son curé*, 226.
Beuf (Constantin) : *Essais de poésies catholiques*, 121.
Blémur (la R. Mère de) : *la triple Couronne, par le P. Poiré* (corrections et additions), 210.
Boismont (le docteur A. Brierre de) : *du Suicide et de la folie suicide*, 165.
Bonaventure (saint) : *Soliloque*, 429.
Bordier (l'abbé) : *Histoire des catéchismes*, 473.
Bossuet : *le Bossuet des gens du monde, par M. l'abbé Macé*, 103.
Bourdon (Mme) : *Abnégation*, 97. — *Aux jeunes personnes, politesse et savoir-vivre*, 231. — *Lettres à une jeune fille*, ibid. — *Marcia*, 479. — *Nouvelles historiques*, 231. — *Pulchérie*, 337.
Boylesve (le P. Marin de) : *l'Affaire de Galilée*, 221. — *A quoi bon la religion, et surtout la révélation?* 222. — *Boutade contre l'Eglise*, 221. — *Cursus philosophiæ*, 139. — *Petits Dialogues de controverse*, 221. — *Le Miracle*, 222. — *Quel mal font les libres penseurs*, ibid. — *Qu'il y a des protestants qui ne le sont plus*, ibid.
Bray (Mme Marie de) : *l'Ange du pardon*, 290. — *Le Bonheur de la religion*, ibid. — *Le Pouvoir de la charité*, ibid.
Bresciani (le P.) : *la Comtesse Mathilde de Canossa et Yolande de Groningue*, 379.
Brierre de Boismont, *Voir* BOISMONT.
Broeckaert (le P. Joseph) : *le Fait divin*, 311.
Brosses (le président de) : *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*, 510.
Busé (le docteur) : *saint Paulin, évêque de Nole, et son siècle*, 418.
Bussy (Ch. de) : *les Courtisanes devenues saintes*, 22.

C.

Cabe (William-Bernard Mac) : *Berthe*, 456.
Cachet (le P.) : *Conférences spirituelles sur les vertus chrétiennes*, par le P. *Arnaïa* (trad.), 292.
Cadrès (le P. Antoine-Alphonse) : *le Chrétien selon le Cœur de Jésus, par le P. Joseph Waldner* (nouv. édit.), 378.

Capefigue : *Mlle de la Vallière et les favorites des trois âges de Louis XIV*, 70.
Caraman (le duc de) : *Charles Bonnet, philosophe et naturaliste*, 192.
Champfleury : *la Mascarade de la vie parisienne*, 403.
Chantrel (J.) : *le Curé d'Ars, notice biographique sur Jean-Baptiste Viannay*, 22. — *Les trois Eléonore* (trad.), 307. — *La Royauté pontificale*, 156.
Charma (A.) : *le P. André, jésuite*, 495.
Charrière (Ernest) : *les Ames mortes, par Nicolas Gogol* (trad.), 189.
Chassay (l'abbé F.-E.) : *le Protestantisme et la règle de foi, par le P. Perrone* (notice historique), 330.
Chauvelot (B.) : *le Lys des vallées*, 234.
Cherrier (C. de) : *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, 49.
Christian (P.) : *les Cœurs brisés*, 111.
Cochet (l'abbé) : *le Tombeau de Childeric Ier restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes*, 348.
Colomb (L.) : *le Président de Brosses en Italie*, 510.
Combes (François) : *la Princesse des Ursins*, 239.
Conguet (l'abbé Henri) : *Manuel pratique pour la première communion et la confirmation*, 400. — *Petit Manuel pour la première communion*, ibid.
Cosin (le très-rév. J.) : *de la Foi, de la discipline et des rites de l'Eglise anglicane*, 104.
Couissinier (l'abbé M.-B.) : *Traité de la doctrine chrétienne, par Louis de Grenade* (trad.), 507.
Crétineau-Joly (J.) : *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, 37.
Curo (Mlle Marie) : *l'Art de jouer les charades en action*, 374.
Curti (Joseph) : *Histoire suisse pour les écoles du peuple*, 519.
Cuvillier-Fleury : *dernières Etudes historiques et littéraires*, 43.

D

Daillière (Jules) : *Drames et poëmes*, 34.
Dancoisne (L.) : *saint Paulin, évêque de Nôle, et son siècle, par le docteur Busé* (trad.), 418.
Dante : *le Paradis*, 485.
Dareste (Rodolphe) : *Institution au droit françois* (sic), *par Claude Fleury*, 58.
Daudet (Ernest) : *Thérèse, Histoire d'hier*, 503.
Debeney (l'abbé) : *les petites Conférences pour lectures de carême*, 21.
Decorde (l'abbé J.-E.) : *Dictionnaire du culte catholique*, 29.
Deltour (F.) : *les Ennemis de Racine*, 308.
Delvigne (Ad.) : *les Voyages des papes, par Jean de Muller* (trad.), 444.
Demange (l'abbé) : *Marie mieux connue*, 235.
Denys (l'abbé A.) : *nouvelle Encyclopédie de la jeunesse, par M. Th. Midy*, 120.
Des Essarts (Alfred) : *Lectures d'hiver*, 76.
Des Ursins (la princesse) : *Lettres inédites*, 239.
Devoille (l'abbé A.) : *la Croix du sud*, 467. — *L'Etoile du matin*, ibid.
Dickens (Charles) : *David Copperfield*, 294.
Drexellius (le P.) : *Héliotrope*, 229.
Dubois (Charles) : *Nouvelles d'atelier*, 236.
Duclos (l'abbé H.) : *la Saison d'hiver à Paris*, 250.
Dumax (l'abbé V.) : *Rome pendant le carême, la semaine sainte et les fêtes de Pâques*, 82.
Dumonteil (Louis) : *la petite Main de bronze*, 476.
Dunaime (l'abbé S.) : *de la Raison dans ses rapports avec la foi*, 424.

F.

Faber (le P.) : *Conférences spirituelles*, 459.
Falloux (le comte de) : *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres*, 430.
Feydeau (Ernest) : *Daniel*, 212.
Finganières (Louis-Michel de) : *Clé de la vie*, 518. — *Vie universelle*, ibid.
Fleury (Claude) : *Institution au droit françois* (sic), 58.
Foisset (Th.) : *Voltaire et le président de Brosses*, 510.
Fortvared (Charles Hornis de) : *le Mariage civil*, 352.
Fournier (Edouard) : *Enigmes des rues de Paris*, 471.

Fournier (le P. Pierre) : *Institutiones philosophicæ*, 139.

G.

Gavard (l'abbé J.) : *Héliotrope, par le P. Drexellius* (trad.), 229.
Geoffroy (A.) : *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, 239.
Gerlache (le baron de) : *Œuvres complètes*, 413.
Girardin (Saint-Marc), *Voir* SAINT-MARC.
Godfray (le rév. Frédéric) : *Caractère de l'Eglise d'Angleterre par le très-rév. J. Jebb* (trad.), 104. —*De la Foi, de la discipline et des rites de l'Eglise anglicane, par le très-rév. Cosin* (trad.), ibid.
Gogol (Nicolas) : *les Ames mortes*, 180.
Goschler (l'abbé J.) : *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique* (trad.), 296.
Grangier (Mme Mathilde) : *Amour et devoir*, 368.
Grenade (Louis de) : *Traité de la doctrine chrétienne*, 507.
Grevin (J.-M.-C.) : *une nouvelle Etude sur le chapitre premier de la Genèse*, 390.
Guiol (l'abbé) : *Démonstration philosophique de la divinité de Jésus-Christ*, 217.

H.

Haeghen (Ph. Van der) : *Rafaella, par Silvio Pellico* (trad.), 423.
Hallez (le chanoine D.-G.) : *Plans d'instructions sur le Symbole*, 150; — *sur les Sacrements*, ibid.; — *sur le Décalogue*, ibid.; — *sur la Prière et l'Oraison dominicale*, ibid.
Hersart de la Villemarqué, *Voir* LA VILLEMARQUÉ.
Hornis de Fortvared, *Voir* FORTVARED.
Huguet (le P.) : *la Dévotion à Marie en exemples*, 219.

I.

Ilias (H.-S.) : *la bonne Maria, par l'abbé Ranieri-Sanesi* (trad.), 402.

J.

Jeanmaire (l'abbé) : *Sermons de saint Vincent de Paul, de ses coopérateurs et successeurs immédiats*, 161.
Jebb (le très-rév. J.) : *Caractère de l'Eglise d'Angleterre*, 104.
Jodocus Sincerus : *Voyage dans la vieille France*, 441.
Jourdain (Charles) : *le Budget des cultes en France*, 195.
Julien (Stanislas) : *Contes et apologues indiens, inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables et de poésies chinoises*, 382. — *Nouvelles chinoises*, ibid.

K.

Karr (Alphonse) : *la Pénélope normande*, 421.
Knoodt (le docteur P.) : *Gunther et Clément, Lettres publiques*, 352.

L.

Laboulaye (Edouard) : *Institution au droit françois* (sic), *par Claude Fleury*, 58.
La Gracerie (de) : *Berthe, ou le Pape et l'empereur, par Mac Cabe* (trad.), 456.
Larroque (Patrice) : *de l'Esclavage chez les nations chrétiennes*, 518. — *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*, 175, 518. — *Rénovation religieuse*, 176.
La Villemarqué (le vicomte Hersart de) : *les Romans de la Table ronde*, 248.
Lecomte (Jules) : *Voyages çà et là, Italie, Allemagne, Angleterre*, 441.
Le Gaudier (le P. Antoine) : *de Perfectione vitæ spiritualis*, 237.
Lejeune (le P.) : *Pensées*, 493.
Lemoyne (André) : *Stella maris, Ecce homo, Renoncement, une Larme de Dante*, 83.
Lemud (A. de) : *le Béranger des familles* (grav.), 98.
Léon (Louis de) : *la Femme parfaite selon les divines Ecritures*, 44.
Ligne (le prince de) : *Correspondance et pensées*, 342.
Loiseaux (l'abbé J.) : *Traité canonique et pratique du jubilé*, 435.
Lorain (P.) : *David Copperfield, par M. Charles Dickens* (trad.), 294.

M.

Mac Cabe, *Voir* CABE.
Macé (l'abbé) : *le Bossuet des gens du monde*, 103.

Mancel (G.) : *le P. André, jésuite*, 495.
Marcel (C.) : *premiers Principes d'éducation*, 246.
Marcellus (le P.) : *la Voix de Dieu enseignant les hommes d'après la théologie de l'Ecriture sainte*, 171.
Maréchal (H.-J.) : *la Foi et la dévotion à Marie, par le P. Parodi* (trad.), 315. — *La bonne Maria, par l'abbé Raniéri-Sanesi* (trad.), 402.
Marmier (Xavier) : *En Amérique et en Europe*, 387.
Mascagni (Joseph) : *Manuel de la garde civique*, 519.
Massé (le docteur Jules) : *petit Dictionnaire de santé*, 386.
Mayne-Reid (le capitaine) : *A la mer*, 279.
Méral (Auguste) : *l'Homme aux romans*, 57.
Mézière (E.) : *le Soliloque de saint Bonaventure* (trad.), 429.
Michon (l'abbé J.-H.) : *Conférences de la Trinité*, 114.
Midy (Th.) : *nouvelle Encyclopédie de la jeunesse*, 120.
Miet (le P.) : *Conférences spirituelles pour l'instruction des religieuses*, 66.
Millet (l'abbé) : *le premier Besoin de l'homme*, 289.
Millet (Mme Cora) : *le bon Domestique*, 306.
Mistral (Frédéric) : *Miréio, pouèmo prouvençau*, 406.
Monnier (l'abbé) : *Atlas de la doctrine catholique*, 15.
Monnin (l'abbé A.) : *le Curé d'Ars, sa mort, ses funérailles*, 22.
Montrond (Maxime de) : *les Modèles les plus illustres, prêtres et religieux*, 412. — *Les Poëtes les plus célèbres*, 329.

N.

Nampon (le P.) : *l'Instruction du chrétien, par le P. d'Outreman* (édit. revue et retouchée), 64.
Navery (Raoul de) : *Viatrice*, 438.

O.

O'Gornam (William) : *le Prophète du monastère ruiné*, 153.
Oldknow (le rév. J.) : *Caractère de l'Eglise d'Angleterre, par le très-rév. J. Jebb* (notice), 104.
Old-Nick : *le Secret, par Wilkie-Collins* (trad.), 428.
Ory (Mme Stéphanie) : *les Soirées d'Ecouen*, 502.
Outreman (le P. d') : *l'Instruction du chrétien*, 64.
Ozanam (A.-F.) : *Œuvres choisies*, 80.

P.

Pagnon (l'abbé) : *Catéchisme dogmatique, moral et historique, par l'abbé Rosmini-Serbati* (trad.), 458.
Paillot-Montabert : *l'Unitarisme*, 352.
Parodi (le P. Louis) : *la Foi et la dévotion à Marie toujours immaculée*, 314.
Pascal-Marie (le P.) : *Veillées funéraires, par Mgr Dominique Secondi* (trad.), 258.
Pasqualigo (Joseph) : *Abrégé historique de la République*, 519. — *Des Préjugés populaires*, ibid.
Patrignani (le P.) : *le Livre de la Sainte-Enfance*, 145.
Pellico (Silvio) : *Rafaella*, 423.
Peltier (l'abbé C.-A.) : *le Protestantisme et la règle de foi, par le P. Perrone* (trad.), 330.
Perreyve (l'abbé H.) : *Méditations sur le Chemin de la croix*, 146.
Perrone (le P.) : *le Protestantisme et la règle de foi*, 330.
Picard (l'abbé F.) : *l'Année prophétique*, 12.
Picherit (l'abbé L.) : *la Vie, sa loi, son évolution, sa dernière forme, ou l'Eucharistie aliment essentiel de la vie*, 170.
Pioger (l'abbé) : *Trésors de la prédication*, 437.
Plantier (Mgr Claude-Henri-Augustin) : *Règles de la vie sacerdotale*, 425.
Poiré (le P. François) : *la triple Couronne de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu*, 210.
Portelette (Constant) : *un Rêve de première communiante*, 155.
Postel (l'abbé V) : *la Femme parfaite selon les divines Ecritures, œuvre du docteur Louis de Léon* (trad.), 44.
Pouget (le P.) : *Vie de saint Stanislas Kostka, par le P. Bartoli* (trad.), 84.
Prévost-Paradol : *Essais de politique et de littérature*, 223.

R.

Rabou (Hippolyte) : *Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis en et* 1739 1740, *par Ch. de Brosses* (étude littér. et notes), 510.
Ranieri-Sanesi (l'abbé) : *la bonne Maria*, 402.
Ratisbonne (Louis) : *le Paradis, de Dante* (trad.), 485.
Raulica (le P. Ventura de) : *Essai sur le pouvoir public*, 124.
Ravignan (le P. de) : *Conférences*, 199.
Rigault (H.) : *Œuvres complètes*, 325.
Rosmini-Serbati (l'abbé Antoine) : *Catéchisme dogmatique, moral et historique de la doctrine chrétienne, disposé selon l'ordre des idées*, 458.

S.

Saintine (X.-B.) : *une Maîtresse de Louis XIII*, 77.
Saint-Marc Girardin : *Œuvres complètes de H. Rigault* (notice), 325.
Salvoni (l'abbé Antoine) : *Appel au clergé italien*, 519.
Sandrini (Joseph) : *Essai de lectures pour la jeunesse*, 519.
Secondi (Mgr Dominique) : *Veillées funéraires*, 258.
Ségur (le comte de) : *Souvenirs et anecdotes*, 342.
Ségur (le comte Anatole de) : *les derniers Jours d'un soldat condamné à mort*, 230.
Stolz (Mme de) : *simples Nouvelles*, 231.
Suckau (W. de) : *Addrich des mousses, par Henri Zschokke* (trad.), 188.
Swetchine (Mme) : *Œuvres*, 430.

T.

Ténougi (l'abbé) : *Défense des premières vérités de la foi*, 119.

U.

Urvoy (l'abbé J.-M.) : *Instructions sur l'excellence et les obligations de l'état religieux*, 66.

V.

Vacherot (E.) : *la Démocratie*, 25, 216.
Valdivia (Jean-Gualbert) : *Dissertation sur le célibat*, 352.
Vallory (Mme Louise) : *Mme Hilaire*, 212.
Van der Haeghen, *Voir* HAEGHEN.
Ventura de Raulica, *Voir* RAULICA.
Verneuil (le colonel A.-C. de) : *Pensées religieuses et morales*, 149.
Veuillot (Louis) : *Çà et là*, 375.
Villeneuve (Edouard de) : *Epagathus*, 41.

W.

Wailly (Léon de) : *Angelica Kauffmann*, 474.
Walckenaer (le baron) : *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, 319.
Waldner (le P. Joseph) : *le Chrétien selon le Cœur de Jésus*, 378.
Wallon (H.) : *Jeanne d'Arc*, 283.
Weitenauer (Ignace) : *Auxilia sacri Tribunalis*, 20.
Welte (le docteur) : *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, 296.
Wetzer (le docteur) : *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, 296.
Wilkie-Collins : *le Secret*, 428.

Z.

Zschokke (Henri) : *Addrich des mousses*, 188.



ERRATA.

Page 16, *ligne* 18, avant de n'avoir pas publier, *lisez :* avant d'avoir pu publier.
Page 62, *ligne* 15, laissant, *lisez ;* laissaient.
Page 72, *ligne* 29, presque toujours très-sincèrement, *lisez :* très-sincèrement presque toujours.
Page 76, *ligne* 7, justifie par la singularité, *lisez :* justifie peu la singularité.
Page 77, *ligne* 11, trop vanter, *lisez :* vanter trop.
Page 413, *ligne* 2, d'Ancyre, *lisez* : d'Aniane.
Ibid., *ligne* 3, Guy, *lisez :* Benoît.